

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix – Travail – Patrie*

-----  
INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace – Work – Fatherland*

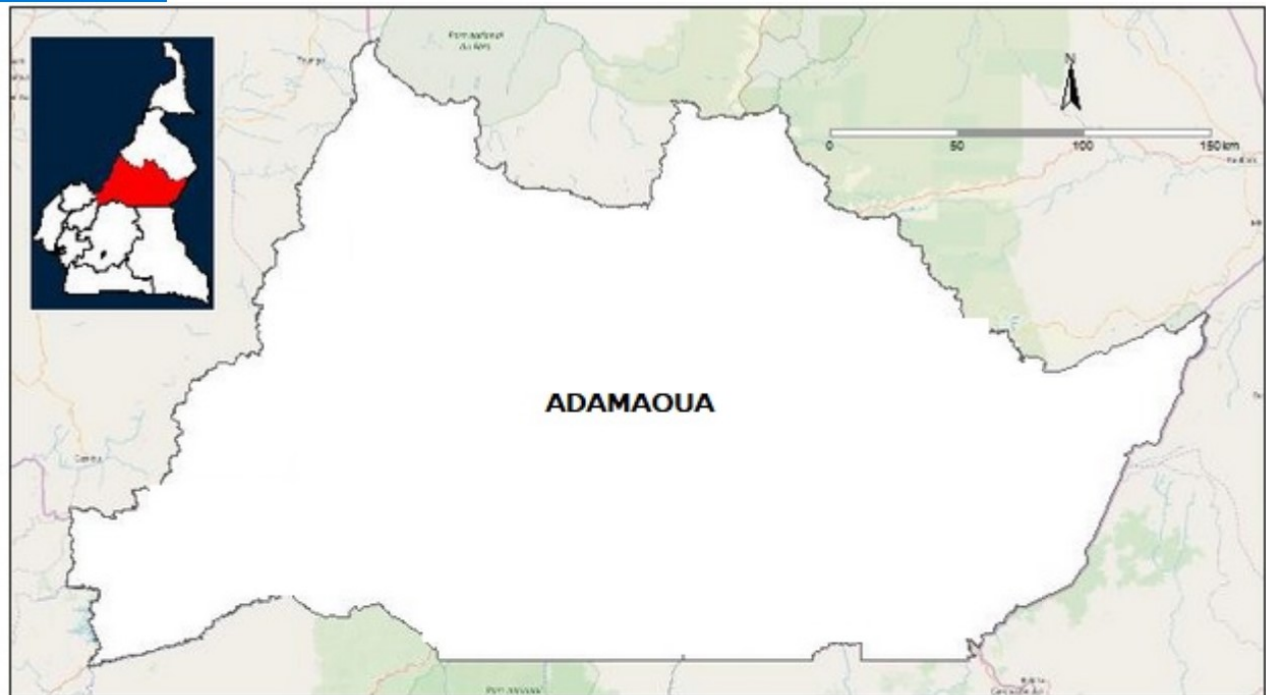
-----  
NATIONAL INSTITUTE OF  
STATISTICS

## Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4)

### MONOGRAPHIE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**Edition 2020**

# Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM°4)



## MONOGRAPHIE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA



# TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>III</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES .....</b>	<b>IV</b>
<b>PREFACE .....</b>	<b>VI</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>VIII</b>
<b>NOTE DE SYNTHÈSE.....</b>	<b>X</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION.....</b>	<b>2</b>
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	2
1.1.1 <i>Végétation</i> .....	2
1.1.2 <i>Climat</i> .....	3
1.1.3 <i>Relief</i> .....	3
1.1.4 <i>Sols</i> .....	3
1.1.5 <i>Hydrographie</i> .....	3
1.2 STRUCTURE ADMINISTRATIVE.....	4
1.2.1 <i>Départements</i> .....	4
1.2.2 <i>Arrondissements/Communes de l'Adamaoua</i> .....	5
1.3 CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES POPULATIONS.....	5
1.4 SITUATIONS ECONOMIQUE, SANITAIRE ET SOCIODEMOGRAPHIQUE .....	5
1.4.1 <i>Situation économique</i> .....	6
1.4.2 <i>Situation sanitaire</i> .....	7
1.4.3 <i>Situation socio-démographique</i> .....	7
<b>CHAPITRE 2 : PAUVRETE MONETAIRE.....</b>	<b>9</b>
2.1 TENDANCES DES INDICATEURS DE PAUVRETE MONETAIRE .....	9
2.1.1 <i>Profil de pauvreté monétaire en 2014</i> .....	9
2.1.2 <i>Evolution de la pauvreté monétaire de 2001 à 2014</i> .....	11
2.1.2.1 <i>Evolution du taux de pauvreté monétaire</i> .....	11
2.1.2.2 <i>Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire</i> .....	11
2.1.2.3 <i>Evolution de la sévérité de la pauvreté monétaire</i> .....	12
2.1.3 <i>Evolution des inégalités</i> .....	12
2.1.3.1 <i>Evolution du rapport Q5/Q1 de la consommation des ménages</i> .....	13
2.1.3.2 <i>Evolution de l'indice de Gini</i> .....	13
2.2 CARTE DE PAUVRETE MONETAIRE EN 2016.....	14
2.2.1 <i>Carte de pauvreté monétaire des départements en 2016</i> .....	14
2.2.1.1 <i>Incidence de la pauvreté monétaire par département</i> .....	14
2.2.1.2 <i>Profondeur de la pauvreté monétaire par département</i> .....	15
2.2.1.3 <i>Incidence de la pauvreté chronique par département</i> .....	15
2.2.2 <i>Carte de pauvreté monétaire des communes en 2016</i> .....	16
2.2.2.1 <i>Incidence de la pauvreté monétaire par commune</i> .....	16
2.2.2.2 <i>Profondeur de la pauvreté monétaire par commune</i> .....	16
2.2.2.3 <i>Incidence de la pauvreté chronique par commune</i> .....	17

<b>CHAPITRE 3 : CARTOGRAPHIE DE QUELQUES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) .....</b>	<b>18</b>
3.1 EMPLOI.....	18
3.1.1 <i>Emploi chez les personnes de 15 à 64 ans</i> .....	18
3.1.2 <i>Emploi chez les enfants de 5 à 14 ans</i> .....	19
3.1.3 <i>Emploi non-salarié dans la population active occupée</i> .....	20
3.1.4 <i>Chômage des personnes de 15 à 64 ans</i> .....	22
3.2. EDUCATION.....	24
3.2.1 <i>Alphabétisation</i> .....	24
3.2.1.1 <i>Alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans</i> .....	24
3.2.1.2 <i>Alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans</i> .....	26
3.2.2 <i>Enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire</i> .....	28
3.2.3 <i>Scolarisation</i> .....	30
3.2.3.1 <i>Scolarisation au primaire</i> .....	30
3.2.3.2 <i>Scolarisation au secondaire</i> .....	32
3.2.4 <i>Parité filles/garçons</i> .....	36
3.2.4.1 <i>Parité filles/garçons au primaire</i> .....	36
3.2.4.2 <i>Parité filles/garçons au secondaire</i> .....	37
3.2.5 <i>Enfants hors du système éducatif</i> .....	38
3.2.5.1 <i>Enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif</i> .....	38
3.2.5.2 <i>Enfants de 12 à 18 ans hors du système éducatif</i> .....	40
3.2.5.3 <i>Personnes de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail</i> .....	42
3.3. ASSAINISSEMENT ET ACCES A CERTAINS SERVICES DE BASE.....	44
3.3.1 <i>Population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées</i> .....	45
3.3.2 <i>Population utilisant une source améliorée d'eau de boisson</i> .....	46
3.3.3 <i>Population utilisant de l'électricité</i> .....	47
3.3.4 <i>Population utilisant des combustibles solides</i> .....	48
3.3.5 <i>Population de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable</i> .....	49
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>52</b>
CONCLUSION.....	52
RECOMMANDATIONS .....	53
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>55</b>
ANNEXE A : SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE .....	55
ANNEXE B : PROCESSUS D'ELABORATION ET DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS .....	63
ANNEXE C : INDICATEURS DE PAUVRETE MONETAIRE ET DE QUELQUES ODD.....	64
ANNEXE D : PERSONNEL DE L'EC-ECAM 4.....	76

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ARSEL	: Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
BIT	: Bureau International du Travail
BM	: Banque Mondiale
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAMWATER	: Cameroon Waters Utilities Corporation
CAPI	: Computer Assisted Personal Interviewings
CDE	: Camerounaise Des Eaux
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CSPro	: Census and Survey Processing System
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM 2	: Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ECAM 3	: Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ECAM 4	: Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EC-ECAM 4	: Enquête Complémentaire à l'ECAM 4
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EESI 2	: Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ENEO	: Energy of Cameroon
FEICOM	: Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FMI	: Fonds Monétaire International
GE	: Grandes Entreprises
GPL	: Gaz de Pétrole Liquéfié
IDL	: Indice de Développement Local
INC	: Institut National de Cartographie
INS	: Institut National de la Statistique
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ME	: Moyennes Entreprises
MICS	: Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINHDU	: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAPI	: Paper And Pencil Interviewing
PARFIP/SSN	: Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques-Volet Statistique
PCD	: Plan Communal de Développement
PE	: Petites Entreprises
PEF	: Programme Economique et Financier
PEPS	: Projet d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et du système statistique national
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement

RCP	: Projet de Relèvement et de Consolidation de la Paix
RGE 2	: Deuxième Recensement Général des Entreprises
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCE	: Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
SIC	: Société Immobilière du Cameroun
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TPE	: Très Petites Entreprises
UE	: Union Européenne
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZD	: Zone de Dénombrement

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la superficie de la région de l'Adamaoua selon le département .....	2
Tableau 1.2: Liste des arrondissements et communes par département.....	5
Tableau 1.3 : Répartition (%) des actifs occupés de 10 ans ou plus par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	6
Tableau 1.4: Quelques indicateurs de santé sur les femmes et les enfants.....	7
Tableau 1.5: Quelques indicateurs sociodémographiques.....	8
Tableau 2.1: Indicateurs de pauvreté monétaire (%) suivant quelques caractéristiques sociodémographiques et économiques .....	10
Tableau annexe A.1 : Répartition de l'échantillon des ZD et des ménages par enquête selon la région d'enquête .....	60
Tableau annexe C.1 : Indicateurs de pauvreté monétaire (%) par département et commune en 2016..	64
Tableau annexe C.2 : Quelques indicateurs sur l'emploi par département et commune en 2016.....	65
Tableau annexe C.3 : Taux d'alphabétisation et pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire ou le primaire par département et commune en 2016 .....	66
Tableau annexe C.4 : Taux net de scolarisation par département et commune en 2016.....	68
Tableau annexe C.5: Taux net ajusté de scolarisation par département et commune en 2016.....	69
Tableau annexe C.6: Pourcentage d'enfants en dehors du système éducatif par département et commune en 2016 .....	71
Tableau annexe C.7: Indice de parité filles/garçons par département et commune en 2016.....	73
Tableau annexe C.8 : Indicateurs sur l'assainissement et l'accès aux services de base par département et commune .....	74

## LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

### A. Graphiques

Graphique 2.1: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014.....	11
Graphique 2.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014.....	12
Graphique 2.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014.....	12
Graphique 2.4: Evolution régionale du rapport Q5/Q1 de 2001 à 2014.....	13
Graphique 2.5: Evolution régionale de l'indice de Gini de 2001 à 2014.....	13

### B. Cartes

Carte 1.1: Carte administrative de la région de l'Adamaoua.....	4
Carte 2.1: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par département.....	14
Carte 2.2: Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par département.....	15
Carte 2.3: Incidence de la pauvreté chronique (en %) par département.....	15
Carte 2.4: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par commune.....	16
Carte 2.5 : Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par commune.....	17
Carte 2.6: Incidence de la pauvreté chronique (en %) par commune.....	17
Carte 3.1: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par département.....	18
Carte 3.2: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune.....	19
Carte 3.3: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par département.....	19
Carte 3.4: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par commune.....	20
Carte 3.5: Part de l'emploi non salarié (en %) par département.....	21
Carte 3.6: Part de l'emploi non salarié (en %) par commune.....	21
Carte 3.7: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par département.....	22
Carte 3.8: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de des 15-64 ans (en %) par commune ...	23
Carte 3.9: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par département.....	23
Carte 3.10: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune.....	24
Carte 3.11: Taux d'alphabétisation de jeunes hommes de 15-24 ans (en %) par département.....	25
Carte 3.12: Taux d'alphabétisation de jeunes femmes de 15-24 ans (en %) par département.....	25
Carte 3.13: Taux d'alphabétisation de jeunes de 15-24 ans (en %) par commune.....	26
Carte 3.14: Taux d'alphabétisation de hommes de 15-64 ans (en %) par département.....	27
Carte 3.15: Taux d'alphabétisation de femmes de 15-64 ans (en %) par département.....	27
Carte 3.16: Taux d'alphabétisation de personnes de 15-64 ans (en %) par commune.....	28
Carte 3.17: Pourcentage de garçons de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département.....	29
Carte 3.18: Pourcentage de filles de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département.....	29
Carte 3.19: Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par commune	30
Carte 3.20: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des garçons de 6-11 ans (en %) par département.....	31



Carte 3.21: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des filles de 6-11 ans (en %) par département .....	31
Carte 3.22: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans (en %) par commune .....	32
Carte 3.23: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des garçons de 12-18 ans (en %) de sexe par département .....	33
Carte 3.24: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des filles de 12-18 ans (en %) par département .....	33
Carte 3.25: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des jeunes de 12-18 ans (en %) par commune .....	34
Carte 3.26: Taux net ajusté de scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire des garçons de 12-15 ans (en %) .....	35
Carte 3.27: Taux net ajusté de scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire des filles de 12-15 ans (en %) par département .....	35
Carte 3.28: Indice de parité filles/garçons au primaire par département .....	36
Carte 3.29: Indice de parité filles/garçons au primaire par commune .....	37
Carte 3.30: Indice de parité filles/garçons au secondaire par département .....	37
Carte 3.31: Indice de parité filles/garçons au secondaire par commune .....	38
Carte 3.32: Pourcentage de garçons de 6-11 ans hors du système éducatif par département .....	39
Carte 3.33: Pourcentage de filles de 6-11 ans hors du système éducatif par département .....	39
Carte 3.34: Pourcentage d'enfants de 6-11 ans hors du système éducatif par commune .....	40
Carte 3.35: Pourcentage de garçons de 12-18 ans hors du système éducatif par département .....	41
Carte 3.36: Pourcentage de filles de 12-18 ans hors du système éducatif par département .....	41
Carte 3.37: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans hors du système éducatif par commune .....	42
Carte 3.38: Pourcentage de jeunes hommes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département ...	43
Carte 3.39: Pourcentage de jeunes femmes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département ...	43
Carte 3.40: Pourcentage de jeunes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par commune .....	44
Carte 3.41: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par département .....	45
Carte 3.42: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par commune .....	46
Carte 3.43: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par département .....	46
Carte 3.44: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par commune .....	47
Carte 3.45: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par département .....	47
Carte 3.46: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par commune .....	48
Carte 3.47: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour le cuisine par département .....	49
Carte 3.48: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour la cuisine par commune .....	49
Carte 3.49: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone portable par département .....	50
Carte 3.50: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone portable par commune .....	51

## PREFACE

L'année 2010 a marqué le début de la mise en œuvre, par le Gouvernement et ses partenaires au développement, des politiques publiques déclinées dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cette stratégie visait une croissance inclusive et des emplois de qualité à travers la réduction du sous-emploi. La lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et l'accès à une activité génératrice des revenus ou à un emploi de qualité comptent parmi les principaux piliers porteurs de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

L'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations Unies et à l'agenda 2063 de l'Union Africaine est un engagement fort du pays à poursuivre la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, en même temps que l'amélioration continue de l'accès aux services sociaux de base. Les statistiques produites à partir du dispositif technique opérationnel mis en place permettent d'apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés, de poursuivre les politiques publiques ou de les ajuster pour davantage d'efficacité ; tel qu'il ressort du rapport national 2015 sur le reporting des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'édition 2018 de la plaquette intitulée *Aperçu de la situation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD)*.

Ces publications, tout en relevant que les conditions de vie des populations se sont dans l'ensemble améliorées, comme l'indique entre autres le recul de l'incidence de la pauvreté de près de 3 points de 2001 à 2014. Toutefois, l'impact aurait pu être plus significatif si les politiques publiques ciblaient directement et efficacement les populations bénéficiaires.

Face à ce constat d'insuffisance, la réponse stratégique du Gouvernement a été de recourir davantage au ciblage des populations bénéficiaires, contrairement à l'approche basée sur les subventions universelles qui a montré ses limites. C'est ainsi qu'avec l'appui de la Banque Mondiale, le Gouvernement a démarré la mise en œuvre du projet Filets Sociaux dont la phase pilote, qui couvrait deux régions, vient de s'achever, avec des résultats fort encourageants.. Le passage à l'ensemble du territoire national pour la seconde phase du Projet coïncide avec la volonté du Gouvernement de mettre en place un système de protection sociale universelle et d'accélérer la décentralisation pour une meilleure exécution des projets et programmes d'investissement public au niveau local.

Pour accompagner cette politique gouvernementale, l'Institut National de la Statistique (INS) a produit des indicateurs statistiques désagrégées sur les 360 communes, concernant notamment les conditions de vie des populations. Certains de ces indicateurs sont liés aux ODD.

Le regroupement du profil des 360 communes a permis de dresser les profils de pauvreté monétaire des 58 départements, des 10 régions, ainsi que des villes de Douala et de Yaoundé. Pour ces mêmes niveaux administratifs, certains indicateurs, liés aux ODD, sont produits et analysés dans le cadre des notes d'analyses thématiques. Elles sont assorties des recommandations des mesures de politiques publiques dont la mise en œuvre est susceptible d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations cibles.

Cet important travail s'est fait avec l'assistance des partenaires techniques et financiers auxquels j'exprime la reconnaissance du Gouvernement. Il s'agit du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne (UE).

Je voudrais également exprimer la satisfaction du Gouvernement sur la qualité du travail effectué par l'équipe de l'INS à laquelle j'adresse mes sincères félicitations pour sa détermination. Il reste à poursuivre le travail de manière à rendre disponibles tous les résultats attendus pour une exploitation dans le cadre des travaux d'élaboration de la phase 2 de la Vision du développement du Cameroun à l'horizon 2035 ; la phase 1 déclinée dans le DSCE s'achevant en fin 2019.

**Alamine OUSMANE MEY**

**Ministre de l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du Territoire**

## AVANT-PROPOS

Pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE), le Cameroun s'est doté d'un dispositif statistique apte à fournir des informations fiables et de qualité. A titre d'illustration, les résultats issus de la série d'enquêtes auprès des ménages, à l'instar des enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM), des enquêtes démographiques et de santé (EDS), et des enquêtes sur la situation de la femme et de l'enfant (connues sous l'acronyme de MICS), ont abondamment contribué à l'élaboration des politiques publiques, au suivi de leur mise en œuvre, ainsi qu'à l'évaluation de leurs impacts sur les populations.

La désagrégation spatiale des statistiques produites jusqu'alors ne permettait pas de répondre aux préoccupations relatives au ciblage des bénéficiaires et à l'approche de planification au niveau géographique plus fin, notamment le département, l'arrondissement ou la commune. Dans le but de pallier à ces insuffisances, l'Institut National de la Statistique (INS) a mis en œuvre une méthodologie d'estimation sur les petits domaines et conçu un plan de sondage représentatif au niveau de la commune, pour élaborer des **cartes de pauvreté nationale, régionales et communales, ainsi que de Douala et Yaoundé.**

Dans le cadre de cet exercice, l'INS s'est appuyé sur deux sources des données récentes à savoir la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) réalisée en 2014 et l'Enquête Complémentaire (EC-ECAM 4) de 2016/2017, en l'absence des données récentes issues d'un recensement général de population et de l'habitat ; le dernier datant de 2005.

Il est à noter que la réalisation de l'EC-ECAM 4 a bénéficié de la contribution financière du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) et de l'INS. L'élaboration des cartes de pauvreté a bénéficié de l'appui de la Banque Mondiale à travers le Projet d'amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) à travers lequel le contrat d'assistance technique de l'expert international Harold COULOMBE a été financé.

A titre de rappel, du côté des partenaires financiers et techniques du Gouvernement, les appuis à la réalisation de l'ECAM 4 provenaient de l'Union Européenne (UE) à travers le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques-Volet Statistique (PARFIP/SSN), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Il est également important de relever la forte participation des ménages à travers l'accueil réservé aux équipes et la sincérité des réponses fournies aux questions posées, la contribution appréciable des autorités administratives et municipales à savoir le Gouverneur, les Préfets, les Sous-préfets, les Maires ainsi que les autorités traditionnelles et religieuses. Les Forces de Défense et de Sécurité ont apporté des appuis adaptés, surtout dans les localités à risque élevé d'insécurité.

A tous ces acteurs, nous exprimons nos sincères remerciements pour tous ces appuis multiformes sans lesquels, il n'aurait pas été possible, pour l'INS de réaliser un travail de qualité.

La présente monographie de la région de l'Adamaoua, couvre ses 5 départements et ses 21 communes dont les profils de pauvreté monétaire sont dressés. Pour ces mêmes niveaux administratifs, certains indicateurs non monétaires liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) sont aussi présentés.

**Joseph TEDOU**

**Directeur Général**

### 1. Contexte et justification

Le Cameroun a élaboré et mis en œuvre depuis 2010 sa stratégie de croissance et de l'emploi qui est consignée dans le DSCE. Une évaluation de la mise en œuvre de cette stratégie, pour ce qui concerne le volet pauvreté, révèle une baisse du pourcentage de la population pauvre de 2,4 points de 2007 à 2014. La réalisation de l'Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) de 2016/2017 a permis de produire des indicateurs sur la pauvreté monétaire et certains indicateurs des ODD au niveau infrarégional.

#### 1.1 Contexte national

L'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations Unies constitue un engagement fort pour le pays dans la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) depuis 2016. Comme en 2000 dans le cadre des OMD, le Gouvernement réaffirme sa volonté à mettre en œuvre tous les 17 objectifs retenus dont les deux premiers visent respectivement à lutter contre la pauvreté et la faim. L'évaluation des OMD en 2015 avait montré que les politiques mises en œuvre ont effectivement permis de réduire la pauvreté mais pas au rythme dicté par l'objectif qui est de réduire le fléau de moitié à l'horizon 2020. De plus, les inégalités se sont accentuées, surtout en milieu rural.

Le contexte est également marqué, d'une part, par des menaces d'ordre social et sécuritaire dans certaines localités du pays, et, d'autre part, par un affermissement de la croissance mondiale avec la remontée des cours du pétrole et la dévaluation du Naira.

La crise sécuritaire qui, jusque-là, était ressentie dans certaines localités de la région de l'Extrême-Nord entretenue par la secte terroriste Boko-Haram et dans la région de l'Est à cause de la crise sociopolitique en République de Centrafrique (RCA), a aussi touché la région de Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; crise sociopolitique entretenue cette fois-ci par des bandes armées remettant en cause l'unité nationale. Face à cette situation, plusieurs initiatives<sup>1</sup> sont mises en œuvre par le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires de bonne volonté pour réduire les souffrances des populations exposées dont certaines ont dû se déplacer vers d'autres localités où règne la paix et la sécurité, ou se déplacer hors du territoire national où elles vivent dans la précarité.

Sur le plan économique, globalement, malgré une conjoncture internationale peu favorable depuis 2010, la croissance du PIB a été régulière, avec une moyenne de 5,6% de 2013 à 2015, avant de chuter à 4,6 % en 2016 et 3,5 en 2017. Sur le plan des finances publiques, le Cameroun a conclu en juin 2017 avec le FMI, un accord pour une Facilité d'élargissement de crédit (FEC) permettant des décaissements exceptionnels dans le cadre du programme économique et financier. Les taux annuels d'inflation sont restés au-dessous du seuil communautaire CEMAC de 3% ; préservant ainsi le pouvoir d'achat des populations sur une

---

<sup>1</sup> Il s'agit notamment du Projet de Relèvement et de la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord, et du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

période où il n'y a pas eu de revalorisation généralisée des salaires ou des prix d'achat aux producteurs de cacao et café.

## **1.2 Contexte régional**

La crise en République Centrafricaine entamée en décembre 2012, a affecté la situation sécuritaire et humanitaire des populations de la région de l'Adamaoua. L'afflux des réfugiés et des déplacés internes en provenance de la région de l'Est avec laquelle l'Adamaoua partage plusieurs kilomètres de frontière détériore les conditions de vie des populations de cette région. Ainsi, les cas de vol de bétail, d'enlèvement avec demande de rançon, de pression sur les terres cultivables et sur les services sociaux se sont accentués. A cela s'ajoutent les problèmes alimentaires, d'approvisionnement en eau et en soins de santé auxquels ces populations sont confrontées au quotidien.

Toutefois, dans l'optique de secourir les populations locales et réfugiées de cette région, le Gouvernement et ses partenaires au développement ont pris des mesures humanitaires pour le renforcement des capacités de résilience en eau, hygiène et assainissement pour des populations hors camp affectées par la crise de RCA. Il faut aussi noter, l'appui à la modernisation des infrastructures de production et de commercialisation de miel au profit de 10 communautés hôtes et réfugiées de la région de l'Adamaoua.

Par ailleurs, les interventions de l'Etat via le Budget d'Investissement Public ont porté sur la réalisation de certains projets devant permettre de booster le développement économique de la région. Il s'agit dans le domaine routier de la construction du Corridor Douala-Ndjaména (tronçon Garoua-Boulai-Kousseri) et du bitumage du tronçon Garoua-Boulai-Meiganga-Ngaoundéré (270 km) dont les travaux sont achevés. On peut également citer la construction du barrage de Bini à Warak dont les travaux sont en cours et le projet d'Exploitation de la bauxite de Minimartap et Ngaoundal annoncé par le Gouvernement toujours en cours de maturation.

## **1.3 Justification**

L'intérêt de la présente monographie régionale est de mettre à la disposition du Gouvernement et des autorités locales des informations assez détaillées pour l'identification et la mise en œuvre des actions ciblées au profit des populations. Le niveau de détail étant la commune, l'ambition est de doter les Exécutifs municipaux d'informations appropriées pour alimenter leur plan local de développement qui est l'un des outils recommandés par le Gouvernement.

## **2. Principaux constats relevés dans le rapport**

Avec une incidence de 43,5%, le niveau de la pauvreté monétaire est toujours élevé dans la région de l'Adamaoua en 2016 et un peu moins de la moitié de la population vit en deçà du seuil de pauvreté. Au cours de la période 2001-2014, le niveau de pauvreté a connu une baisse de 1,3 points avec cependant une forte hausse en 2007 (53,0%). On note au cours de cette période, une aggravation des inégalités de consommation au sein de la population. Des disparités de pauvreté sont observées selon le département et selon la commune. Les départements de Mbéré et Faro-et-Déou sont les plus touchés par le phénomène et les communes de Dir et de Mayo-Baléo sont les plus affectées.

Au sens du BIT, le chômage est un phénomène presque marginal dans l'Adamaoua avec un niveau relativement bas. Selon le département, les niveaux restent bas et sont quasi nuls dans les départements du Mayo-Banyo et du Faro-et-Déo. En considérant plutôt le chômage au sens élargi, on observe un écart de 8,1 points par rapport au taux de chômage au sens du BIT, ce qui met en lumière les imperfections du marché du travail de la région. Des indicateurs plus spécifiques tels que le taux de sous-emploi permettraient d'avoir une connaissance plus juste de la situation d'emploi des actifs de l'Adamaoua.

La situation de l'éducation dans la région est peu reluisante comparativement aux autres régions du pays. Moins de la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans sont alphabétisées et près de six jeunes de 15 à 24 ans sur dix le sont aussi. Ces résultats bien que traduisant des améliorations intergénérationnelles sont parmi les plus bas du Cameroun. On note de fortes disparités départementales et communales. Par ailleurs, les différences de niveau des indicateurs entre le primaire et le secondaire mettent en évidence de probables déperditions ou des retards scolaires entre les niveaux primaire et secondaire. La faible scolarisation au niveau primaire est plus observée dans les communes de Galim-Tignère, de Kontcha, de Banyo et de Tignère. De plus, on observe un comportement préférentiel des parents pour la scolarisation des garçons au détriment de celle des filles. S'agissant de l'assainissement et de l'accès à certains services de base, l'étude révèle que plus de la moitié de la population n'a pas accès à des installations sanitaires améliorées. Près de trois personnes sur quatre ont accès à une source améliorée d'eau de boisson. Et sept personnes sur dix n'ont pas accès à l'électricité<sup>2</sup>. L'usage d'une énergie peu polluante apparaît comme un grand défi pour les populations de cette région puisque neuf personnes sur 10 utilisent des énergies polluantes.

### **3. Conclusion et recommandations**

#### **3.1. Conclusion**

Les résultats dégagés par cette monographie ont permis de décrire certains aspects de la situation de chacune des 21 communes de la région de l'Adamaoua. Ils mettent donc en exergue certains faits qui n'étaient pas encore révélés jusqu'alors faute de données disponibles au niveau des communes. Les résultats ainsi présentés seront forts utiles dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets plus particulièrement au niveau local. Il appartient donc au Gouvernement, aux autorités régionales, aux différents acteurs de développement et à chaque exécutif communal de s'approprier ces résultats pour un meilleur épanouissement de leur commune.

#### **3.2. Recommandations**

Les résultats de cette étude suggèrent quelques recommandations.

*À l'endroit du Gouvernement, des partenaires au développement et de l'exécutif communal:*

- préserver et renforcer les stratégies de lutte contre la pauvreté dans la région en mettant un accent particulier sur l'évaluation des différents programmes avec leurs impacts réels sur les ménages ;

---

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas seulement de l'électricité ENEO.



- poursuivre et renforcer les politiques d'éducation dans la région et procéder à une bonne évaluation de ce secteur pour comprendre les blocages aux avancées et envisager les meilleures options ;
- promouvoir un fort développement infrastructurel surtout en routes, eau et électricité pour permettre aux travailleurs qui sont pour la plupart dans le secteur informel agricole d'accroître la rentabilité de leurs activités ;
- intensifier la communication sur l'utilisation des sources d'énergie propres dans la région ;
- poursuivre l'extension du réseau de télécommunication en milieu rural et réduire davantage les coûts de communication ;
- se référer aux indicateurs présentés lors de l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD) ;
- produire régulièrement les cartes de pauvreté jusqu'au niveau des communes pour assurer un meilleur suivi-évaluation des politiques au niveau local.

## INTRODUCTION

La stratégie nationale de développement du Cameroun, déclinée dans le DSCE, est en cours d'implémentation dans toutes les régions. Son évaluation à mi-parcours a révélé que les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints. Cette contreperformance pourrait en partie être attribuée à l'insuffisance des données désagrégées au niveau infrarégional susceptibles de mettre en exergue les disparités, de mieux cibler géographiquement les populations nécessiteuses et de calibrer les interventions en leur direction.

L'adoption de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) par les pays membres des Nations Unies depuis 2015 propose *la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous*. Il indique ainsi des réponses aux défis auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la violence sous toutes ses formes, aux conflits, aux menaces à la paix et à la justice, et à la bonne gouvernance. Ces ODD sont interconnectés et des cibles y ont été fixées à l'échéance 2030.

Dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de ses populations, le Cameroun s'est toujours arrimé aux agendas internationaux à travers ses documents cadres de politique et de planification à moyen et long terme que sont la Vision 2035 et sa première phase déclinée dans le DSCE.

La production du présent rapport sur la région de l'Adamaoua s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de mettre à la disposition des différents acteurs du développement et particulièrement des acteurs régionaux et communaux, des indicateurs statistiques pour affiner l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement local.

Ce rapport met en relief les indicateurs de pauvreté monétaire estimés, pour la première fois au Cameroun, au niveau des départements et des communes de la région de l'Adamaoua. En outre, il présente d'autres indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment ceux sur l'éducation, l'emploi et l'environnement. Toutes ces informations devraient davantage éclairer la prise de décision dans un contexte d'accélération de la décentralisation.

Dans sa structure, en plus de l'introduction, de la note de synthèse, de la conclusion et des recommandations, le rapport est structuré en trois (3) chapitres :

- le premier chapitre fait une présentation de la région ;
- le chapitre 2 analyse dans sa première partie les tendances des indicateurs de pauvreté monétaire au niveau de la région de 2001 à 2014. Dans sa deuxième partie, il présente le profil de pauvreté infrarégional à l'aide des cartes thématiques ;
- le chapitre 3 examine les niveaux de quelques indicateurs ODD liés à l'emploi, à l'éducation, à l'assainissement et à l'accès aux services de base.

Le rapport s'achève par des annexes qui renseignent sur la méthodologie utilisée, et les autres tableaux de données.

## CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION

Ce chapitre fait un zoom sur la région de l'Adamaoua en mettant en exergue sa situation géographique, sa structure administrative, les caractéristiques socioculturelles de sa population et enfin sa situation économique.

### 1.1 Situation géographique

La région de l'Adamaoua est située entre le 6<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> degré de latitude nord et entre le 11<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> degré de longitude est. Elle a une superficie de 64 251 km<sup>2</sup> et est constituée de hautes terres qui la traversent et s'étendent d'ouest en est entre la République Fédérale du Nigeria et la République Centrafricaine.

Cette région est au carrefour entre les parties méridionales et septentrionales du pays avec pour limite : au sud par les régions du Centre et de l'Est; au sud-ouest par les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest et au nord par la région du Nord. Cette situation géographique intermédiaire lui confère un rôle important dans les échanges commerciaux avec les autres régions du pays d'une part et les pays voisins d'autre part. Elle abrite également le terminal du réseau ferroviaire Transcamerounais.

Le département de la Vina possède la plus grande superficie (26,8%) de la région, ensuite viennent, dans l'ordre décroissant, les départements du Mbéré (22,6%), du Djerem (20,8%), du Faro-et-Déo (16,6%) et enfin du Mayo-Banyo (13,2%) .

**Tableau 1.1: Répartition de la superficie de la région de l'Adamaoua selon le département**

Département	Superficie en km <sup>2</sup>	Superficie en pourcentage (en %)
Djerem	13 354	20,8
Faro-et-Déo	10 645	16,6
Mayo-Banyo	8 485	13,2
Mbéré	14 520	22,6
Vina	17 247	26,8
<b>Ensemble</b>	<b>64 251</b>	<b>100</b>

Source : INC

La région présente une extrême diversité de paysages, d'écosystèmes, et de zones géomorphologiques et climatiques recoupées en deux grandes zones agro-écologiques. Il s'agit de : la zone soudano-sahélienne (elle est comprise entre le 8<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> degré de latitude nord) ; la zone des hautes savanes guinéennes (elle se situe entre le 4<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> degré de latitude nord).

#### 1.1.1 Végétation

La couverture végétale est principalement constituée de savane. Dans quelques zones du sud des départements du Mayo-Banyo et du Djerem et dans le sud-est du département du Mbéré se trouvent quelques forêts. Cette végétation de savane subit quelques fois des interventions humaines destructrices. Elle constitue un habitat naturel pour une faune variée.

### 1.1.2 Climat

Le climat de la région de l'Adamaoua est de type tropical à deux saisons par an. Une saison de pluies qui dure sept mois (avril à octobre) et une saison sèche qui dure généralement cinq mois (novembre à mars). En raison de sa situation et de son emplacement, l'Adamaoua jouit d'un régime climatique particulier. Celui-ci est influencé par l'effet combiné de l'air continental stable et sec au nord et de l'air maritime instable et humide au sud. Comparativement aux parties sud du Cameroun, l'Adamaoua a un peu moins de précipitations (1500 à 2000 mm par an)<sup>3</sup>. Les températures sont plutôt fraîches, avec une moyenne de 22°C. Celles-ci sont minimales (10-19°C) pendant les mois de décembre à janvier et maximales (27-34°C) pendant le mois de mars.

### 1.1.3 Relief

Le relief de la région est accidenté et s'étend sur le plateau de l'Adamaoua. Au nord, il est constitué d'une falaise (altitude moyenne 1100 mètres) qui y détermine sa limite géographique. A l'est, il est constitué des massifs résultant de l'érosion ancienne et de mouvements tectoniques aux alentours des villes de Meiganga et de la localité de Bagodo dans le département du Mbéré. Au centre, il est composé de plusieurs structures, des roches de granite et des lacs de cratères, des vallées et des cônes volcaniques. Au sud, le plateau s'abaisse jusqu'à la pénéplaine du département du Djerem. A l'ouest, il est constitué d'une chaîne de montagne atteignant des altitudes de plus de 2 240 mètres au mont Tchabal Mbabo dans le département du Faro et Déo. Il y a aussi des plaines et des bassins comme ceux de la plaine Tikar dans le département Mayo-Banyo.

### 1.1.4 Sols

Le sol de l'Adamaoua est fortement influencé par le climat, le relief, les précipitations et le type de végétation. Globalement, trois grandes familles de sols sont observées dans la région :

- Les sols ferrallitiques rouges (sols riches en oxyde de fer et en oxyde d'alumine) qui se développent sur le côté ouest de la région ;
- Les sols minéraux bruts sont des sols climatiques d'érosion sur cuirasses anciennes et couvrent le sud du plateau et le sud-ouest de Meiganga ;
- Les sols hydromorphes (sols saturés d'eau) sont très souvent rencontrés dans les bas-fonds notamment les plaines marécageuses de l'Adamaoua, généralement consécutives à des barrages volcaniques.

### 1.1.5 Hydrographie

Cette région est traversée par plusieurs fleuves à savoir :

- *le Djerem, le Lom, et le Meng* qui font partie des affluents de la Sanaga. Le Djerem prend sa source vers 1100 m d'altitude, à 10 km de Meiganga, dans cet important château d'eau du Cameroun. Il reçoit deux affluents la Vina et le Béli ou Meng. Le Lom prend sa source en république Centrafricaine et enfin le Béli ou Meng qui prend sa source à 2 km au nord-est de Banyo ;
- *le Faro et le Mayo-Déo* qui font partie des affluents de la Bénoué et prennent leur source à 1300 mètres d'altitude, à 25 km du nord de Ngaoundéré ;

---

<sup>3</sup> Région de l'Adamaoua schéma directeur régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SDRADDT), Octobre 2002.

- *la Bénoué* a deux principaux affluents : le Kébi et le Faro ;
- *la Vina et la Mbéré* alimentent le Logone occidental et prend sa source au nord de Ngaoundéré et Meiganga.

Le réseau hydrographique de la région alimente trois des quatre principaux bassins hydrographiques du Cameroun. C'est pour cette raison que cette région est souvent considérée comme « le château d'eau du Cameroun ».

## 1.2 Structure administrative

Cette région du Cameroun compte 5 départements pour 21 arrondissements ou communes et une communauté urbaine qui est celle de Ngaoundéré et regroupant les communes de Ngaoundéré I, II et III.

### 1.2.1 Départements

Les départements du Faro et Déo et du Mbéré comptent chacun 4 arrondissements, le Mayo-Banyo 3 arrondissements, la Vina 8 arrondissements et le Djerem 2 arrondissements.

**Carte 1.1: Carte administrative de la région de l'Adamaoua**



Source : INS

## 1.2.2 Arrondissements/Communes de l'Adamaoua

Les 21 communes de la région sont inégalement réparties dans l'ensemble de ses cinq départements. Le département du Faro et Déo comporte quatre (04) communes (Galim-Tignère, Kontcha, Mayo-Baléo, Tignère), celui du Mbéré compte quatre (04) communes (Dir, Djohong, Meiganga, Ngaoui), le Mayo-Banyo a trois (03) communes (Bankim, Banyo, Mayo-Darlé), la Vina a huit (08) communes (Belel, Martap, Mbé, Nganha, Ngaoundéré I, Ngaoundéré II, Ngaoundéré III, Nyambaka) et le Djerem deux (02) communes (Ngaoundal, Tibati).

**Tableau 1.2: Liste des arrondissements et communes par département**

Département	Chef-lieu	Nom de l'arrondissement	Nom de la commune	Nombre d'arrondissements/communes
Djerem	Tibati	Ngaoundal	Ngaoundal	2
		Tibati	Tibati	
Faro-et-Déo	Tignère	Galim-Tignère	Galim-Tignère	4
		Kontcha	Kontcha	
		Mayo-baleo	Mayo-Baléo	
		Tignère	Tignère	
Mayo-Banyo	Banyo	Bankim	Bankim	3
		Banyo	Banyo	
		Mayo-Darlé	Mayo-Darlé	
Mbéré	Meiganga	Dir	Dir	4
		Djohong	Djohong	
		Meiganga	Meiganga	
Vina	Ngaoundéré	Ngaoui	Ngaoui	7
		Belel	Belel	
		Martap	Martap	
		Mbé	Mbé	
		Nganha	Nganha	
		Ngaoundéré I	Ngaoundéré I	
		Ngaoundéré II	Ngaoundéré II	
		Ngaoundéré III	Ngaoundéré III	
Nyambaka	Nyambaka			
<b>TOTAL</b>				<b>18</b>

**Note :** Pour certains cas, le nom de la commune est différent de celui de l'arrondissement. Mais, l'espace territorial reste le même. Tel est le cas des arrondissements d'Assamba et de Nyakokombo qui correspondent respectivement aux communes d'Olanguina et de Kobdombo.

**Source :** MINAT, Décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de communes

## 1.3 Caractéristiques socioculturelles des populations

La population de la région de l'Adamaoua est composée de plusieurs groupes ethniques d'inégale importance en terme de nombre : les Foulbés, les Bororo, les Haoussas, les Gbaya, les Kaka, les Tikar, les Konja, les Vouté, les Mboum et les Dourou. L'islam est la religion dominante de la région, surtout au sein de l'ethnie Peule. Beaucoup d'ethnies conservent cependant des traditions animistes ou païennes, particulièrement dans les montagnes près de la frontière nigériane.

## 1.4 Situations économique, sanitaire et sociodémographique

Cette sous-section présente les atouts dont dispose la région en termes de sa situation économique et sociodémographique.

### 1.4.1 Situation économique

En 2016, la région de l'Adamaoua compte 6 055 entreprises et établissements, soit 2,9% de l'ensemble des entreprises du Cameroun (RGE 2, 2016). Ces entreprises se répartissent comme suit : 35 du secteur primaire, 1 025 du secteur secondaire et 4 995 du secteur tertiaire. Ces entreprises emploient un effectif global permanent de 13 255 personnes avec un ratio homme/femme de 1,4.

Les activités agricoles et pastorales occupent la grande majorité des habitants, même dans les zones dites urbaines. Le coton, dont la culture n'est pas encore très développée dans la région est cultivé dans les localités limitrophes avec la région du Nord. Le café robusta est cultivé dans le département du Mayo-Banyo, précisément dans la localité de Bankim.

S'agissant des cultures vivrières, le maïs et le sorgho occupent une place prépondérante.. L'adoption de la culture du maïs s'est aussi accentuée à cause de l'installation de la société Maïserie du Cameroun (MAISCAM).

Le potentiel industriel de la région, malgré son état embryonnaire, repose sur quelques industries. Parmi elles, on a MAÏSCAM (qui produit et transforme du maïs, du soja et du tournesol en farine) et la SOGELAIT spécialisée dans la production des produits laitiers. L'Adamaoua possède l'un des plus importants gisements de bauxite du monde dont l'exploitation est déjà décidée par le Gouvernement.

Selon le milieu de résidence, plus de sept personnes sur dix en milieu urbain exercent dans le tertiaire (29,5% dans le commerce et 41,3% dans les services). On y retrouve également 23,1% d'actifs occupés qui exercent dans le secteur de l'industrie. En milieu rural, plus de six actifs occupés sur dix exercent dans le primaire. S'agissant des autres secteurs, le secondaire occupe 7,6% et le tertiaire 25,1% d'actifs (commerce 11,2% et services 13,9%).

L'analyse selon le secteur d'activité et le sexe permet de remarquer que relativement à leurs homologues hommes, les femmes sont plus présentes dans le secteur primaire et moins dans le secteur des services.

**Tableau 1.3: Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus (%) par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Secteur institutionnel</b>					
Public	10,7	4,4	6,6	3,7	5,4
Privée formel	7,5	1,6	3,1	1,8	2,6
Informel non agricole	77,3	28,1	38,2	33,7	36,4
Informel agricole	4,5	65,9	52,1	60,8	55,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité</b>					
Primaire	6,0	67,3	54,8	59,7	56,8
Industrie	23,1	7,6	9,7	11,2	10,3
Commerce	29,5	11,2	13,3	15,9	14,3
Services	41,3	13,9	22,3	13,3	18,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

## 1.4.2 Situation sanitaire

Sur la période 2004-2014, on a enregistré une amélioration considérable sur le plan sanitaire. La proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est passée de 37,7% en 2004 à 58,4% en 2014, soit une évolution de 20,7 points sur cette période.

Le pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés a également beaucoup augmenté sur la période passant de 47,2% en 2004 à 79,9% en 2014, soit une progression de près de 32,7 points.

De 2004 à 2014 dans l'Adamaoua, la prévalence contraceptive qui correspond à la proportion de femmes de 15-49 ans en union utilisant une méthode de contraception (moderne ou traditionnelle) est restée quasi-stable (autour de 18%) sur la période 2004-2014.

La proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole a fortement évolué de 2004 à 2014 passant de 60,8% à 87,0%.

Malgré des tendances légèrement à la baisse, la mortalité des enfants (infantile et infanto-juvénile) reste relativement élevée dans la région sur la période 2004-2014 comparativement aux autres régions.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme en fin de vie féconde, si les conditions et le niveau actuel de la fécondité restaient invariables. Sa valeur est restée quasi stable entre 2004 et 2011.

La prévalence du VIH dans la population générale de 15-49 ans a baissé de 2004 à 2011 passant de 6,9% à 5,1%.

**Tableau 1.4: Quelques indicateurs de santé sur les femmes et les enfants**

Indicateurs	2004	2011	2014
Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	5,4	5,2	
Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié (en %)	37,7	47,4	58,4
Pourcentage des femmes 15-49 ans utilisant une méthode contraceptive quelconque	17,6	11,1	18,0
Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés (ayant reçu tous les vaccins)	47,2	53,7	79,9
Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole (en %)	60,8	64,0	87,0
Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	79	74	72
Mortalité infanto juvénile (pour 1000 naissances vivantes)	136	129	127
Prévalence du VIH	6,9	5,1	

Source: INS, EDSC III, 2004; EDS-MICS, 2011; MICS 5, 2014

## 1.4.3 Situation socio-démographique

D'après les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) réalisé en 2005, la population de l'Adamaoua était de 884 289 soit 5,1% de la population totale du Cameroun<sup>4</sup>.

En 2016, la population de la région de l'Adamaoua est estimée à 1 205 681 habitants<sup>5</sup>. Elle est peuplée de façon dispersée sur les 63 701 km<sup>2</sup> avec une population en majorité rurale. La population des femmes est estimée à 614 593 habitants et représente 51% de la population.

<sup>4</sup> Rapport de présentation des résultats définitifs du RGPH3, BUCREP, mars 2010.



Plus de la moitié de la population de la région (50,2%) est potentiellement active (15-64 ans). C'est dans le département du Djerem qu'on trouve la plus grande proportion d'actifs de 15-64 ans (54,1%) et la plus faible proportion se trouve dans le département du Mbéré (44,7%). L'ensemble de la population de la région est desservie sur le plan sanitaire par 193 formations sanitaires.

Le pourcentage de femmes veuves ou divorcées est de 12,1%. Cette proportion varie de 10,5% dans le département du Faro et Déo à 15,1% dans le département du Mbéré.

Dans la région de l'Adamaoua, 1,3% de personnes vivent avec un handicap. Suivant le département, cette proportion varie de 0,9% dans le département du Mayo-Banyo à 1,7% dans le département du Djerem.

La taille moyenne des ménages dans la région est de 5,1 personnes. Elle varie peu selon le département passant d'un minimum de 4,3 (Mayo-Banyo) à un maximum de 6,3 (Faro et Déo).

**Tableau 1.5: Quelques indicateurs sociodémographiques**

Département	Pourcentage d'enfants de 0 - 11 mois	Pourcentage d'enfants de 0 - 4 ans	Pourcentage d'enfants de 5 - 14 ans	Pourcentage de personnes de 15 - 64 ans	Pourcentage de personnes de 65 ans ou plus	Pourcentage de femmes veuves/divorcées	Pourcentage d'individus ayant un handicap	Taille moyenne des ménages
Djerem	1,9	13,5	30,7	54,1	1,8	10,5	1,7	5,1
Faro-et-Déo	4,1	19,4	32,7	45,1	2,8	10,6	1,2	6,3
Mayo-Banyo	2,1	13,9	28,7	53,7	3,7	13,7	0,9	4,3
Mbéré	3,9	17,8	34,6	44,7	2,9	15,1	1,5	5,4
Vina	3,9	15,8	29,0	52,3	2,9	11,2	1,3	4,9
<b>Adamaoua</b>	<b>3,5</b>	<b>16,2</b>	<b>30,7</b>	<b>50,2</b>	<b>2,9</b>	<b>12,1</b>	<b>1,3</b>	<b>5,1</b>

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

<sup>5</sup> Projections démographiques et estimations des cibles prioritaires des différents programmes et interventions de santé, INS, juin 2016.

## **CHAPITRE 2 : PAUVRETE MONETAIRE**

Ce chapitre, structuré en deux sections, est consacré à l'analyse du profil de pauvreté monétaire en 2014 et à l'évolution des indicateurs de pauvreté monétaire dans la Région de l'Adamaoua.

### **2.1 Tendances des indicateurs de pauvreté monétaire**

Cette section est consacrée à l'analyse du profil, de pauvreté monétaire de la région de l'Adamaoua en 2014 et présente la dynamique des indicateurs de pauvreté et d'inégalités sur la période 2007-2014.

#### **2.1.1 Profil de pauvreté monétaire en 2014**

Cette section analyse la pauvreté monétaire en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques et économique du chef de ménage notamment le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la situation d'activité et le secteur d'activité.

Il ressort du tableau 2.1 qu'en 2014, le taux de pauvreté (ou incidence de la pauvreté) dans la région de l'Adamaoua est de 47,1%; soit plus de 9,6 points au dessus du niveau national. Elle est la 4<sup>ème</sup> région la plus pauvre du pays.

Le taux de pauvreté monétaire est plus élevé dans les ménages dirigés par les hommes (49,6%) que dans ceux dirigés par les femmes (32,0%). Suivant la taille du ménage, on observe que la pauvreté augmente avec celle-ci, passant de pratiquement 2,7% dans les ménages unipersonnels à 59,0% dans les ménages d'au moins 8 personnes.

Le taux de pauvreté croît sensiblement avec l'âge du chef de ménage. En effet, il est de 33,3% dans les ménages dirigés par une personne âgée de moins de 35 ans, 49,5% dans les ménages dont le chef est âgé de 35-64 ans et 67% dans les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus.

Il se dégage également des résultats que le taux de pauvreté baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, passant de 55,5% dans les ménages dont le chef est non scolarisé à 0,0% dans ceux dont le chef est de niveau supérieur.

L'analyse selon la situation d'activité permet d'observer que les ménages dont les chefs sont actifs occupés sont plus vulnérables en matière de pauvreté (49,8%). Ce groupe est suivi des ménages dont le chef est inactif (37,7%).

L'influence du secteur d'activité du chef de ménage sur le statut de pauvreté du ménage n'apporte pas un résultat surprenant. En effet, les ménages dont les chefs exercent dans le secteur primaire sont les plus pauvres (74,5%), comparativement aux autres secteurs

**Tableau 2.1: Indicateurs de pauvreté monétaire (%) suivant quelques caractéristiques sociodémographiques et économiques**

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure des pauvres	Structure de la population
<b>Adamaoua</b>	<b>47,1</b>	<b>18,5</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	13,0	2,1	0,6	5,4	19,7
Rural	55,5	22,5	11,7	94,6	80,3
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Masculin	49,6	19,7	10,3	90,7	86,3
Féminin	32,0	10,5	4,6	9,3	13,7
<b>Taille du ménage</b>					
1 personne	2,7	0,3	0,0	0,4	6,1
2 - 3 personnes	15,6	4,2	1,5	3,8	11,6
4 - 5 personnes	44,1	13,7	6,2	16,7	17,9
5 - 6 personnes	55,7	20,7	10,5	25,6	21,7
8 personnes ou plus	59,0	25,8	13,8	53,5	42,7
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>					
Non scolarisé	55,5	23,3	13,0	46,7	39,7
Primaire	56,3	20,2	9,2	38,4	32,2
Secondaire 1er cycle	37,8	15,9	8,6	11,3	14,1
Secondaire 2nd cycle	29,5	8,0	2,6	3,6	5,7
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	8,3
<b>Âge du chef de ménage</b>					
Moins de 35 ans	33,3	10,3	4,6	20,0	28,3
35 - 64 ans	49,5	20,3	10,8	61,8	58,9
65 ans ou plus	67,0	28,3	14,2	18,1	12,8
<b>Type de ménage</b>					
Ménage unipersonnel	2,7	0,3	0,0	0,4	6,1
Monoparental strict	37,8	9,9	3,6	3,0	3,8
Monoparental élargi	40,0	13,8	7,0	7,0	8,2
Nucléaire strict	59,8	22,4	10,7	41,1	32,4
Nucléaire élargi	42,9	17,5	9,1	17,2	18,9
Autre élargi	48,2	20,9	11,7	31,3	30,6
<b>Situation d'activité du chef de ménage</b>					
Actif occupé	49,8	19,3	9,9	88,1	83,4
Chômeur BIT	4,6	1,5	0,5	0,2	1,9
Chômeur découragé	30,6	2,6	0,2	0,4	0,6
Cherche emploi mais pas disponible à l'instant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inactif	37,7	16,4	8,4	11,3	14,1
<b>Secteur d'activité du chef de ménage</b>					
Primaire	74,5	32,5	17,6	70,6	47,2
Secondaire	36,9	10,6	4,6	8,4	11,4
Tertiaire	25,2	6,7	2,6	20,9	41,4
<i>Commerce</i>	25,6	8,8	4,2	8,1	15,8
<i>Services</i>	25,0	5,4	1,6	12,8	25,6
<b>Ensemble</b>	<b>47,1</b>	<b>18,5</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INS, ECAM 4, 2014

La profondeur de la pauvreté dans la région de l'Adamaoua est de 18,5% en 2014. Avec ce niveau, cette région se positionne comme la quatrième du pays où l'écart entre le niveau de la consommation moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté en pourcentage du seuil est le plus élevé.

La sévérité qui mesure les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres se situe à 9,5% dans la région en 2014. Avec ce niveau, cette région apparaît comme la quatrième du pays en 2014 où les inégalités sont plus criardes entre les pauvres.

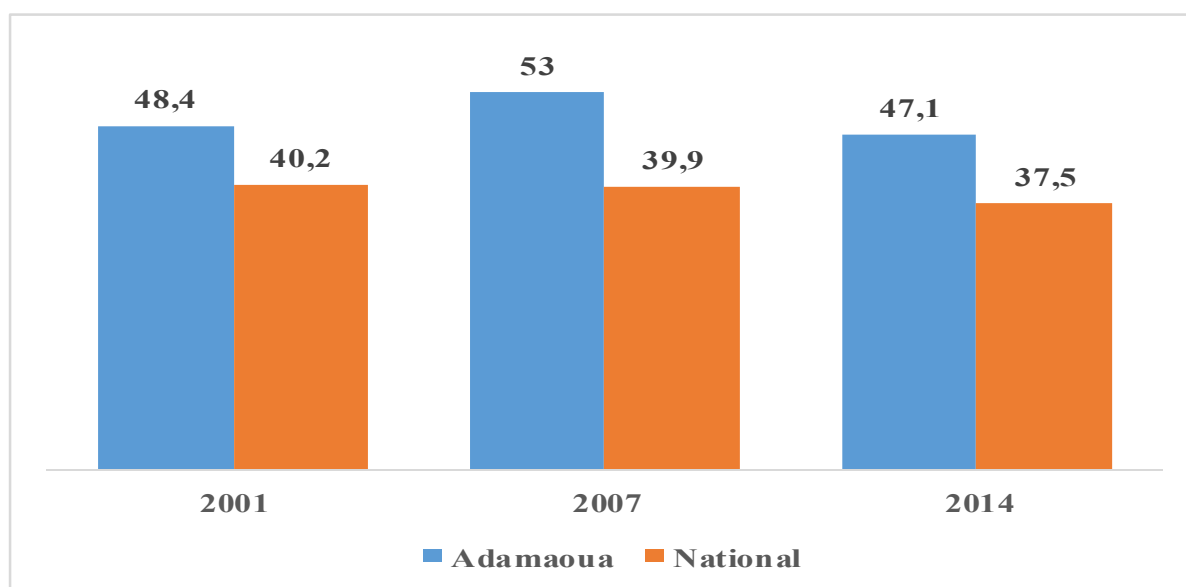
## 2.1.2 Evolution de la pauvreté monétaire de 2001 à 2014

Cette section traite de l'évolution de l'incidence, de la profondeur et la sévérité de la pauvreté monétaire de 2001 à 2014.

### 2.1.2.1 Evolution du taux de pauvreté monétaire

Selon le rapport « tendances, profil et déterminants de la pauvreté de 2001 à 2014 », la situation de pauvreté dans la région de l'Adamaoua demeure préoccupante. En effet, estimée à 48,4% en 2001, l'incidence de la pauvreté passe à 53,0% en 2007 et chute pour se situer à 47,1% en 2014. Malgré ce léger recul de 1,3 point par rapport à 2001, cette région demeure la quatrième région du pays la plus pauvre en 2014. .

**Graphique 2.1: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014**



Source: INS, ECAM 2, 2001; ECAM 3, 2007; ECAM 4, 2014.

### 2.1.2.2 Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire

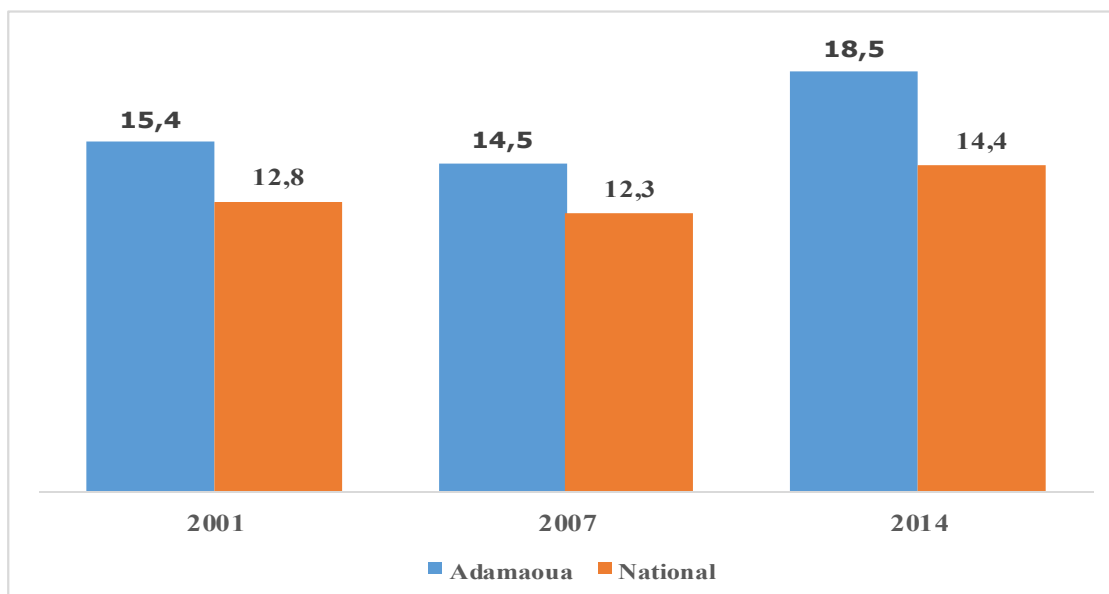
La profondeur de la pauvreté monétaire qui mesure l'écart relatif entre le niveau de vie (mesuré par la consommation annuelle par équivalent-adulte<sup>6</sup>) des pauvres et le seuil<sup>7</sup> a augmenté sur la période 2001-2014. Elle est passée de 15,4% en 2001 à 18,5% en 2014. Ce résultat traduit le fait que le niveau de consommation des pauvres en 2014 est encore plus éloigné du seuil de pauvreté qu'en 2001<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

<sup>7</sup> Le seuil a été évalué à 232 547 FCFA en 2001, 269 443 FCFA en 2007 et 339 715 FCFA en 2014, correspondant respectivement à 637 FCFA, 738 FCFA et 931 FCFA par équivalent-adulte et par jour.

<sup>8</sup> Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014, INS, Décembre 2015.

**Graphique 2.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014**

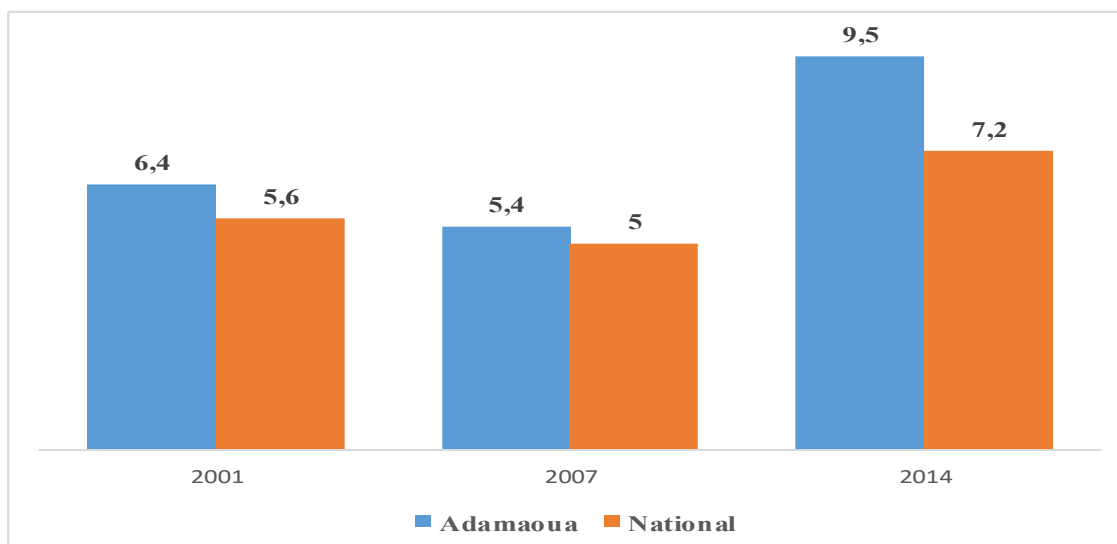


Source: INS, ECAM 2, 2001; ECAM 3, 2007; ECAM 4, 2014

### 2.1.2.3 Evolution de la sévérité de la pauvreté monétaire

La pauvreté est également appréhendée par l'analyse des inégalités de consommation entre les pauvres à travers l'estimation de la sévérité. Les résultats de l'étude montrent que les inégalités de consommation entre les pauvres ont diminué de 2001 à 2007 et se sont ensuite aggravées de 2007 à 2014.

**Graphique 2.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (en %) dans l'Adamaoua et au niveau national de 2001 à 2014**



Source: INS, ECAM 2, 2001; ECAM 3, 2007; ECAM 4, 2014

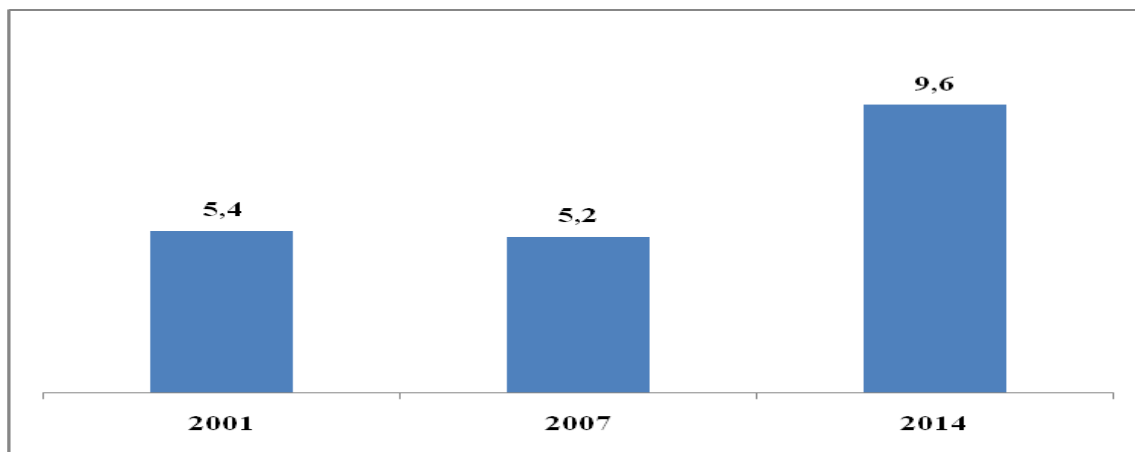
### 2.1.3 Evolution des inégalités

Les inégalités des dépenses de consommation des ménages sont mesurées dans cette section à travers le rapport inter quintile (Q5/Q1) et l'indice de Gini.

### 2.1.3.1 Evolution du rapport Q5/Q1 de la consommation des ménages

Le rapport inter quintile (Q5/Q1), donne une idée des écarts entre les dépenses de consommation des 20% de ménages les plus aisés (Q5) et celles des 20% de ménages les plus pauvres (Q1). Il est de 9,6 en 2014 dans la région de l'Adamaoua (Graphique 2.4 ci-après). Ceci signifie qu'en 2014, la consommation des 20% de ménages les plus aisés est quasiment 10 fois supérieure à celle des 20% de ménages les plus pauvres. Ce rapport inter quintile (Q5/Q1) est passé de 5,4 en 2001 à 9,6 en 2014 traduisant le fait que, ces inégalités ont pratiquement doublé entre 2001 et 2014. En effet, elles sont passées de 5 fois plus en 2001 à près de 10 fois plus en 2014.

**Graphique 2.4: Evolution régionale du rapport Q5/Q1 de 2001 à 2014**

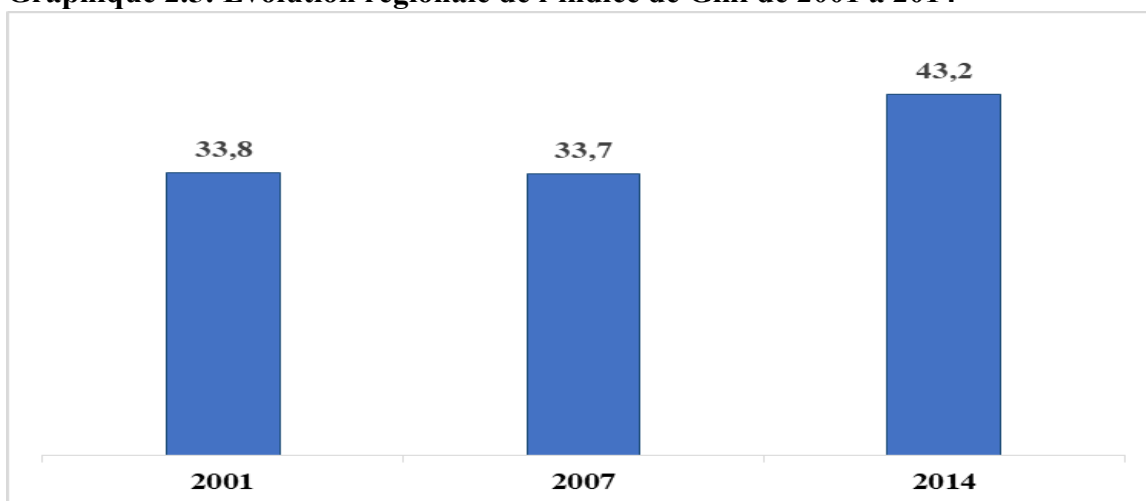


Source: INS, ECAM 2, 2001; ECAM 3, 2007; ECAM 4, 2014

### 2.1.3.2 Evolution de l'indice de Gini

L'inégalité entre les consommations des ménages est également appréhendée par l'indice de Gini, qui mesure le degré de concentration de la consommation. Cet indice varie de zéro à cent, et plus il s'éloigne de zéro, plus l'inégalité est importante. L'indice de Gini varie de 33,8% en 2001 à 33,7% en 2007 et 43,2% en 2014 (graphique 2.5), soit une augmentation de 9,5 points de pourcentage au cours de la période 2001-2014 ; traduisant ainsi une aggravation de l'inégalité des dépenses de consommation des ménages au sein de la population.

**Graphique 2.5: Evolution régionale de l'indice de Gini de 2001 à 2014**



Source: INS, ECAM 2, 2001; ECAM 3, 2007; ECAM 4, 2014

## 2.2 Carte de pauvreté monétaire en 2016

La carte de pauvreté renvoie à un ensemble de techniques dont l'objectif est de désagréger les indicateurs de pauvreté monétaire à des niveaux administratifs et géographiques plus fins (DAVIS, 2003). L'élaboration de la carte de pauvreté en combinant les données de l'ECAM 4 de 2014 et de l'EC-ECAM 4 de 2016 a permis de disposer des estimations désagrégées jusqu'aux niveaux des départements et des communes de la région de l'Adamaoua sur ce phénomène en 2016. Cette partie comporte deux sections. La première est consacrée à la carte de pauvreté au niveau des départements et la deuxième présente celle-ci au niveau des communes.

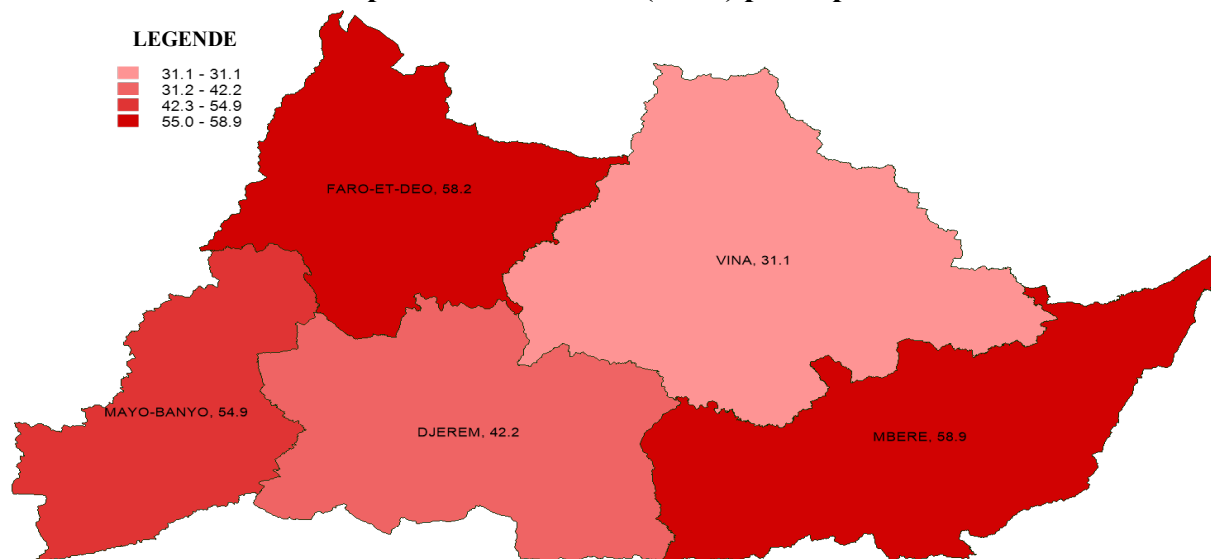
### 2.2.1 Carte de pauvreté monétaire des départements en 2016

Dans cette section, l'analyse porte sur les indicateurs de pauvreté monétaire par département. Il s'agit de l'incidence de la pauvreté, de la profondeur de la pauvreté et de l'incidence de la pauvreté chronique.

#### 2.2.1.1 Incidence de la pauvreté monétaire par département

Globalement, le taux de pauvreté monétaire de la région est évalué à 43,5% en 2016. Au niveau des départements les taux les plus élevés sont enregistrés dans les départements du Mbéré (58,9%) et du Faro et Déo (58,2%). Le département de la Vina (31,1%) est relativement le moins touché par la pauvreté dans la région avec un niveau inférieur à la valeur nationale.

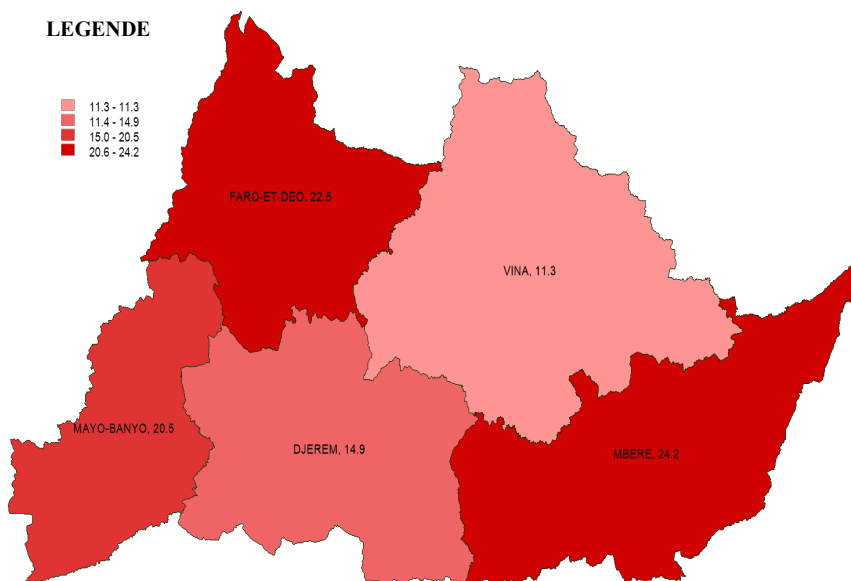
Carte 2.2: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 2.2.1.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par département

**Carte 2.3: Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par département**



La profondeur de la pauvreté monétaire traduit également le gap moyen entre les dépenses de consommation finale des pauvres et le seuil de pauvreté. Elle se situe à 16,5% en 2016 dans l'Adamaoua. Selon le département, des différences sont observées. Le Mbéré (24,2%) est le département où la profondeur de la pauvreté est la plus élevée et la Vina (11,3%) est celui où son niveau est le plus bas.

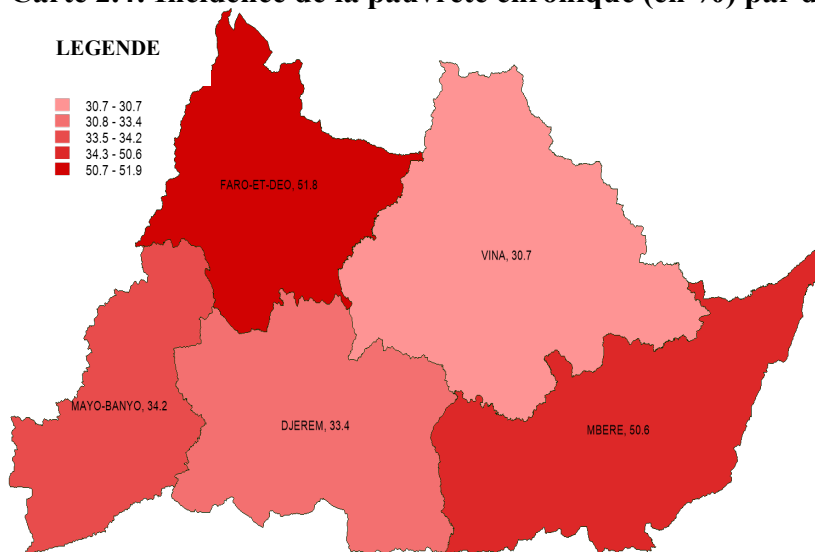
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 2.2.1.3 Incidence de la pauvreté chronique par département

La pauvreté chronique se traduit par une absence ou insuffisance de dotation, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Un ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition à un ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation. La carte ci-dessous permet de situer chaque département en termes d'ampleur de pauvreté chronique dans la région de l'Adamaoua.

L'incidence de la pauvreté chronique est de 38,1% dans la région de l'Adamaoua. Cet indicateur rapporté au taux de pauvreté monétaire permet de constater que cette pauvreté touche 80,9% des pauvres.

**Carte 2.4: Incidence de la pauvreté chronique (en %) par département**



L'incidence de la pauvreté chronique varie de 30,7% dans la Vina à 51,8% dans le Faro et Déo.

L'analyse du taux de pauvreté chronique selon le département permet d'observer que les départements sont classés dans le même ordre que pour la pauvreté monétaire. Toutefois, les niveaux les plus élevés sont observés dans les départements du Mbéré (50,6%) et du Faro et Déo (51,8%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016



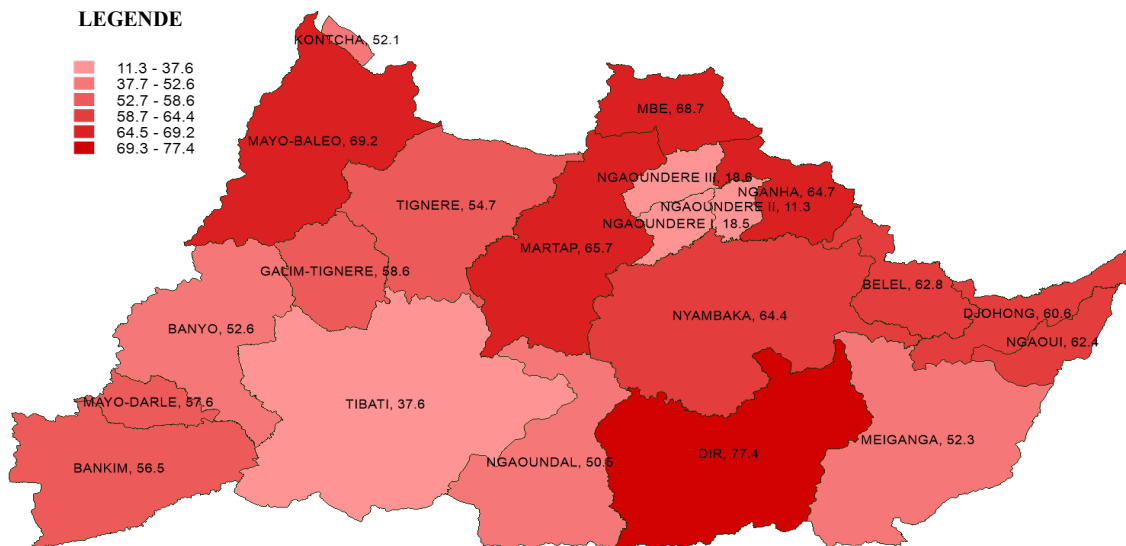
## 2.2.2 Carte de pauvreté monétaire des communes en 2016

Cette section analyse les indicateurs de pauvreté monétaire par commune.

### 2.2.2.1 Incidence de la pauvreté monétaire par commune

Selon la commune, on observe des disparités de l'incidence de la pauvreté monétaire. Elle est plus élevée dans les communes de Dir (77,4%) dans le Mbéré, de Mayo-Baléo (69,2%) dans le Faro et Déo et de Mbé (68,7%) dans la Vina.

**Carte 2.5: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par commune**

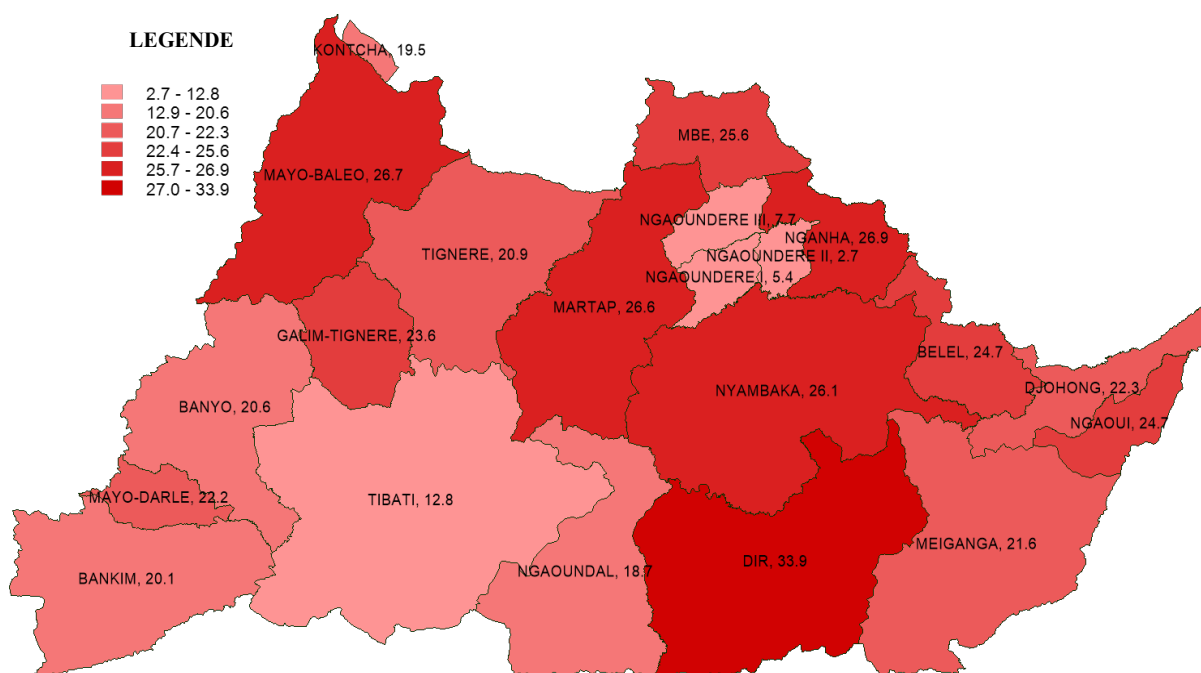


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 2.2.2.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par commune

La profondeur de la pauvreté qui mesure le gap moyen entre la dépense annuelle de consommation par équivalent adulte des ménages pauvres et le seuil de pauvreté en pourcentage du seuil varie selon les communes. Elle passe de 2,7% dans la commune de Ngaoundéré II à 33,9% dans la commune de Dir.

**Carte 2.6 : Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par commune**

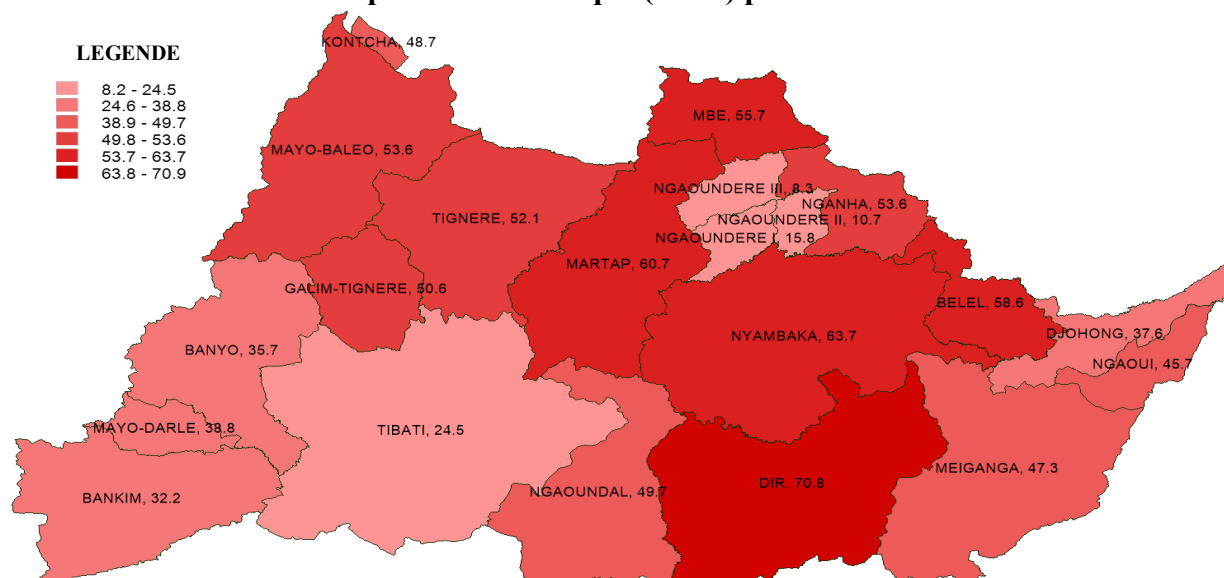


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 2.2.2.3 Incidence de la pauvreté chronique par commune

Selon la commune, on observe des différences. L'incidence de la pauvreté chronique est plus élevée dans les communes de Dir (70,8%), de Nyambaka (63,7%), de Martap (60,7%), de Mbé (55,7%) et de Mayo-Baléo (53,6%). Ce résultat met en évidence le fait que le phénomène de pauvreté chronique n'est pas toujours plus présent dans les communes ayant des taux de pauvreté monétaire les plus élevés.

**Carte 2.7: Incidence de la pauvreté chronique (en %) par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

## CHAPITRE 3 : CARTOGRAPHIE DE QUELQUES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable indiquent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici 2030. Ils constituent un ensemble de propositions de réponses aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la gouvernance, à la paix et à la justice. Ces objectifs sont interconnectés et il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles.

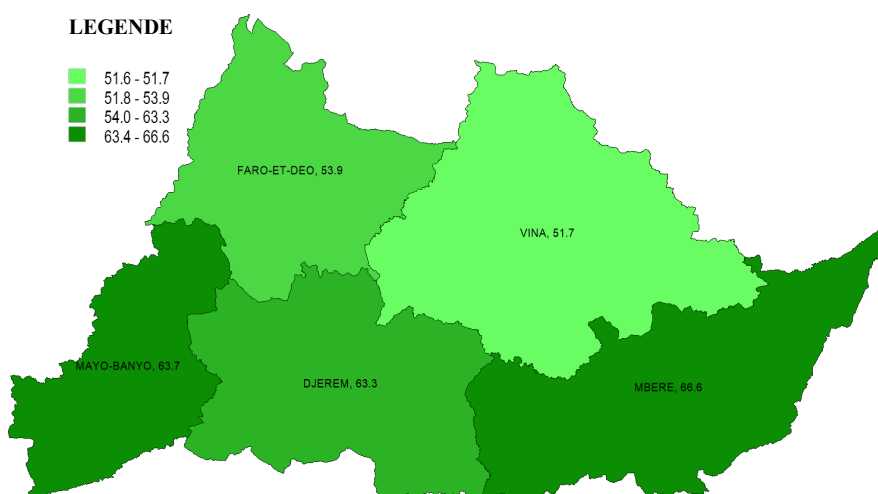
### 3.1 Emploi

L'emploi est retenu comme un pilier déterminant de la réussite de la politique économique déclinée dans le DSCE du Cameroun sur la période 2010-2020. Cette préoccupation est aussi stipulée dans l'ODD 8 qui vise la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Pour assurer le suivi de l'emploi, il est préconisé des enquêtes périodiques (enquêtes annuelles sur l'emploi, enquêtes conjoncturelles, les enquêtes de type 1-2-3, etc.). Cependant, les enquêtes ECAM 4 de 2014 et EC-ECAM 4 de 2016 bien que n'étant pas des enquêtes spécifiques sur l'emploi ont permis de disposer des estimations indirectes pour quelques indicateurs tels que, les taux d'emploi<sup>9</sup>, la part de l'emploi non salarié et le taux chômage.

#### 3.1.1 Emploi chez les personnes de 15 à 64 ans

L'indicateur analysé dans cette section est le taux d'emploi. Cet indicateur est rattaché à la cible 8.5 « d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ».

**Carte 3.1: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par département**



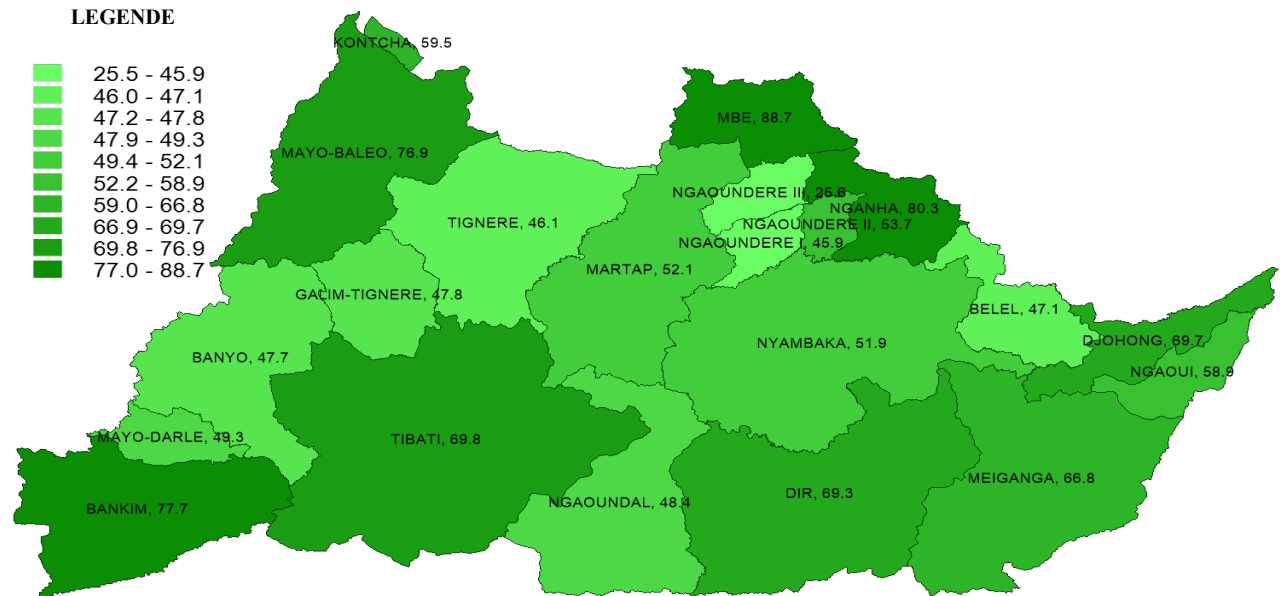
Ce taux, calculé sur les personnes de 15 à 64 ans, se situe à 57,4% dans l'Adamaoua en 2016. Selon le département, cet indicateur varie d'un minimum de 51,7% dans le département de la Vina à un maximum de 66,6% dans le département du Mbéré.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

<sup>9</sup> Cet indicateur est aussi connu sous le nom de ratio emploi/population et se définit comme le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Il permet généralement d'apprécier la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

Les taux d'emploi les plus faibles sont observés dans les communes de Ngaoundéré III (25,6%), de Ngaoundéré I (45,9%), de Belel (47,1%), de Mayo-Darlé (49,3%), de Tignère (46,1%), de Galim-Tignère (47,8%) et de Ngaoundal (48,4%). Par ailleurs, dans la plupart des autres communes, au moins 6 personnes sur 10 sont en situation d'emploi.

**Carte 3.2: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune**

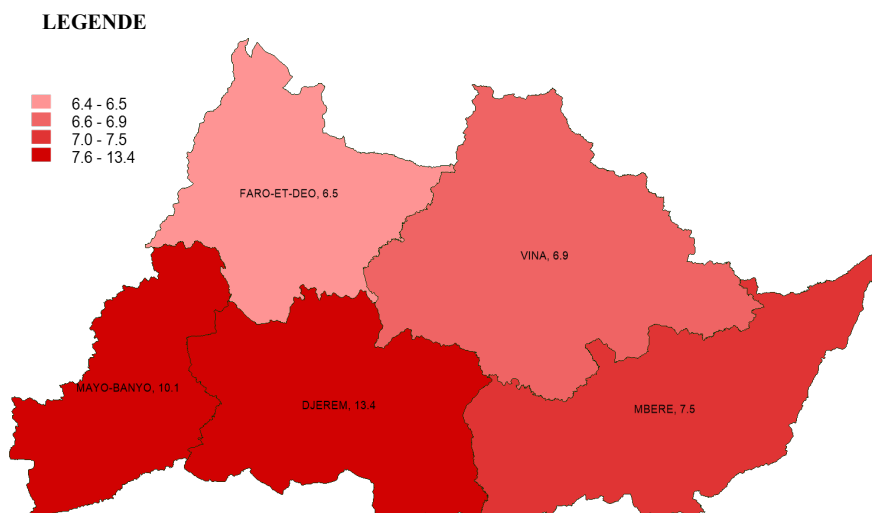


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.1.2 Emploi chez les enfants de 5 à 14 ans

Cet indicateur est lié à la cible 8.7 « Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ».

**Carte 3.3: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par département**



Le taux d'emploi des enfants de 5-14 ans est un proxy de l'indicateur 8.7.1 (Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans<sup>10</sup> qui travaillent, par sexe et âge) des ODD. Ce taux d'emploi est de 8% dans la région de l'Adamaoua en 2016.

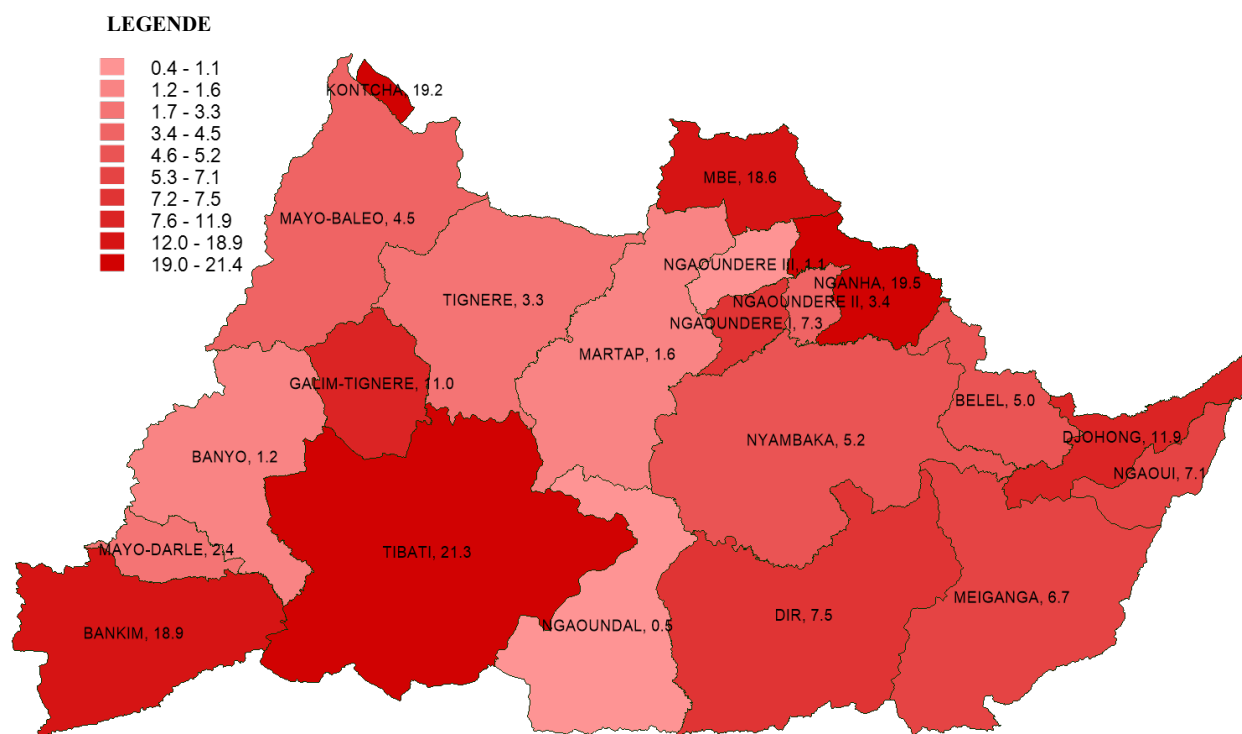
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

<sup>10</sup> La législation du travail au Cameroun autorise les enfants de travailler à partir de 15 ans.

Selon le département, l'on observe des variations d'un minimum de 6,5% dans le département du Faro et Déo à un maximum de 13,4% dans le département du Djerem.

. Le travail des enfants est peu répandu dans les communes de Ngaoundéré II (3,4%), de Tignère (3,3%), de Mayo-Darlé (2,4%), de Martap (1,6%), de Banyo (1,2%), de Ngaoundéré III (1,1%), et de Ngaoundal (0,5%). Cependant, dans les communes de Tibati, Nganha, Kontcha, Bankim, et Mbe, le travail des enfants concerne environ un enfant sur cinq.

**Carte 3.4: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par commune**

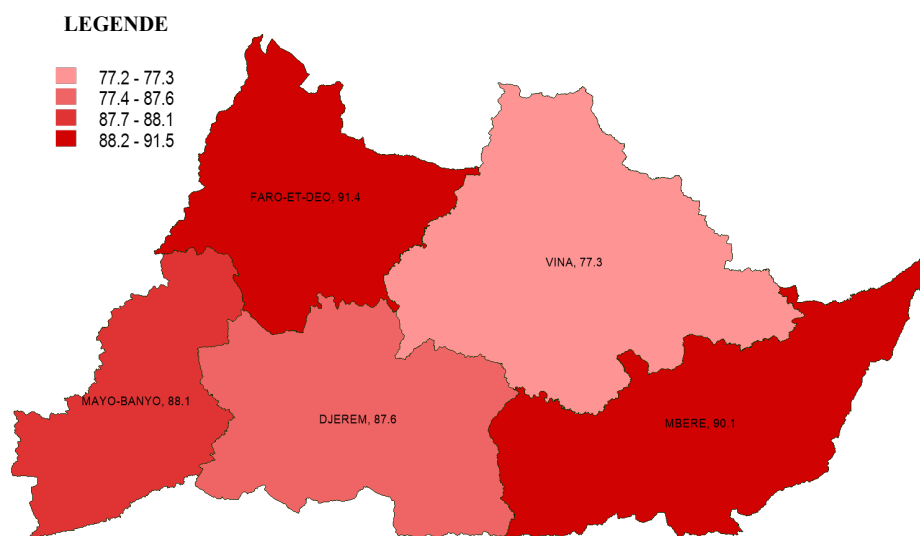


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.1.3 Emploi non-salarié dans la population active occupée

L'emploi non salarié est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire sous aucune forme. Il regroupe les employeurs, les personnes établies à leur propre compte, les membres des coopératives de production, les apprentis et les travailleurs familiaux non rémunérés. En 2016, dans la région de l'Adamaoua, 84,3% des personnes actives occupées sont non salariées. Ce résultat traduit davantage le manque d'opportunités d'emplois formels auquel font souvent face les demandeurs d'emplois puisque la majeure partie des travailleurs sont généralement employés dans l'informel, où les revenus sont souvent faibles et précaires.

**Carte 3.5: Part de l'emploi non salarié (en %) par département**

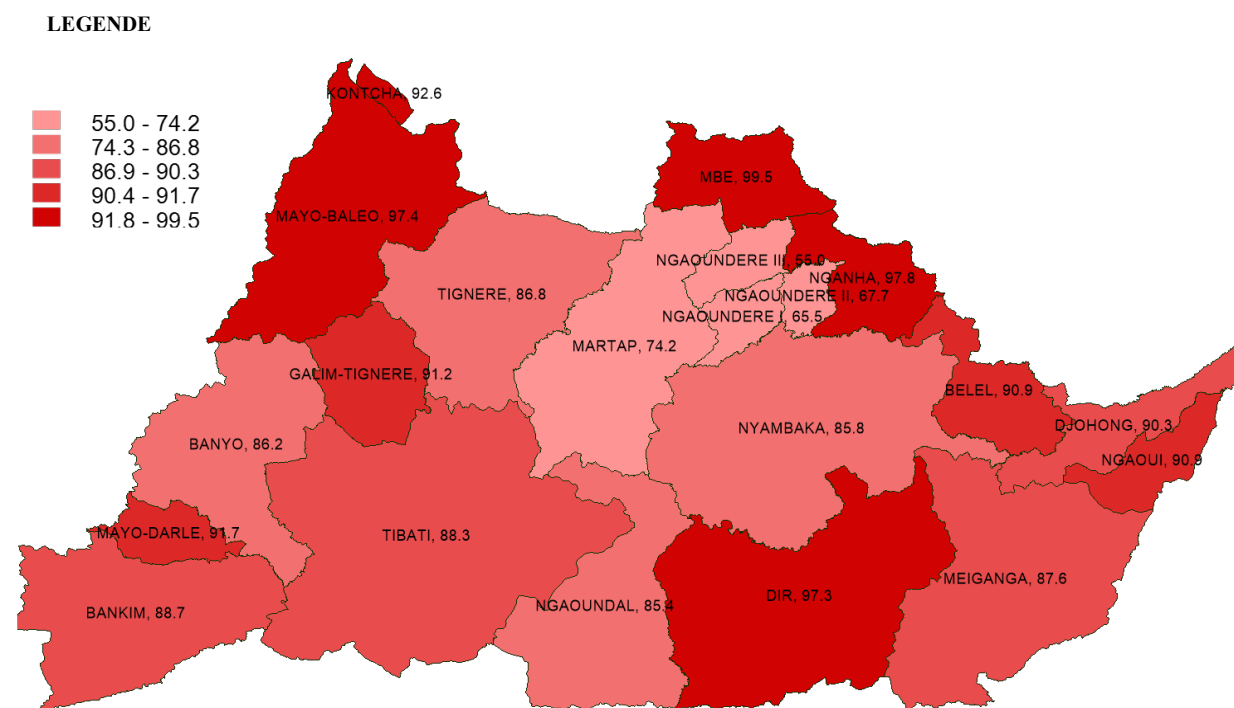


Il existe très peu de disparités de ce taux d'emploi selon le département. Les travailleurs non-salariés sont relativement plus nombreux dans tous les départements de l'Adamaoua passant de 77,3% dans la Vina à 91,4% dans le Faro et Déo. .

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, ces taux demeurent élevés (au-delà de 74%) à l'exception des communes de Ngaoundéré I (65,5%), Ngaoundéré II (67,7%) et de Ngaoundéré III (55,0%). Ces résultats traduisent la forte vulnérabilité/précarité des emplois dans cette région. Il faut noter le cas des communes de Mbe (99,5%), Nganha (97,8%), Dir (97,3%), et Belel (90,1%) où la quasi-totalité des actifs occupés (plus de 9 actif occupé sur 10) sont non-salariés.

**Carte 3.6: Part de l'emploi non salarié (en %) par commune**

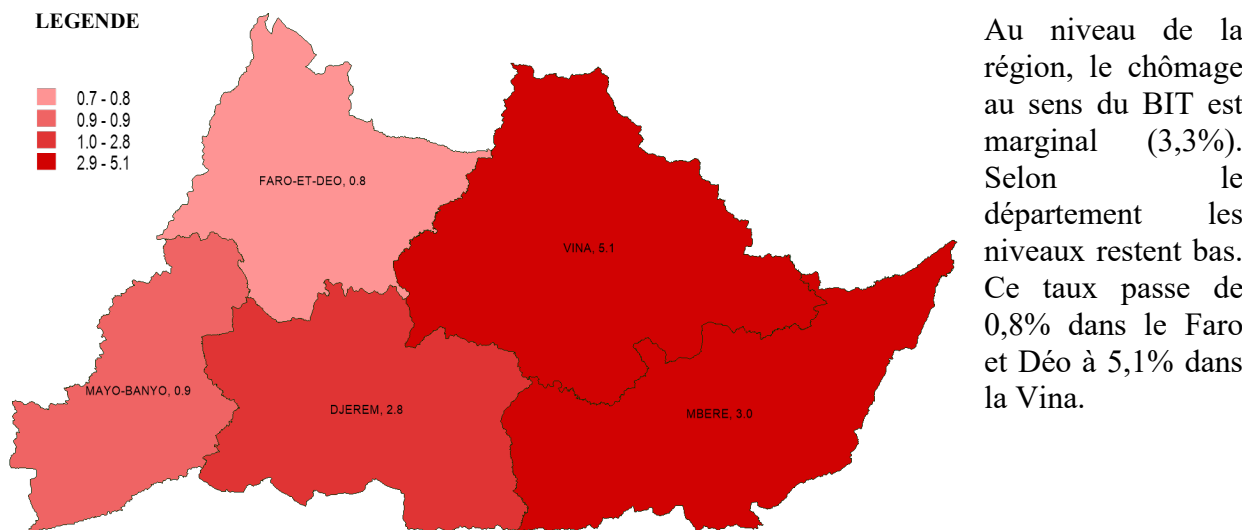


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.1.4 Chômage des personnes de 15 à 64 ans

Le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. Dans le cadre de l'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4, le concept de chômage retenu en premier lieu est le chômage au sens du BIT qui prend en compte le fait de n'avoir pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la période de référence (les 7 derniers jours précédant l'enquête), mais recherchant activement le travail et étant disponible à saisir toute opportunité d'emploi qui se présenterait. Par le critère de recherche active, il se distingue du chômage élargi qui inclut les personnes sans emploi qui se déclarent disponibles pour travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches pour avoir un emploi. Le taux de chômage au sens du BIT analysé correspond à la part de chômeurs dans la population active. Il a été calculé en divisant le nombre de chômeurs c'est-à-dire de personnes en recherche active d'emploi, disponible pour l'occuper par la population active âgée de 15 à 64 ans.

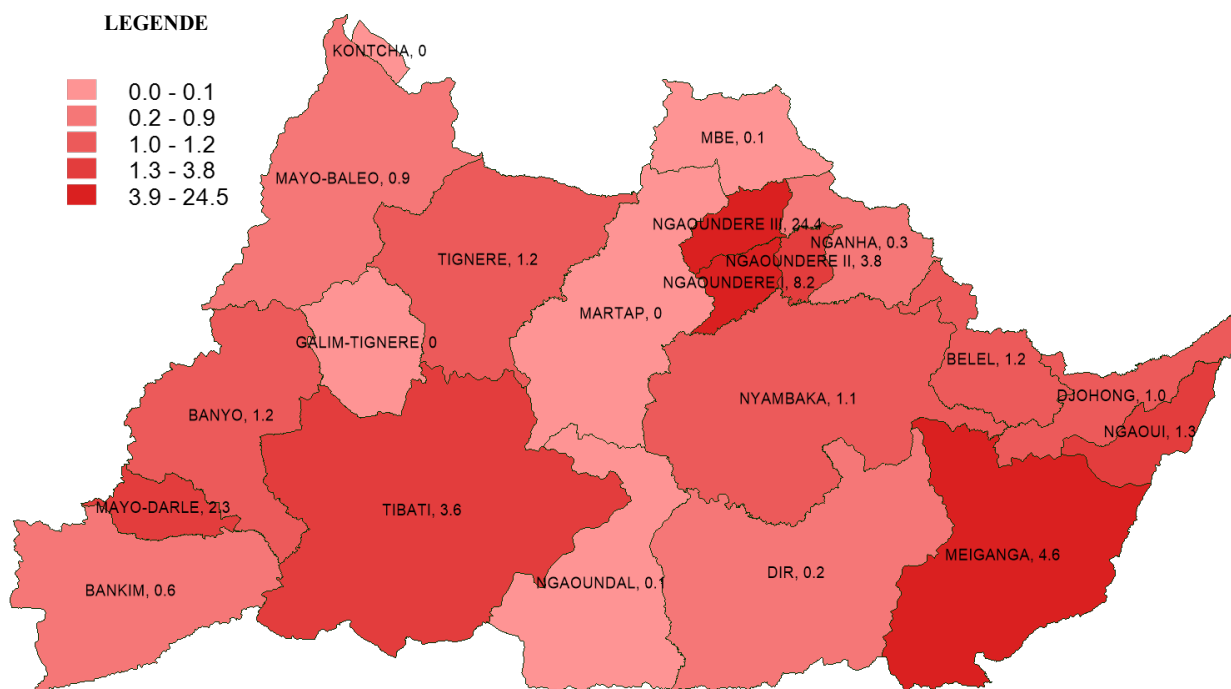
**Carte 3.7: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, le constat est pratiquement le même. Toutefois, la commune de Ngaoundéré III se démarque par rapport aux autres par son taux relativement élevé (24,4%).

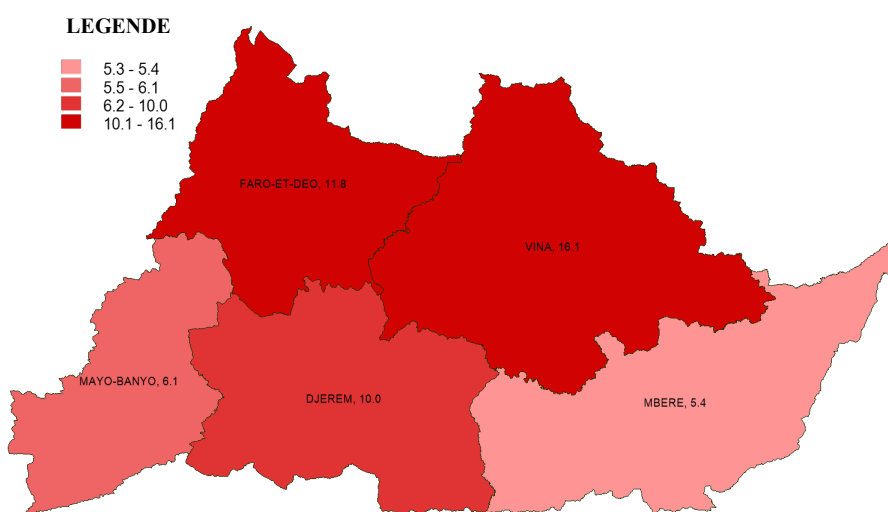
**Carte 3.8: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

En considérant plutôt le chômage au sens élargi, qui est plus adapté au contexte du Cameroun, le taux de chômage se situe à 11,4% dans la région, soit un écart de 8,1 points par rapport au taux de chômage au sens du BIT. Ce qui signifie qu'une frange des personnes en âge de travailler et sans emploi, bien qu'étant disponibles pour travailler, n'entreprennent aucune démarche effective de recherche d'emploi, sur la période de référence considérée.

**Carte 3.9: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par département**



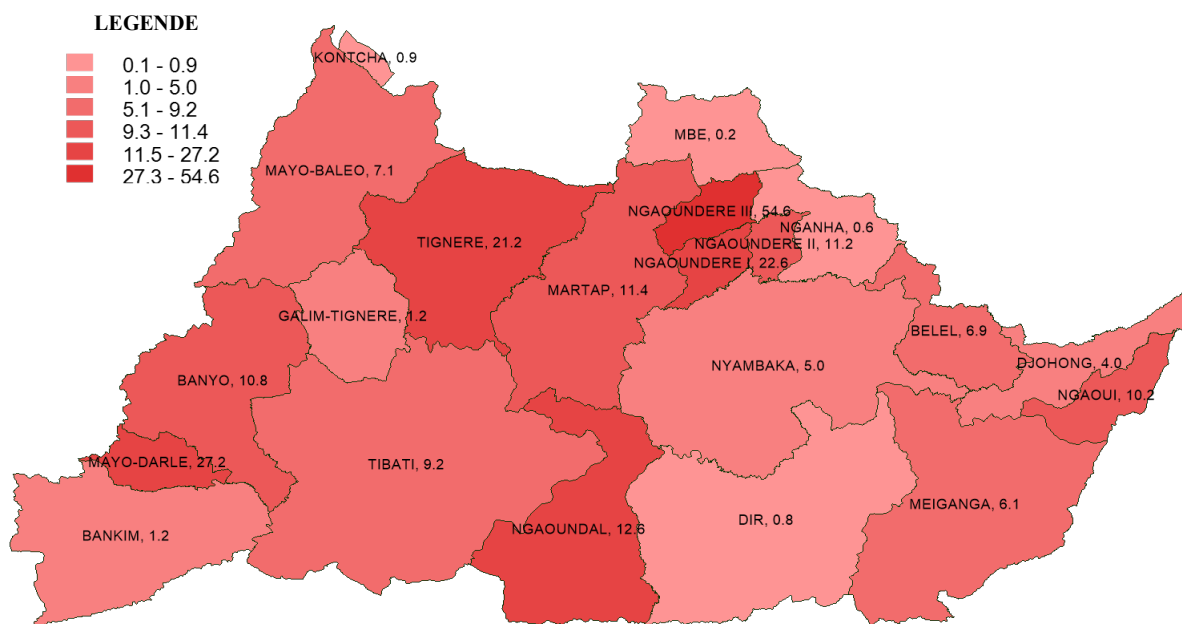
Le taux de chômage au sens élargi présente également des disparités suivant le département. Il varie d'un minimum de 5,4% dans le département du Mbéré à un maximum de 16,1% dans la Vina.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016



Selon la commune, il est plus élevé dans les communes de Ngaoundéré III (54,6%), de Ngaoundéré I (22,6%), de Mayo-Darlé (27,2%) et de Tignère (21,2%) et faible dans les autres communes.

**Carte 3.10: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune**



Source: INS, EC-ECAM 4, 2016

## 3.2. Education

Dans cette section, l'analyse portera sur une dizaine d'indicateurs de l'éducation. Il s'agit des indicateurs suivants : le taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans, le taux d'alphabétisation des personnes de 15-64 ans, le taux net de scolarisation au primaire, le pourcentage d'enfants âgés de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire, le taux net de scolarisation au secondaire, l'indice de parité fille/garçon au primaire, l'indice de parité fille/garçon au secondaire, le pourcentage des enfants âgés de 6-11 ans hors-école, le pourcentage des personnes âgées de 12-18 ans hors-école, le pourcentage des jeunes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail.

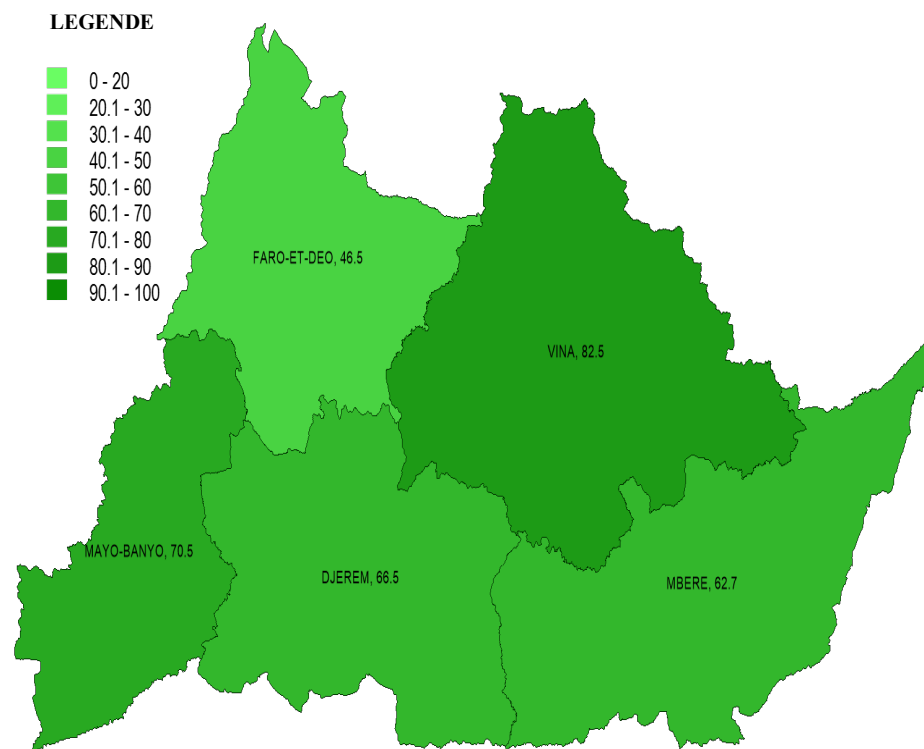
### 3.2.1 Alphabétisation

La cible 4.6 des ODD préconise que d'ici à 2030, l'on fasse en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter. Dans le cadre de l'EC-ECAM 4, l'alphabétisation est considérée comme l'aptitude à lire et écrire une phase simple en français ou en anglais. Cette appréciation était déclarative. Deux indicateurs sont calculés sur l'alphabétisation, l'un sur les jeunes de 15-24 ans et l'autre sur les personnes de 15-64 ans.

#### 3.2.1.1 Alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans

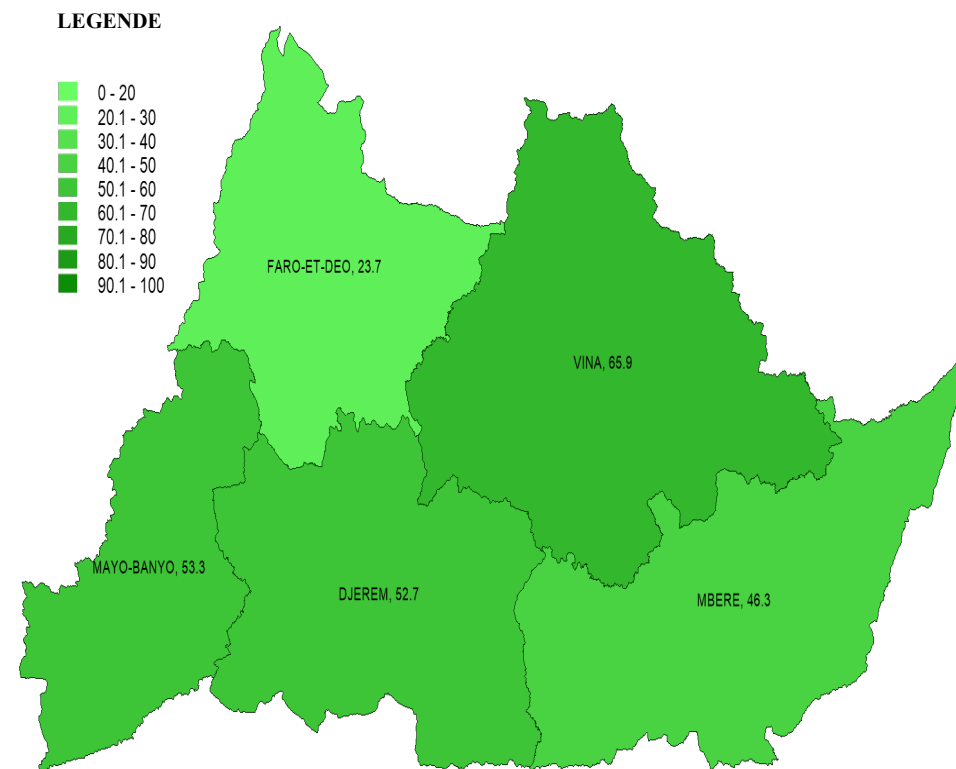
Dans la région de l'Adamaoua, le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans est de 63,6%. Le niveau le plus faible est enregistré dans le département du Faro et Déo (33,6%) tandis que les niveaux les plus élevés sont obtenus dans les départements de la Vina (74,9%), du Mayo-Banyo (62,8%). Les taux d'alphabétisation sont plus élevés chez les garçons que chez les filles dans la totalité des départements.

**Carte 3.11: Taux d'alphabétisation des jeunes hommes de 15-24 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

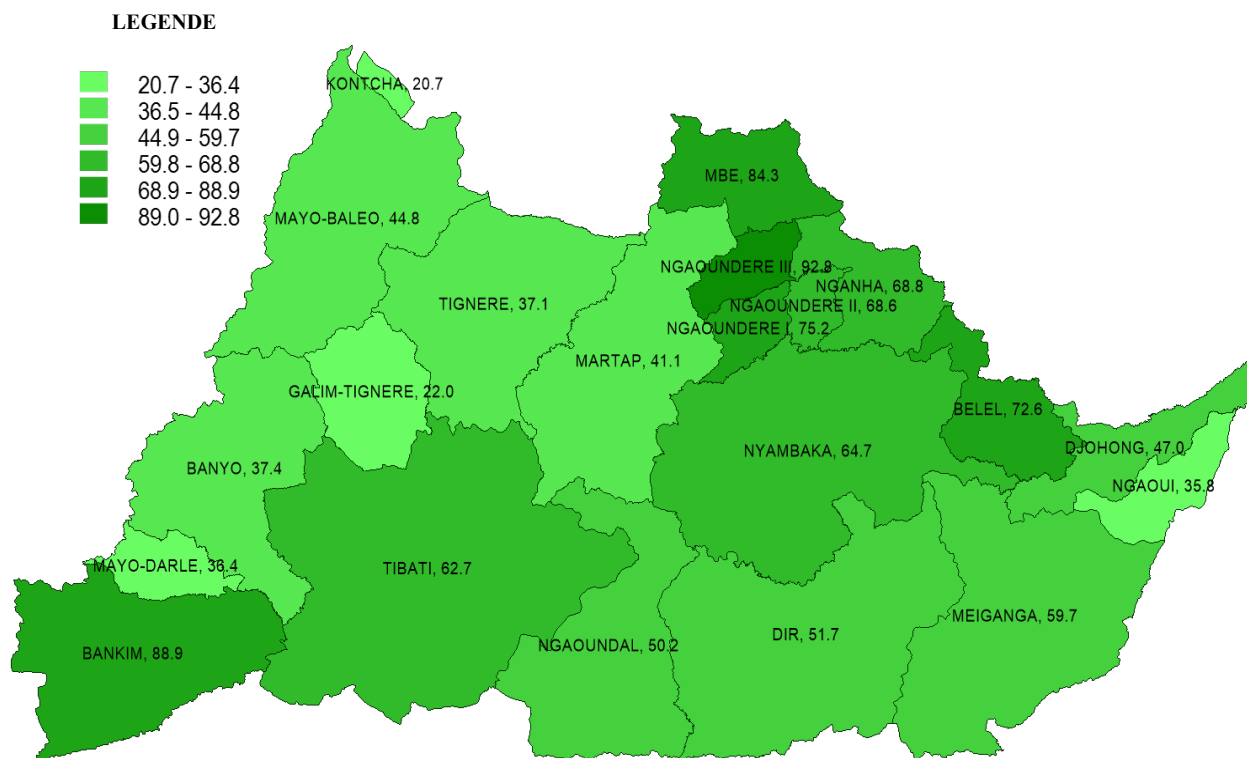
**Carte 3.12: Taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15-24 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, cet indicateur atteint ses niveaux les plus bas à Galim-Tignère (22,0%) et à Kontcha (20,7%) dans le département du Faro et Déo. Le niveau le plus élevé d’alphabétisation est observé dans la commune de Ngaoundéré III (92,8%).

**Carte 3.13: Taux d’alphabétisation des jeunes de 15-24 ans (en %) par commune**



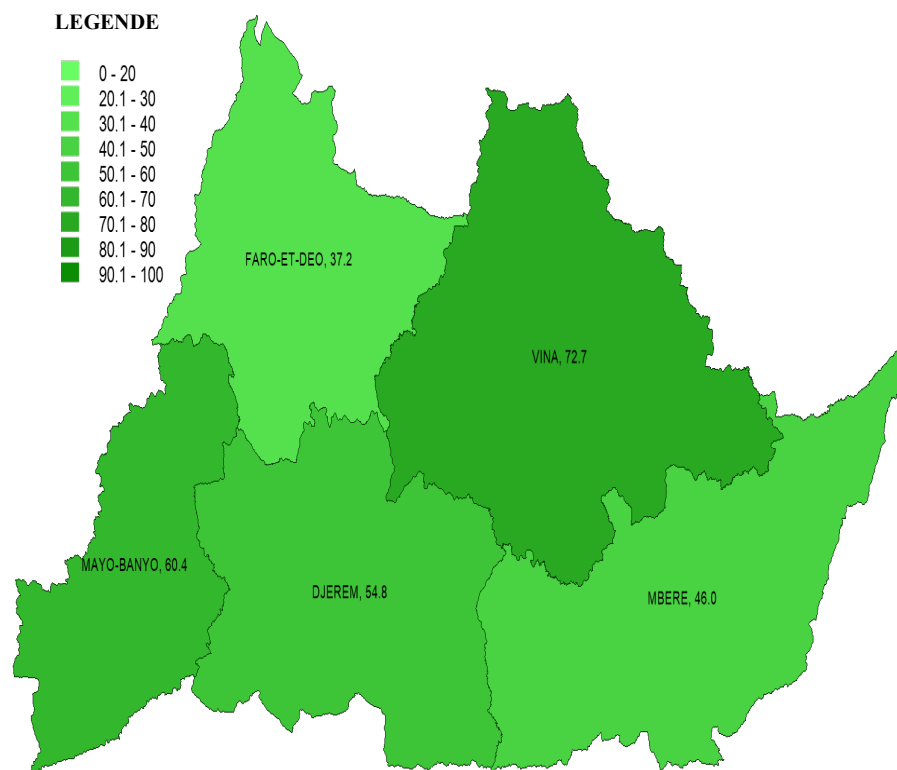
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016.

### 3.2.1.2 Alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans

En 2016, dans la région de l’Adamaoua, le taux d’alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans est de 48,7%. Le niveau le plus faible est enregistré dans le département du Faro et Déo (25,9%) tandis que les niveaux les plus élevés sont observés dans les départements de la Vina (59,2%) et du Mayo-Banyo (50,1%).

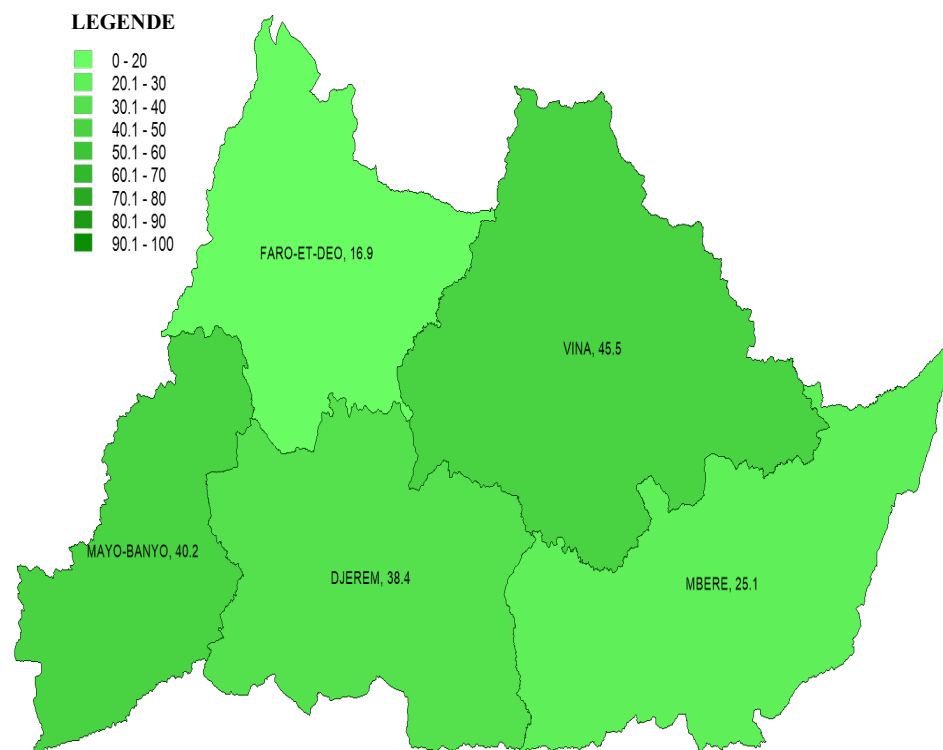
Une analyse selon le sexe permet d’observer que les taux d’alphabétisation chez les personnes de 15-64 ans sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans tous les départements.

**Carte 3.14: Taux d'alphabétisation des hommes de 15-64 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

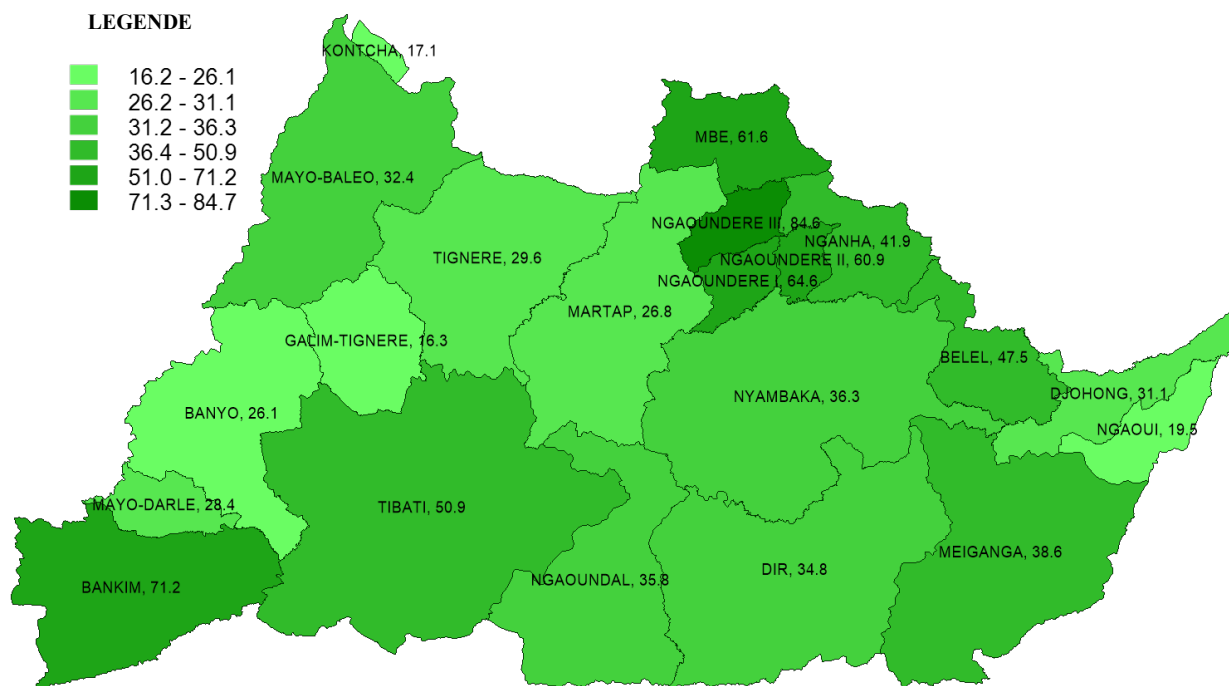
**Carte 3.15: Taux d'alphabétisation des femmes de 15-64 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, on observe de fortes variations. Les niveaux les plus bas sont enregistrés dans deux communes du Faro et Déo à savoir Galim-Tignère (16,3%), Kontcha (17,1%) et la commune de Ngaoui (19,5%) située dans le département du Mbéré. Le niveau le plus élevé de cet indicateur est atteint dans la commune de Ngaoundéré III (84,6%).

**Carte 3.16: Taux d’alphabétisation des personnes de 15-64 ans (en %) par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

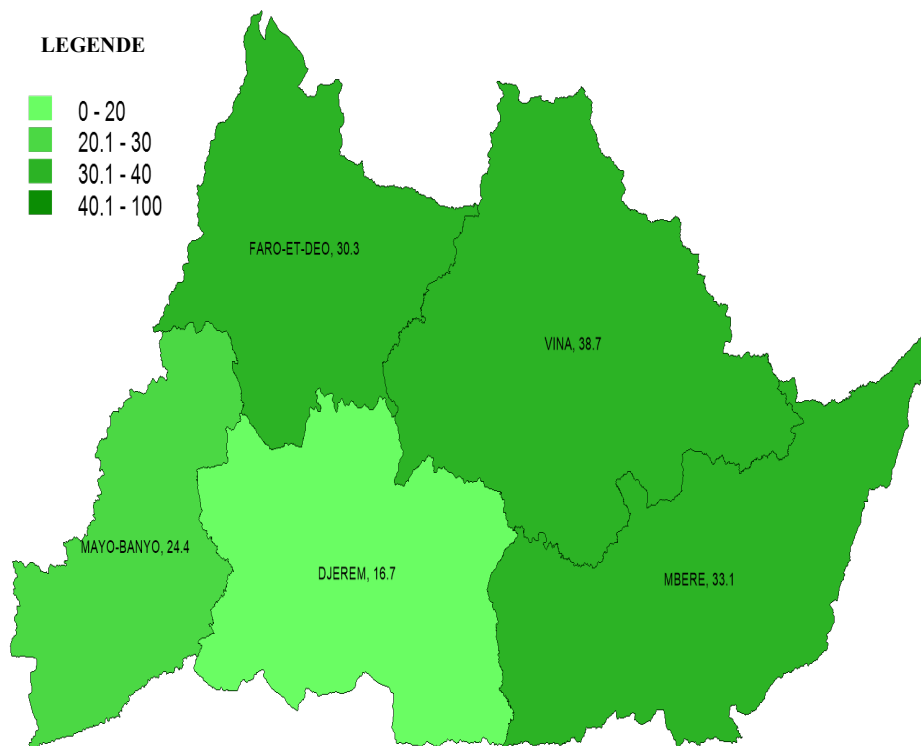
### 3.2.2 Enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire

La cible 4.2 des ODD consiste à «faire en sorte que d’ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ». L’indicateur 4.2.2 de la cible 4.2 mesure le taux de participation à des activités organisées d’apprentissage (un an avant l’âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe. Dans le cadre de cette étude, cet indicateur sera estimé par la proportion d’enfants âgés de 3 à 5 ans inscrits au pré scolaire ou au primaire.

En 2016, dans la région de l’Adamaoua, trois enfants sur dix âgés de 3 à 5 ans fréquentent la maternelle ou l’école primaire. La participation des enfants de 3 à 5 ans à des activités organisées d’apprentissage est faiblement répandue dans le département de la Vina (37,5%) par rapport aux autres départements. Il faut toutefois noter que les niveaux observés des autres départements sont en dessous du niveau national.

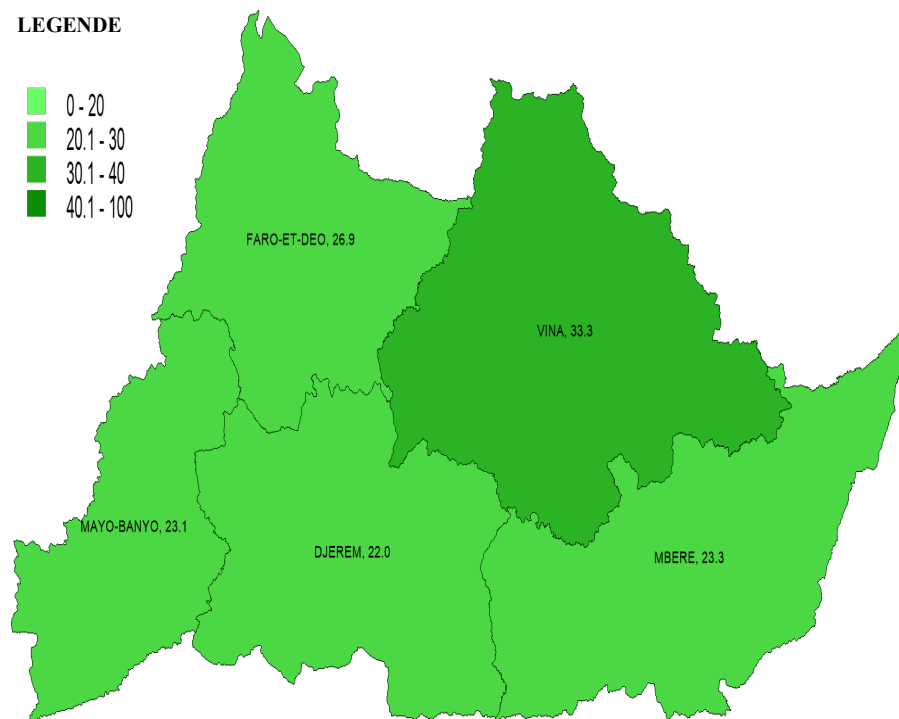
La prise en compte du sexe dans l’analyse de cet indicateur permet d’observer qu’à l’exception du département du Djerem, tous les quatre autres départements de la région de l’Adamaoua ont des valeurs plus élevées chez les filles que chez les garçons.

**Carte 3.17: Pourcentage de garçons de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

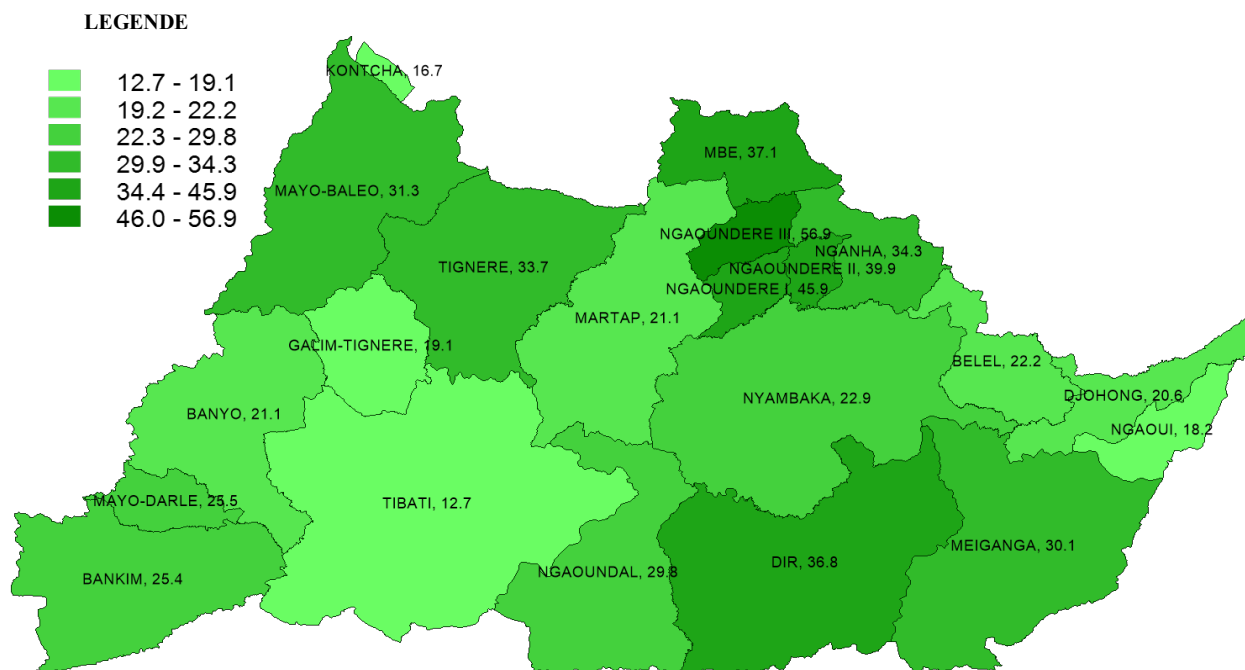
**Carte 3.18: Pourcentage de filles de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, cet indicateur atteint les niveaux les plus bas dans la commune de Tibati (12,7%) dans le Djerem, les communes de Galim-Tignère (19,1%) et de Kontcha (16,7%) dans le Faro et Déo et dans la commune de Ngaoui (18,2%) dans le département du Mbéré. Le niveau le plus élevé est observé dans la commune de Ngaoundéré III (56,9%).

**Carte 3.19: Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.3 Scolarisation

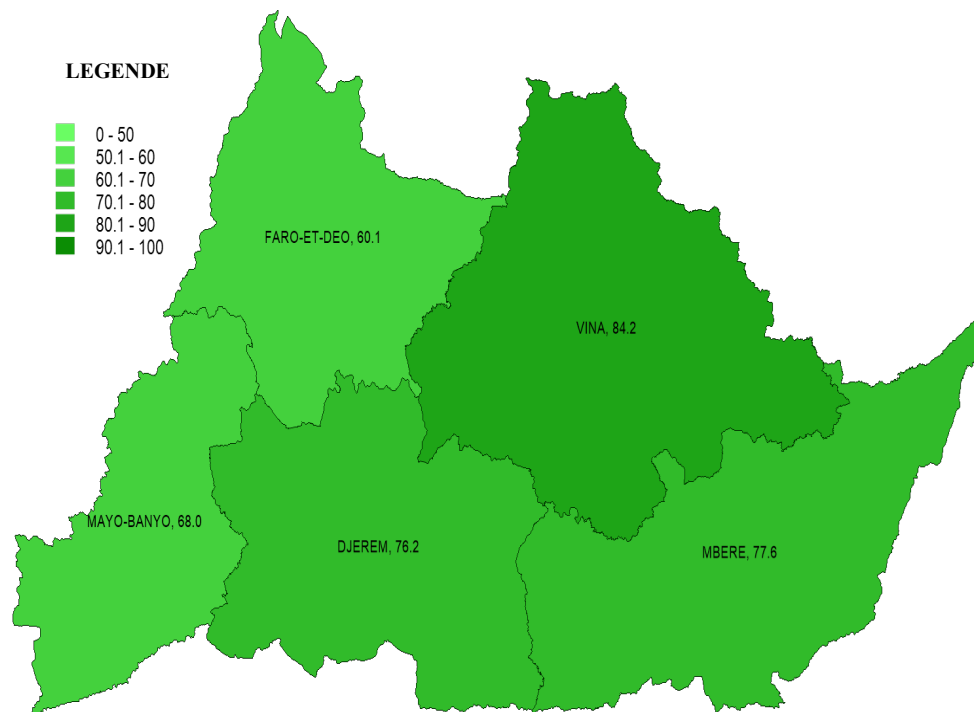
La cible 4.1 des ODD préconise « *d'ici à 2030 de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles* ». Dans le cadre de cette analyse, deux indicateurs ont été utilisés, à savoir le taux net ajusté<sup>11</sup> de scolarisation au primaire et le taux net ajusté de scolarisation au secondaire.

#### 3.2.3.1 Scolarisation au primaire

Le taux net ajusté de scolarisation au primaire se définit comme la proportion des enfants de 6 à 11 ans scolarisés au primaire ou au secondaire par rapport à la population totale de la même tranche d'âge. En 2016, dans l'Adamaoua, 73,9% d'enfants de 6-11 ans sont scolarisés au primaire ou au secondaire. Pour cet indicateur, le département de la Vina (83,1%) se singularise avec un niveau de scolarisation au primaire relativement élevé. Les autres départements ont des niveaux de scolarisation en dessous du niveau régional.

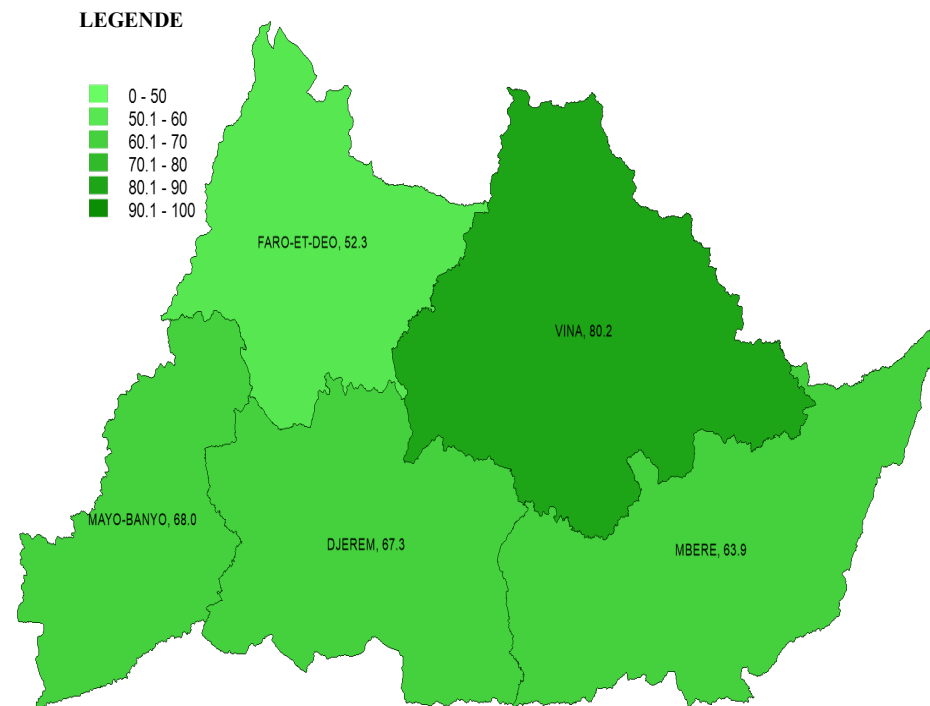
<sup>11</sup> Le taux net ajusté de scolarisation au primaire est le pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (6-11 ans) fréquentant actuellement l'école primaire ou secondaire. Le taux net ajusté de scolarisation au secondaire est le pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire (12-18 ans) fréquentant actuellement le secondaire ou le supérieur.

**Carte 3.20: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des garçons de 6-11 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Carte 3.21: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des filles de 6-11 ans (en %) par département**

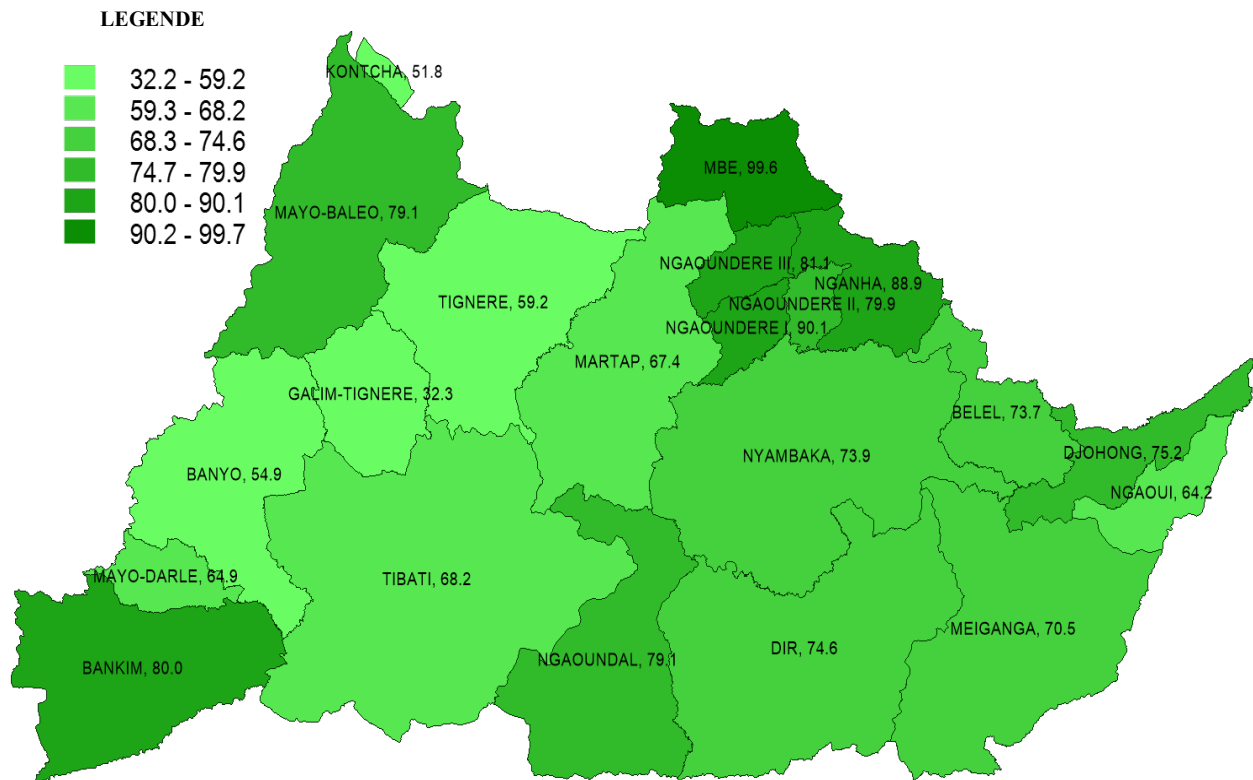


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016



Selon la commune, les taux les plus bas sont observés dans les communes de Galim-Tignère (32,3%), de Kontcha (51,8%), de Banyo (55,6%) et de Tignère (59,2%). Le niveau le plus élevé est observé dans la commune de Mbé (99,6%).

**Carte 3.22: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans (en %) par commune**

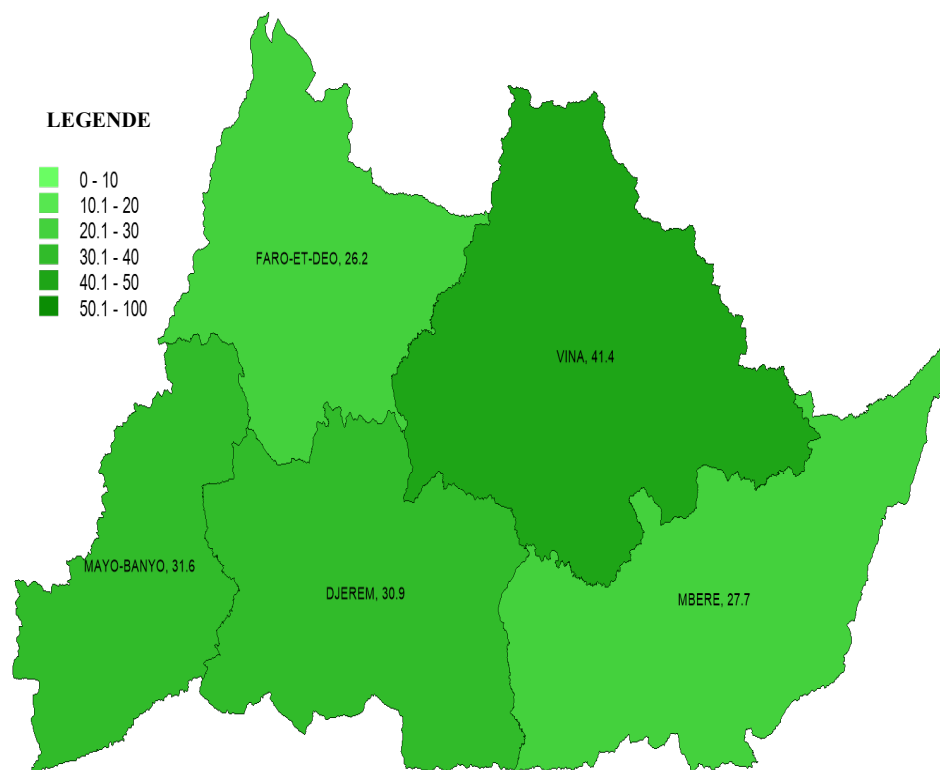


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.3.2 Scolarisation au secondaire

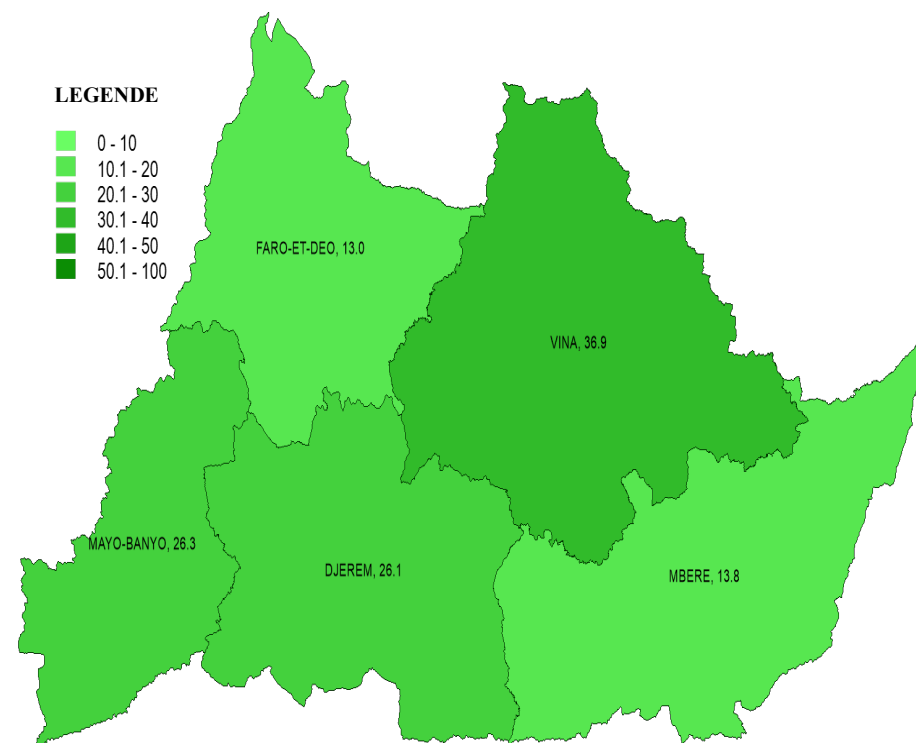
En 2016, dans l'Adamaoua, le taux net de scolarisation au secondaire est de 31,7%. Selon le département, ce taux varie de 20,0% dans le département du Faro et Déo à 40,0% dans le département de la Vina.

**Carte 3.23: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des garçons de 12-18 ans (en %) de sexe par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

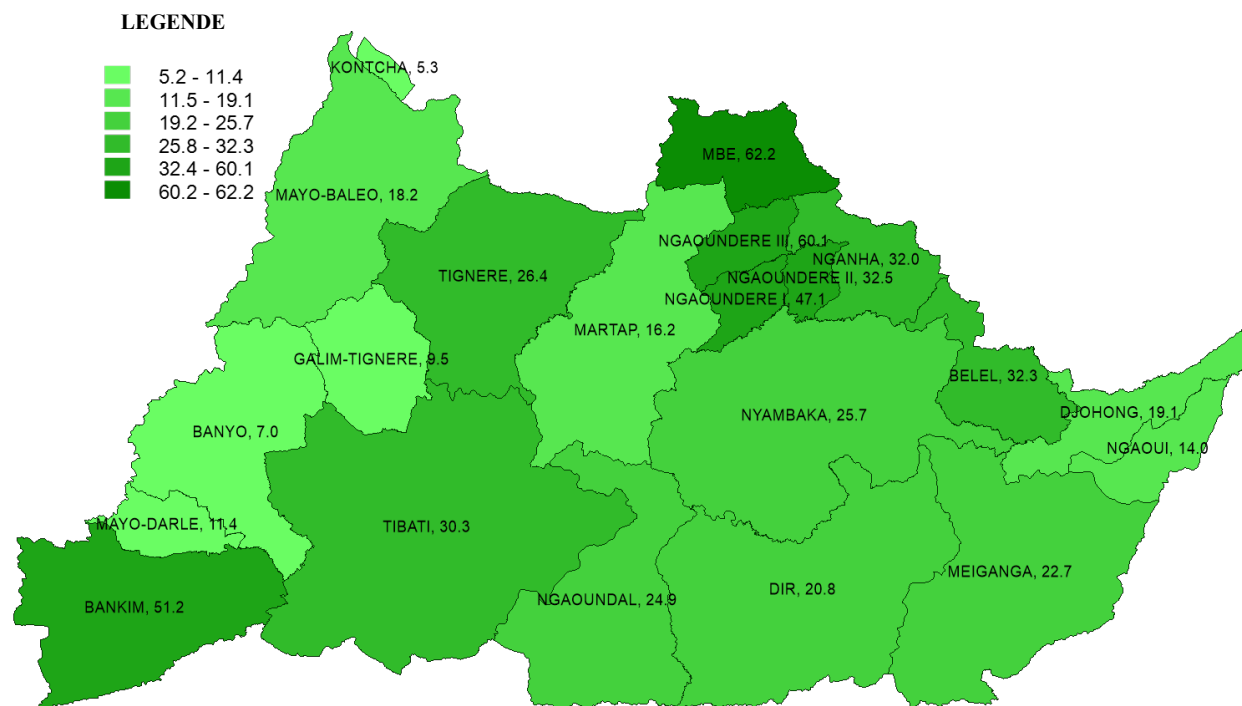
**Carte 3.24: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des filles de 12-18 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Suivant la commune, cet indicateur atteint ses niveaux les plus bas dans les communes de Galim-Tignère (9,5%), de Kontcha (5,3%), de Mayo-Baléo (18,7%), de Banyo (7,0%), de Mayo-Darlé (11,4%), de Ngaoui (14,5%) et de Martap (16,2%). Les niveaux les plus élevés sont observés dans les communes Mbé (62,2%) et de Ngaoundéré III (61,0%).

**Carte 3.25: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des jeunes de 12-18 ans (en %) par commune**

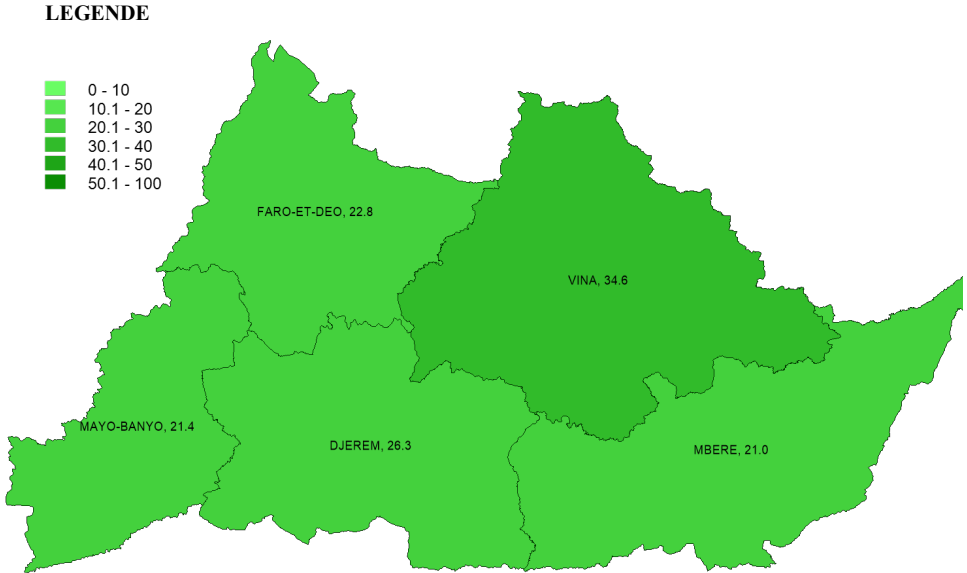


**Note** : - La valeur de Ngaoundéré III doit être considérée avec précaution en raison du faible effectif non pondéré ayant permis d'estimer cette valeur (25-49 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

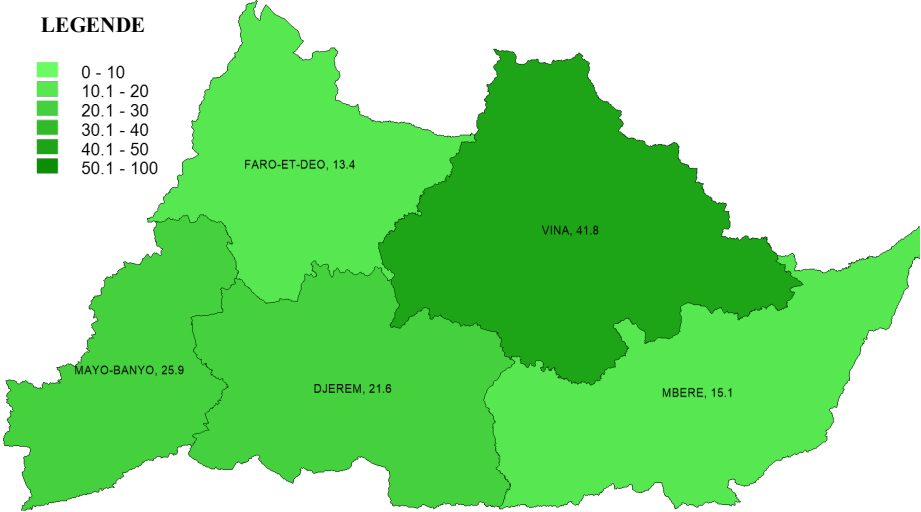
S'agissant du taux net ajusté de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire chez les jeunes de 12-15 ans, le niveau est de 28,1% en 2016.

**Carte 3.26: Taux net ajusté de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire des garçons de 12-15 ans (en %) par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Carte 3.27: Taux net ajusté de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire des filles de 12-15 ans (en %) par département**



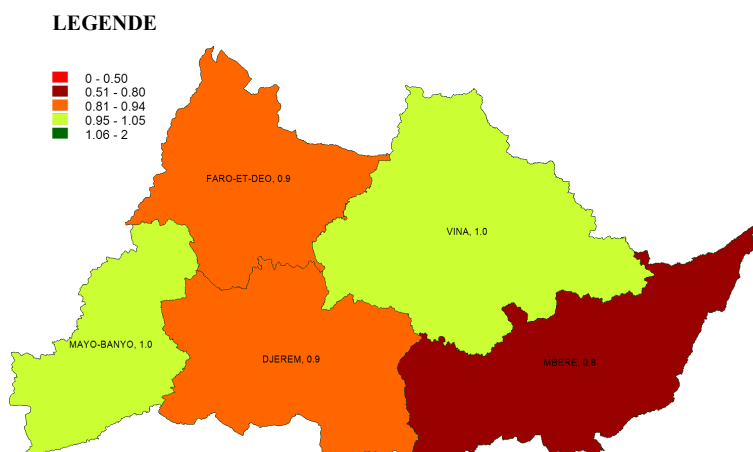
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.4 Parité filles/garçons

Pour des besoins d'équité, la cible 4.5 des ODD vise « *d'ici à 2030 à éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle* ». L'indice de parité fille/garçon au primaire ou au secondaire a été évalué en rapportant le taux net ajusté de scolarisation des filles à celui des garçons au primaire. Si sa valeur est inférieure à 1, il y a une tendance préférentielle pour les parents d'envoyer les garçons à l'école et si sa valeur est supérieure à 1, cette propension à envoyer les enfants à l'école est en faveur des filles. Lorsque la valeur est égale à 1, il y a équité entre filles et garçons.

#### 3.2.4.1 Parité filles/garçons au primaire

**Carte 3.28: Indice de parité filles/garçons au primaire par département**

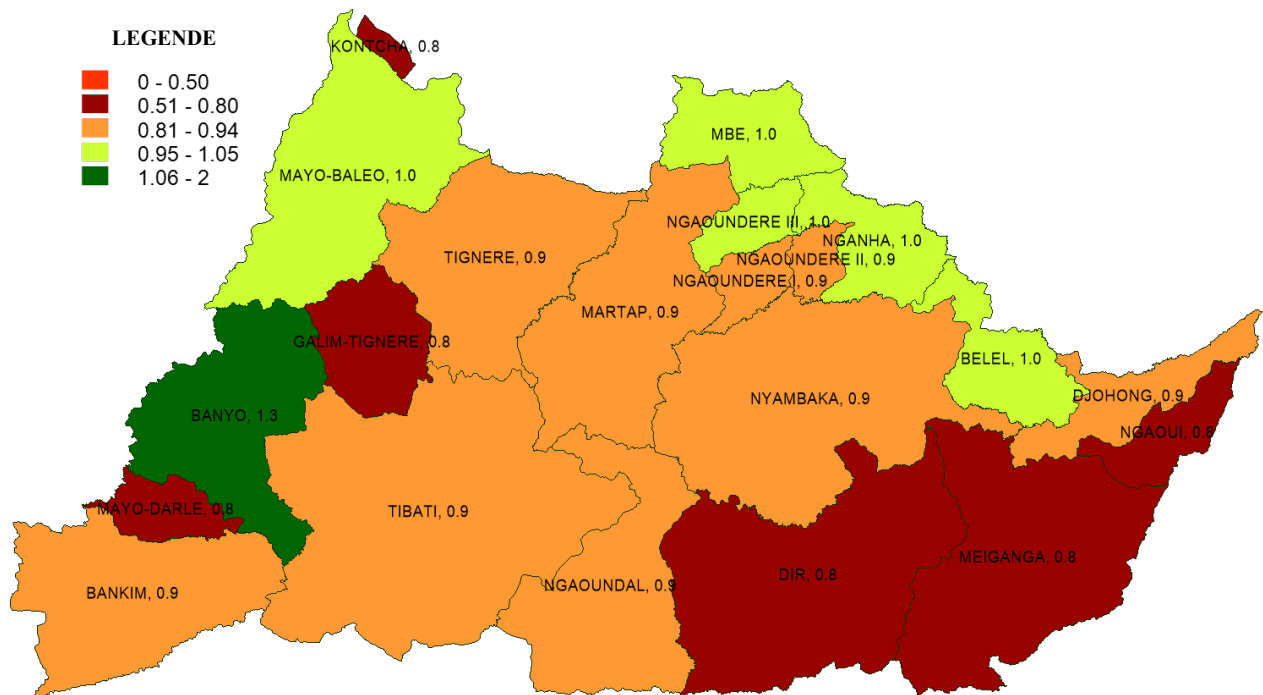


Dans la région de l'Adamaoua, cet indice est de 0,91. Ce qui traduit l'existence de comportements préférentiels des parents pour la scolarisation des garçons au détriment de celle des filles. Selon le département, ces comportements des parents semblent plus ou moins homogènes dans la région. En effet, l'indice de parité varie de 0,82 dans le département du Mbéré à 1,01 dans le département du Mayo-Banyo.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, on observe plus de discriminations entre les filles et les garçons dans la commune de Kontcha (0,75). Par ailleurs, dans la commune de Banyo située dans le département du Mayo-Banyo, on observe une tendance préférentielle de scolarisation en faveur des filles.

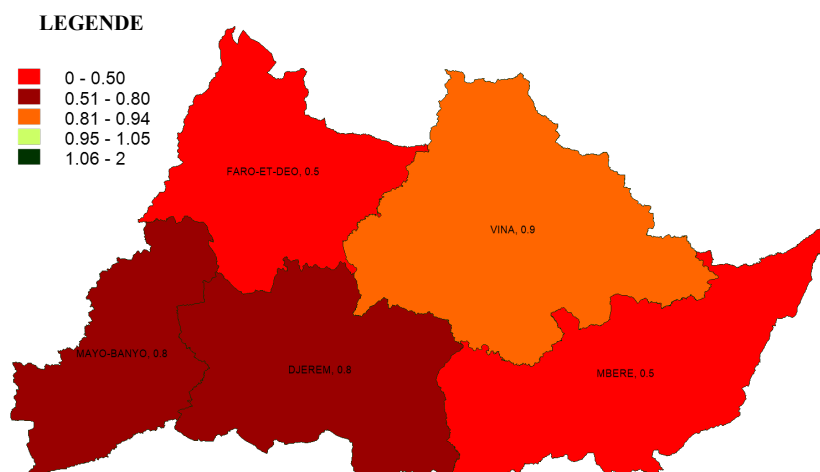
**Carte 3.29: Indice de parité filles/garçons au primaire par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.4.2 Parité filles/garçons au secondaire

**Carte 3.30: Indice de parité filles/garçons au secondaire par département**



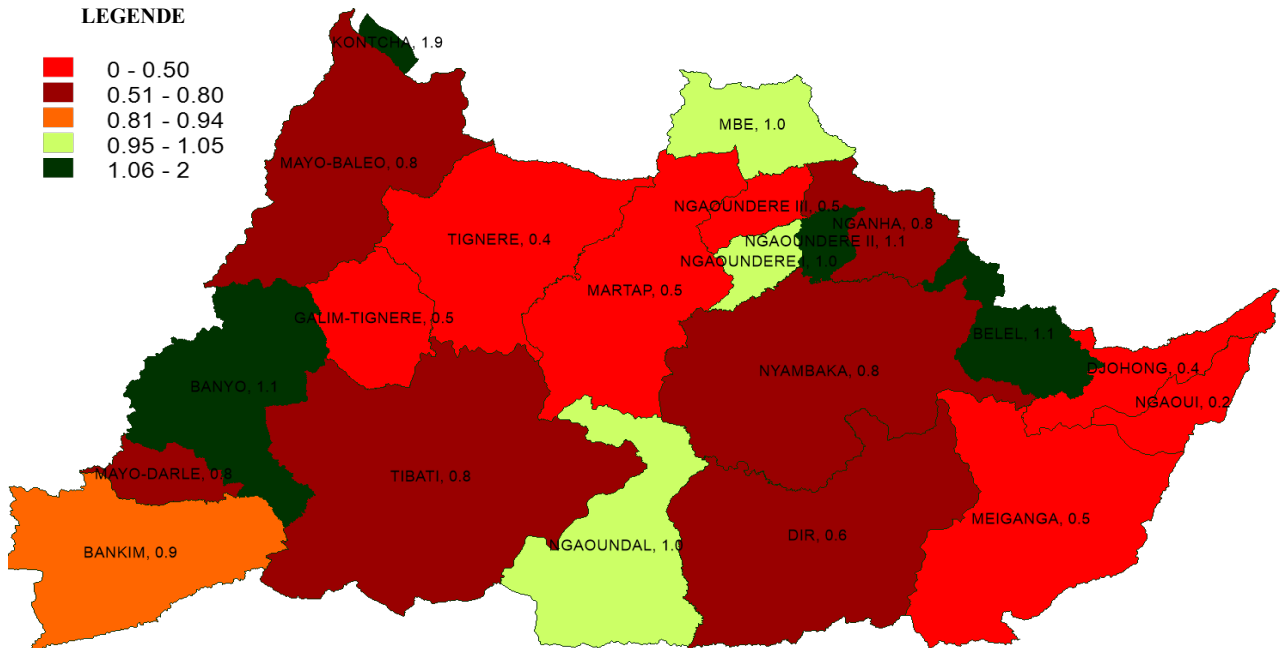
En 2016, dans l'Adamaoua, les inégalités de scolarisation entre les filles et les garçons au niveau du secondaire sont largement (0,74) en faveur des garçons. Ces écarts sont particulièrement plus accentués dans les départements du Faro et Déo (0,48) et du Mbéré (0,49).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, les disparités sont encore plus fortes surtout dans les communes de Ngaoui (0,21), de Djohong (0,36), de Tignère (0,40), de Ngaoundéré III (0,46), de Galim-Tignère (0,47) et

de Martap (0,48). Les communes de Kontcha (1,9) et de Banyo se démarquent par des indices de parité largement supérieurs à 1 traduisant une préférence des parents pour la scolarisation des filles dans ces communes.

**Carte 3.31: Indice de parité filles/garçons au secondaire par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.5 Enfants hors du système éducatif

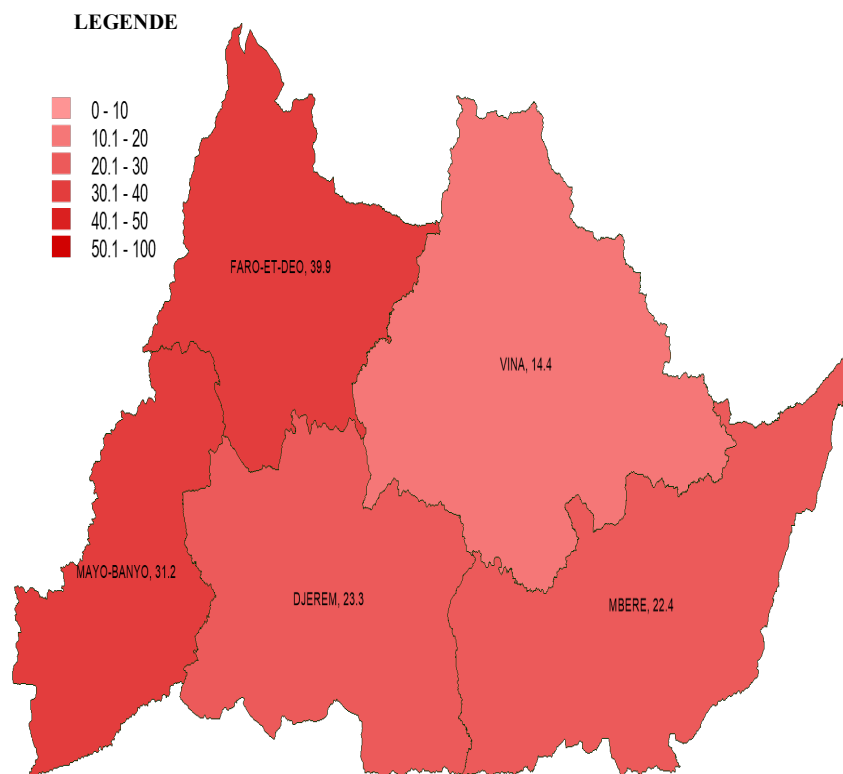
Une autre façon d’apprécier la participation des enfants aux activités scolaires c’est d’estimer le pourcentage d’enfants en âge scolaire hors du système éducatif. Si le taux net ajusté de scolarisation est faible, le pourcentage d’enfants hors école pourrait être élevé dans un contexte de faibles retards scolaires. Cet indicateur peut donc être relié à la cible 4.1. Il a été calculé pour les enfants de 6-11 ans et les jeunes de 12-18 ans.

#### 3.2.5.1 Enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif

Les enfants de 6-11 ans devraient être à l’école mais, il arrive que des enfants se retrouvent hors du système éducatif. Dans la région de l’Adamaoua, 25,6% d’enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l’école en 2016. Cette proportion varie selon le département passant de 16,3% dans le département de la Vina à 43,8% dans le département du Faro et Déo. Selon la commune, on observe de fortes disparités. Le niveau le plus élevé est observé dans la commune de Galim-Tignère (67,7%) et celui le plus bas est enregistré dans la commune de Mbé (0,4%).

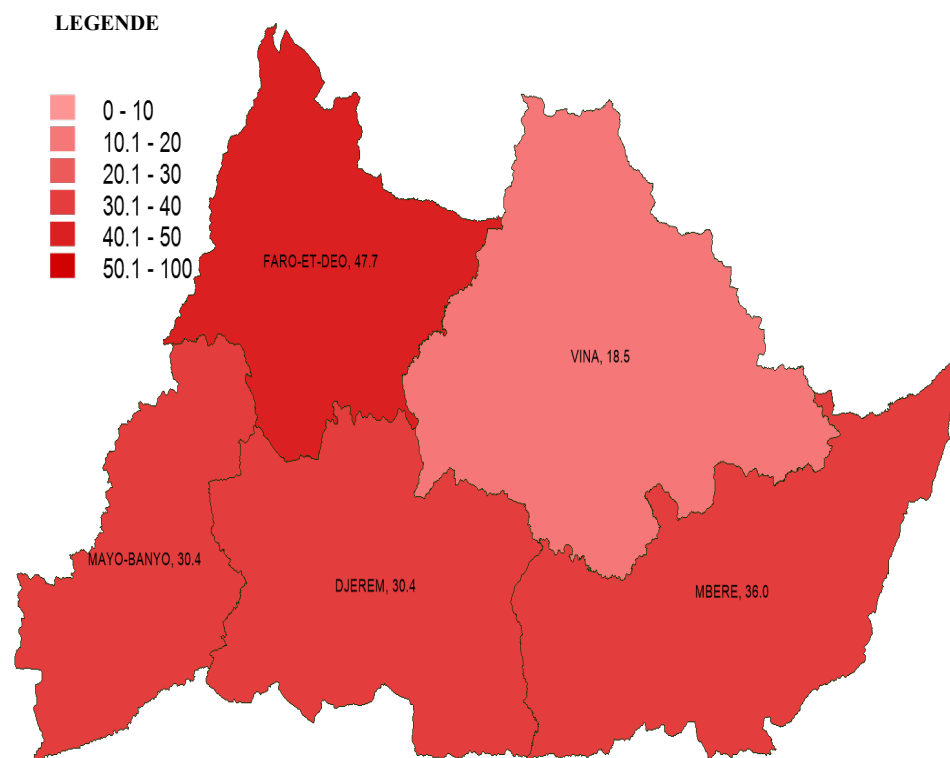
En dehors du département du Mayo-Banyo, la proportion d’enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif est plus élevée chez les filles que chez les garçons.

**Carte 3.32: Pourcentage de garçons de 6-11 ans hors du système éducatif par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

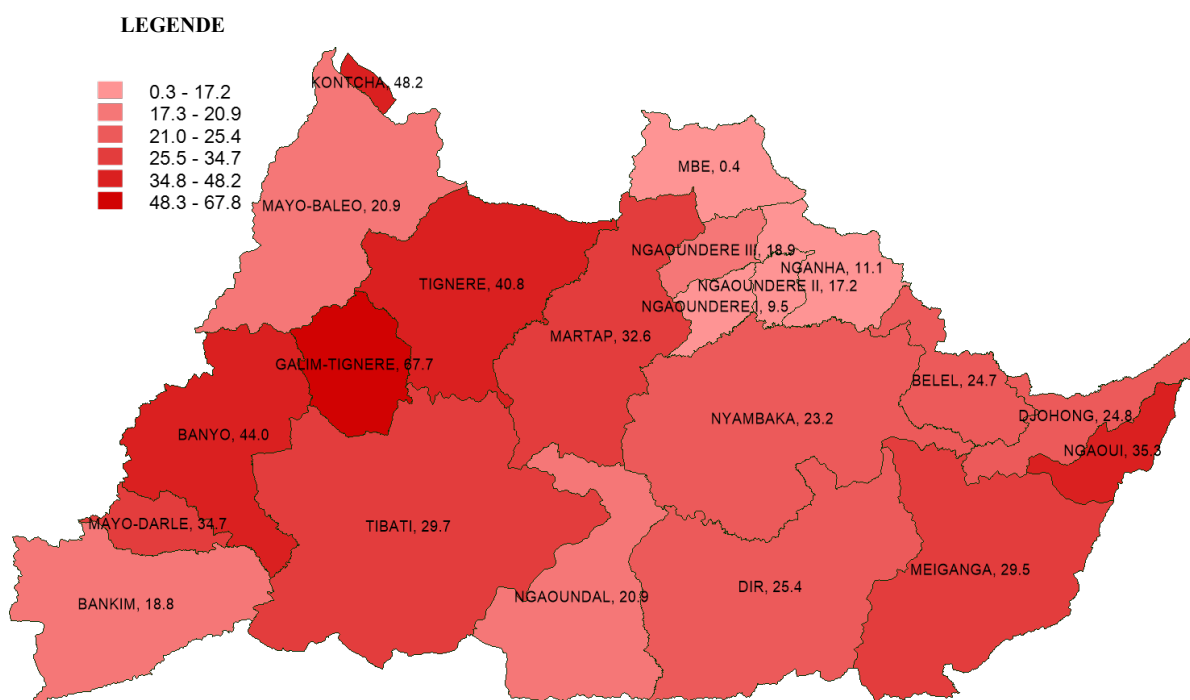
**Carte 3.33: Pourcentage de filles de 6-11 ans hors du système éducatif par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016



**Carte 3.34: Pourcentage d'enfants de 6-11 ans hors du système éducatif par commune**



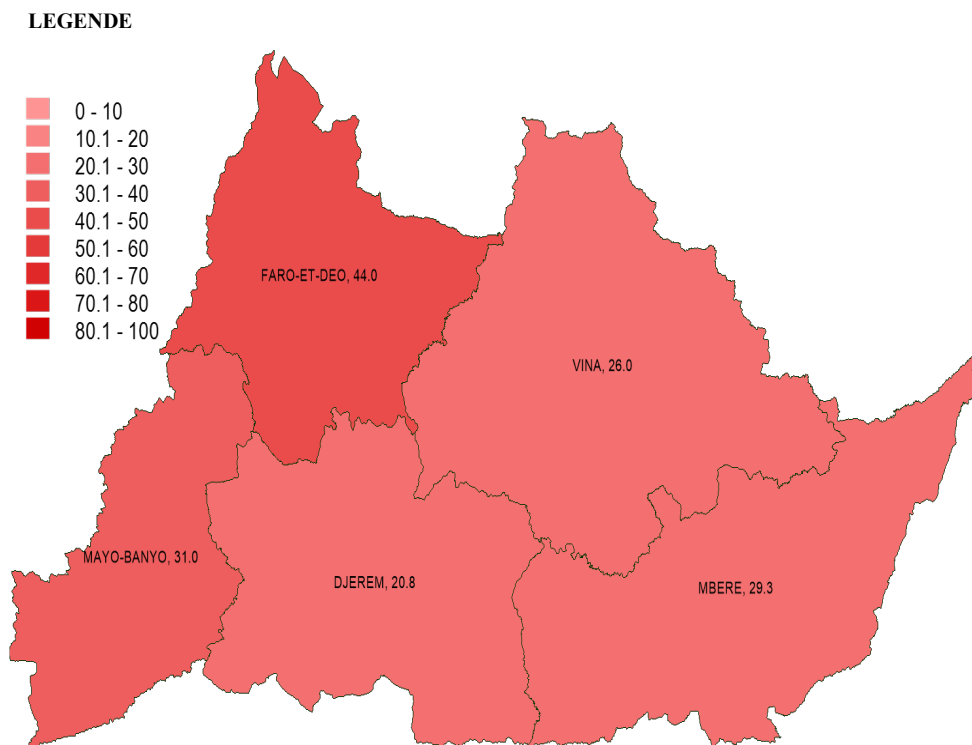
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### ***3.2.5.2 Enfants de 12 à 18 ans hors du système éducatif***

Dans le système éducatif du Cameroun, les jeunes de 12 à 18 ans sont supposés fréquenter l'enseignement secondaire. Cependant, pour de multiples raisons, plusieurs sont exclus de ce système. Dans la région de l'Adamaoua, 38,9% d'enfants de 12-18 ans ne fréquentent pas l'école en 2016. Cette proportion varie selon le département passant de 32,4% dans la Vina à 58,8% dans le Faro et Déo.

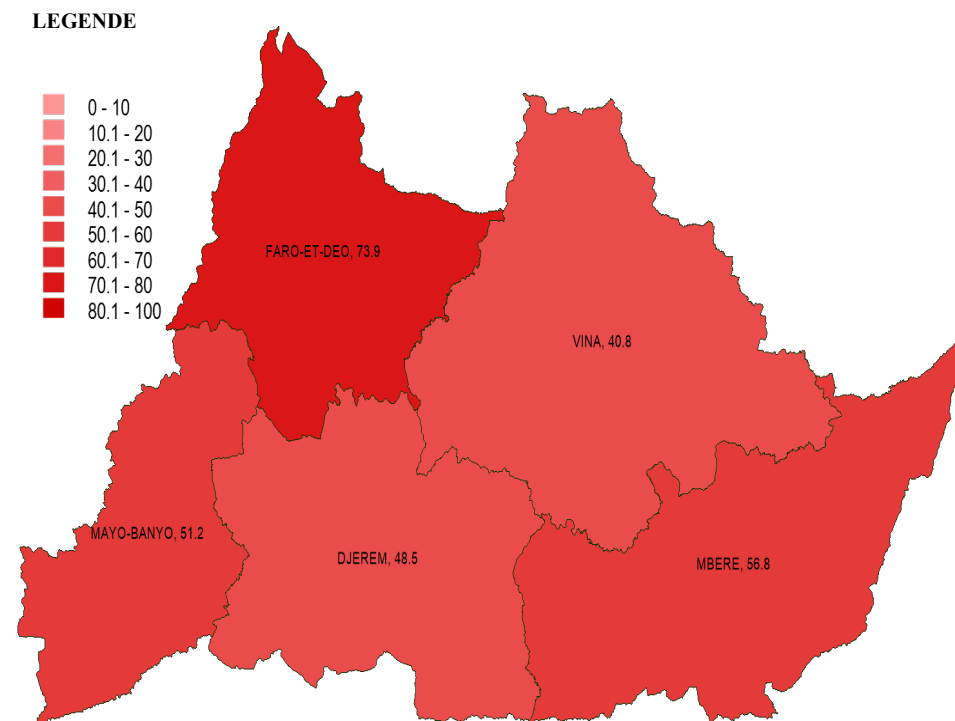
L'analyse comparative selon le sexe permet de remarquer que dans la quasi-stabilité des départements les filles sont plus victimes de ce phénomène que les garçons.

**Carte 3.35: Pourcentage de garçons de 12-18 ans hors du système éducatif par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

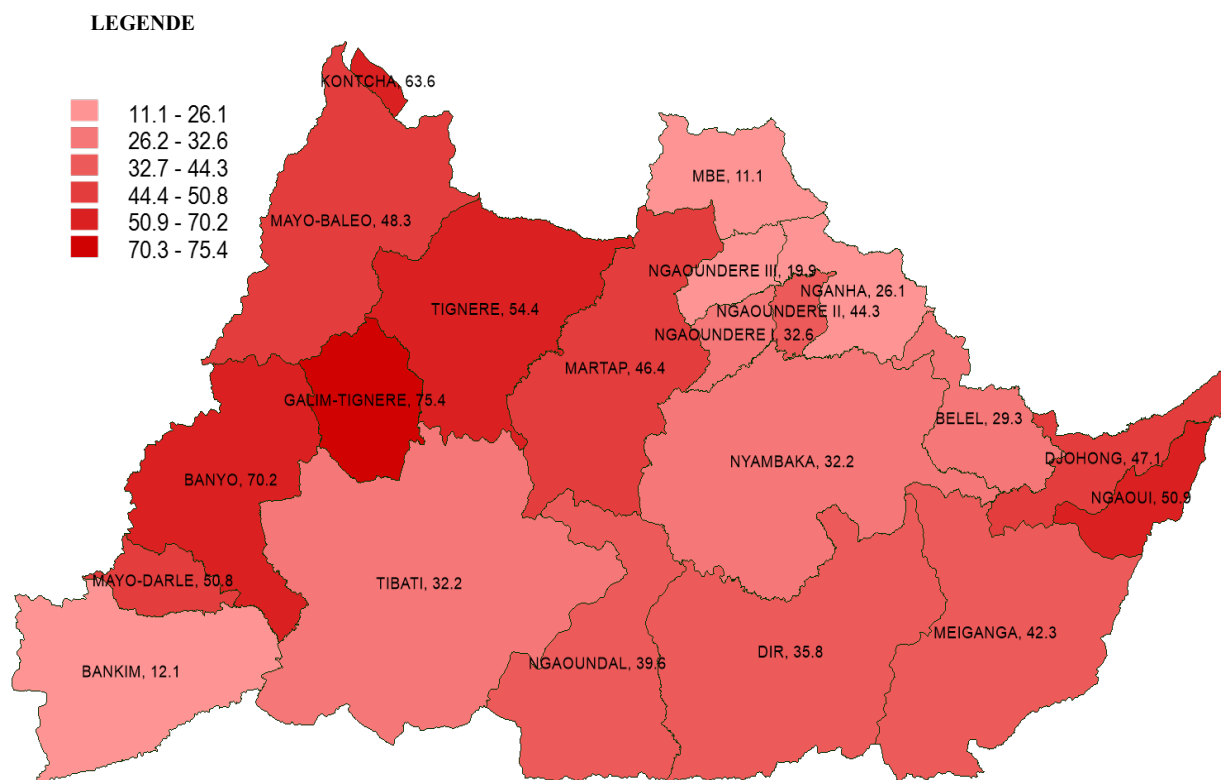
**Carte 3.36: Pourcentage de filles de 12-18 ans hors du système éducatif par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, on observe de fortes disparités dans les niveaux atteints par cet indicateur. Les niveaux les plus élevés sont observés dans les communes de Galim-Tignère (75,4%) et de Banyo (70,2%).

**Carte 3.37: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans hors du système éducatif par commune**



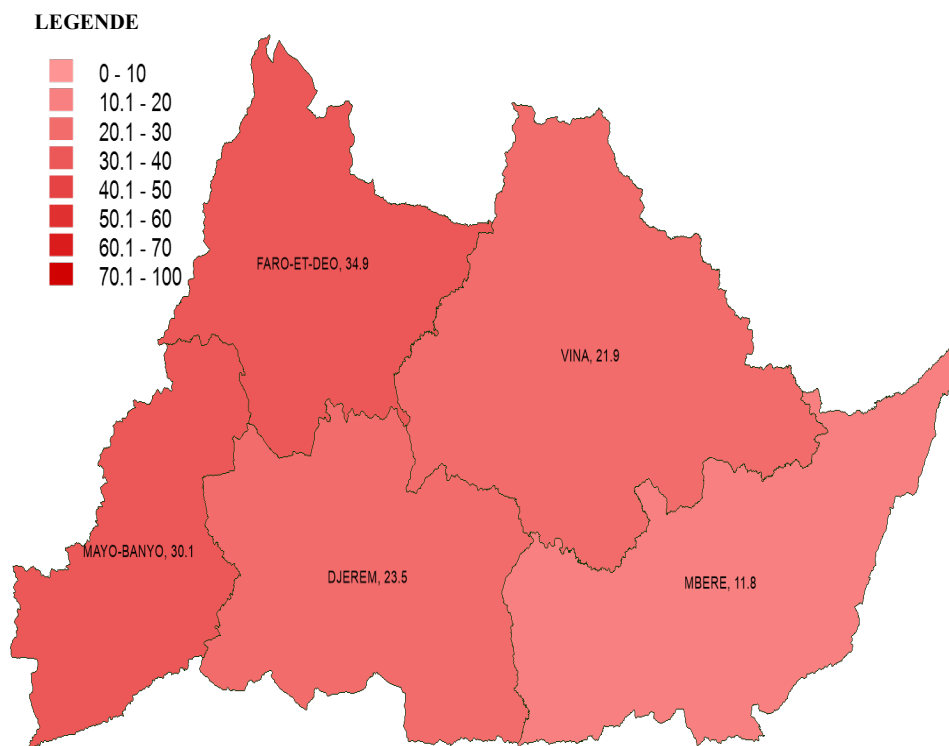
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.2.5.3 Personnes de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail

Du fait de leur âge, les jeunes de 15 à 24 ans sont supposés être soit dans le système éducatif soit sur le marché du travail. Par conséquent, lorsqu'ils ne sont ni à l'école, ni sur le marché du travail, ils sont en situation de vulnérabilité. Dans la région de l'Adamaoua, près de quatre personnes sur dix âgées de 15 à 24 ans ne sont ni à l'école, ni au travail. Selon le département, ce pourcentage varie passant de 28,1% dans le département du Mayo-Banyo à 52,1% dans le département du Faro et Déo.

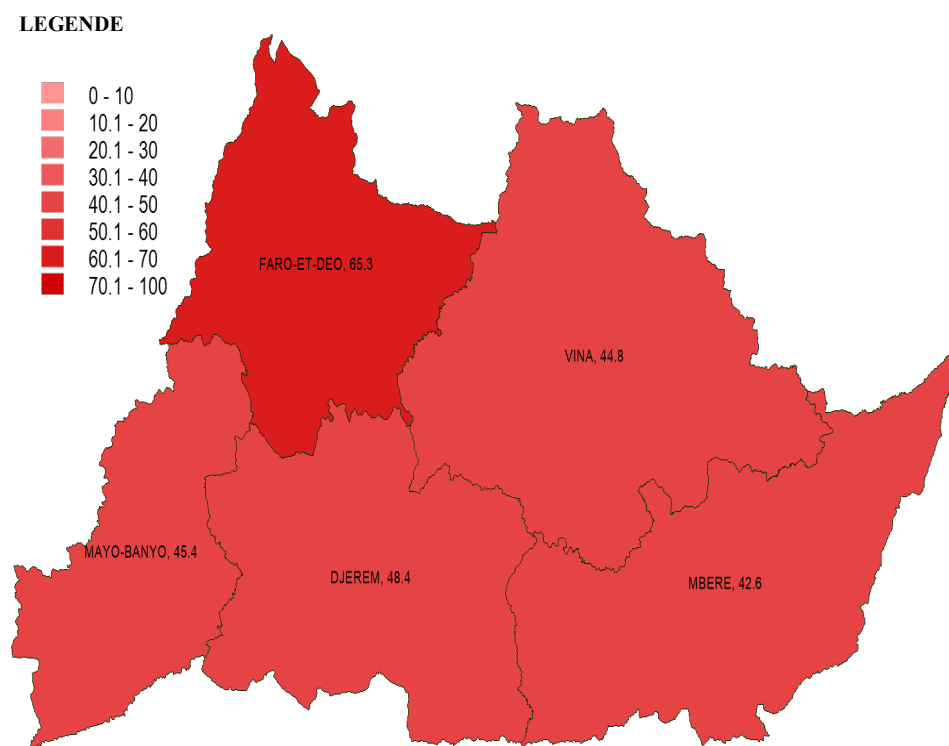
Dans l'ensemble des départements de la région, les proportions des jeunes de 15-24 ans qui sont ni à l'école, ni au travail sont plus élevées chez les filles que chez les garçons.

**Carte 3.38: Pourcentage de jeunes hommes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

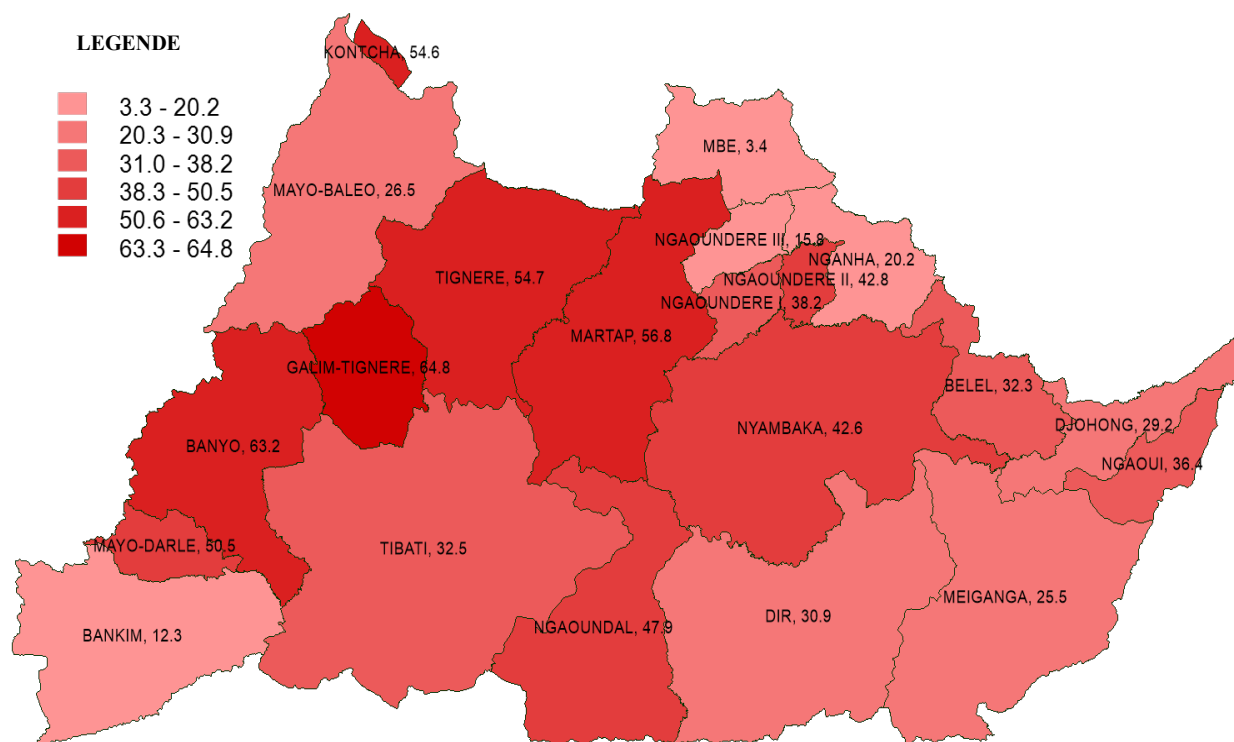
**Carte 3.39: Pourcentage de jeunes femmes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune de fortes disparités sont aussi observées. Les niveaux les plus élevés est atteint dans les communes de Galim-Tignère (64,8%) et de Banyo (63,2%).

**Carte 3.40: Pourcentage de jeunes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.3. Assainissement et accès à certains services de base

Les indicateurs des ODD (ou leurs proxys) analysés dans cette section se rapportent respectivement à l'assainissement et à l'accès à certains services de base. Leurs niveaux peuvent permettre de comparer les unités administratives entre elles et d'apprécier les gaps par rapport aux cibles respectives. Ces indicateurs se rapportent aux trois ODD ci-après :

- ODD 6 : « Accès à l'eau salubre et assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement, et gérer les ressources en eau de façon durable ». Les indicateurs ou proxy utilisés ici seront respectivement le taux d'accès à des sanitaires améliorées et le taux d'accès à une source améliorée d'eau de boisson.
- l'ODD 7 : « Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès à tous aux énergies fiables, durables et renouvelables à un coût abordable ». Les indicateurs ou proxys retenus sont respectivement le taux d'accès à l'électricité (comme principale source d'éclairage) et la proportion de la population utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau) pour la cuisine.
- l'ODD 9 : « Innovations et infrastructures : soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent les produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies ».

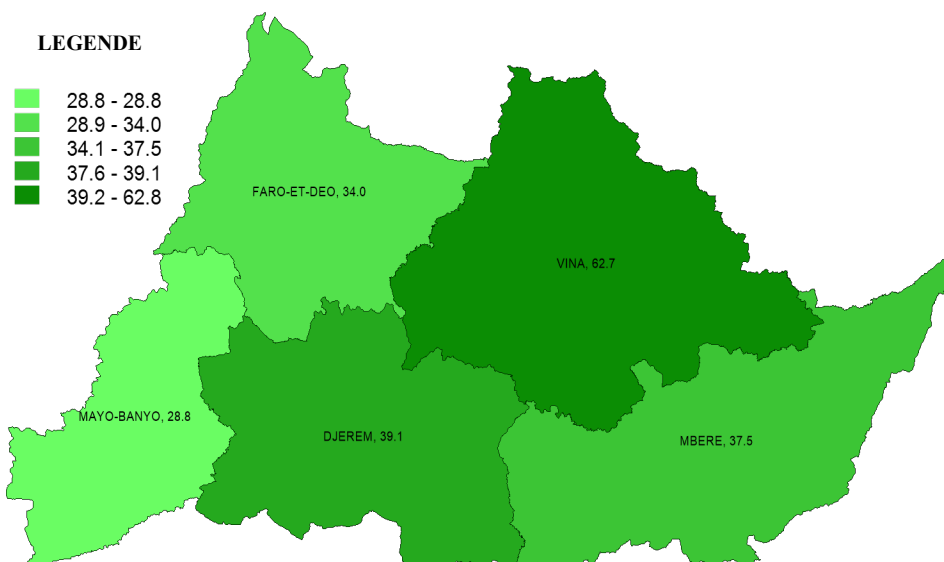
L'indicateur ou le proxy utilisé ici est le taux d'accès à un téléphone (la possession d'un téléphone).

### 3.3.1 Population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées

S'agissant de la cible 6.2 qui vise d'ici à 2030 à « assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable », l'indicateur 6.2.1 préconisé est la proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon. Difficilement calculable à partir de l'ECAM 4, le proxy obtenu est le pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées.

En 2016, dans la région de l'Adamaoua, 47,8% de la population utilise des installations sanitaires améliorées et non partagées avec d'autres ménages.

**Carte 3.41: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par département**

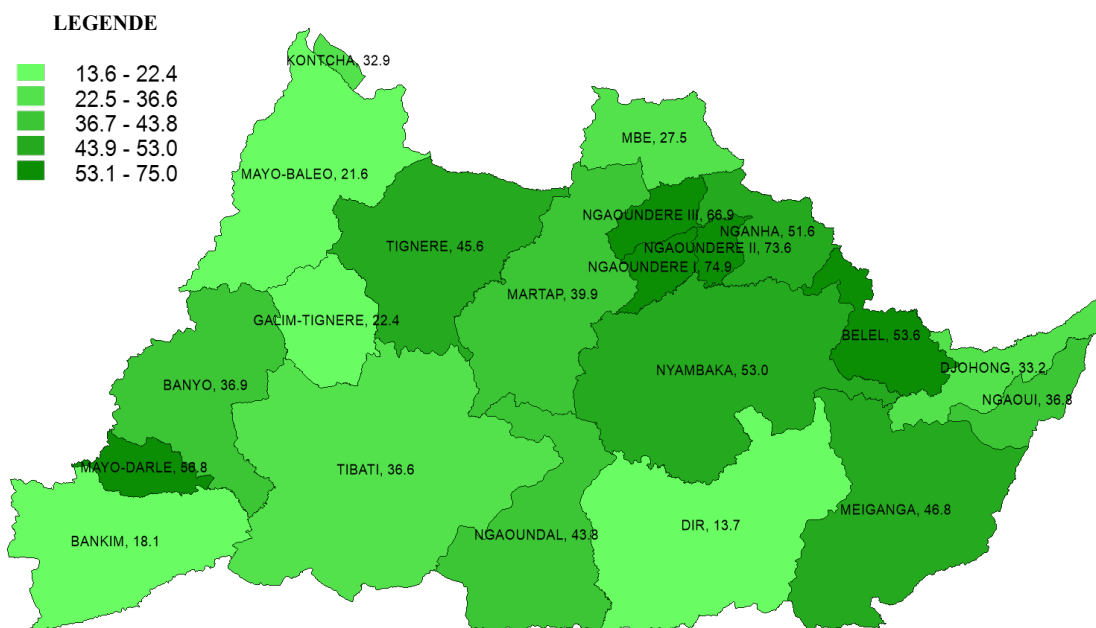


Selon le département, ce taux varie passant de 28,8% dans le département du Mayo-Banyo à 62,7% dans le département de la Vina. Les départements du Djerem et du Mbéré ont des situations proches, près de 4 personnes sur 10 y ont accès.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, cet indicateur connaît des variations importantes. Il présente ses niveaux les plus faibles dans les communes de Bankim (18,1%) et de Dir (13,7%). En revanche, les valeurs les plus élevées sont observées dans les communes de Ngaoundéré I (74,9%), Ngaoundéré II (73,6%) et Ngaoundéré III (66,9%).

**Carte 3.42: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par commune**



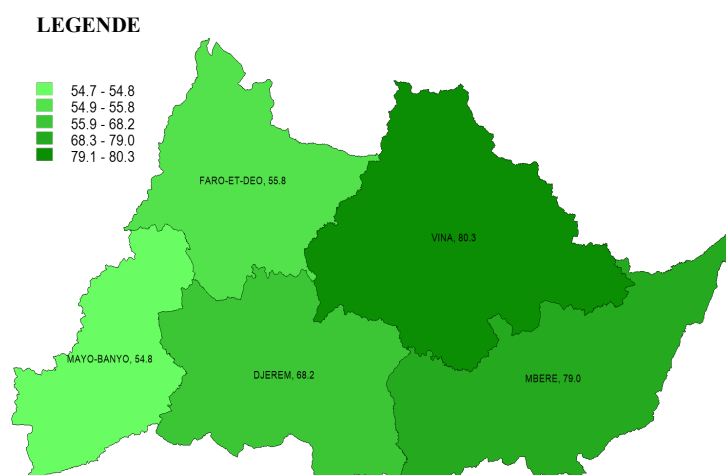
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.3.2 Population utilisant une source améliorée d'eau de boisson

S'agissant de la cible 6.1 de l'ODD 6, visant « *d'ici à 2030, à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable* », l'indicateur 6.1.1 recommandé est *la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité*. Face à la difficulté d'avoir rigoureusement cet indicateur, le proxy calculé à partir des données l'EC-ECAM 4 est le pourcentage de la population ayant accès à une source améliorée d'eau de boisson.

En 2016, dans la région de l'Adamaoua, 72,4% de la population a accès à une source d'eau de boisson gérée de manière sûre.

**Carte 3.43: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par département**

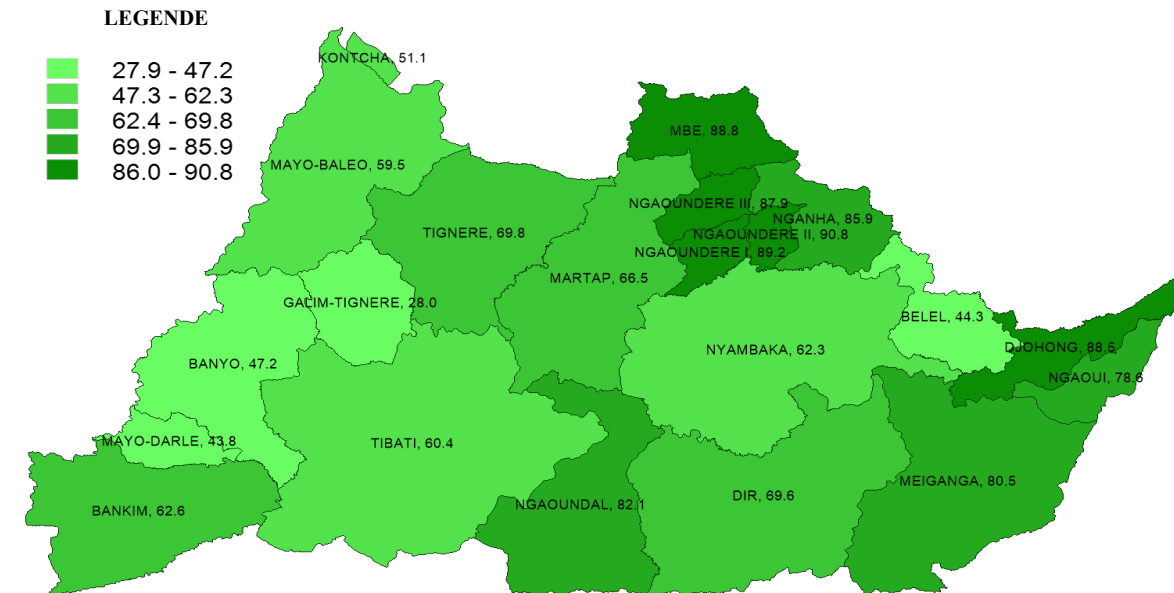


Le département de la Vina a le taux d'accès à une source améliorée d'eau de boisson le plus élevé (80,3%), suivi du département du Mbéré (79,0%) et celui du Djerem (68,2%). Dans les départements du Mayo-Banyo et du Faro et Déo, les problèmes d'accès de la population à une source améliorée d'eau de boisson se posent avec beaucoup plus d'acuité. Dans ces deux départements moins de 56% de la population a accès à une source adéquate d'eau de boisson.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Le niveau de cet indicateur varie grandement selon la commune passant de 28,0% dans la commune de Galim-Tignère à 90,8% dans la commune de Ngaoundéré II. On remarque qu'en plus de la commune de Galim-Tignère, les communes de Mayo-Darlé (43,8%), de Banyo (47,2%) situées le Faro et Déo et celle de Bélel (44,3%) dans la vina sont également mal loties.

**Carte 3.44: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par commune**

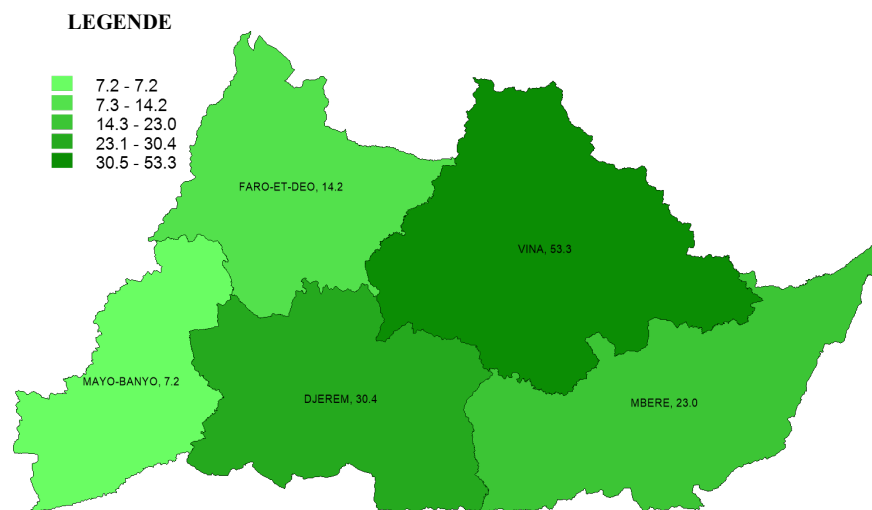


Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### 3.3.3 Population utilisant de l'électricité

En rappel, l'ODD 7 vise à garantir l'accès de tous à des énergies renouvelables, durables et modernes, à un coût abordable. En 2016, dans l'Adamaoua, 34,1% de la population a accès à l'électricité.

**Carte 3.45: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par département**



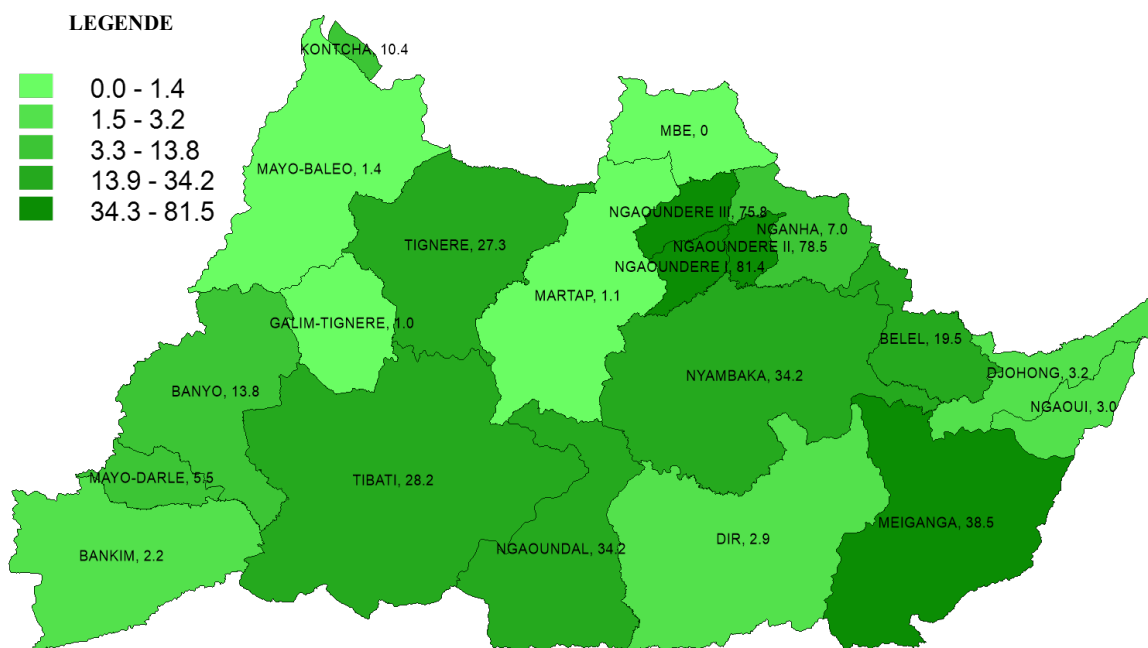
En dehors du département de la Vina (53,3%) qui a un niveau d'accès moyen, l'accès à l'électricité dans les autres départements à part le département du Djerem est faible (moins de 30%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016



Selon la commune, on remarque que celles de Ngaoundéré I, II et III se démarquent très clairement des autres avec des taux d'accès étant deux fois supérieurs à ceux obtenus dans les autres communes. Certaines communes ont un taux d'utilisation de l'électricité quasi nul (moins de 5% de la population à accès à l'électricité). Il s'agit des populations des communes de Martap, de Mbé, de Mayo-Baléo, de Galim-Tignère, de Ngaoui, de Djohong, de Dir et de Bankim.

**Carte 3.46: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par commune**



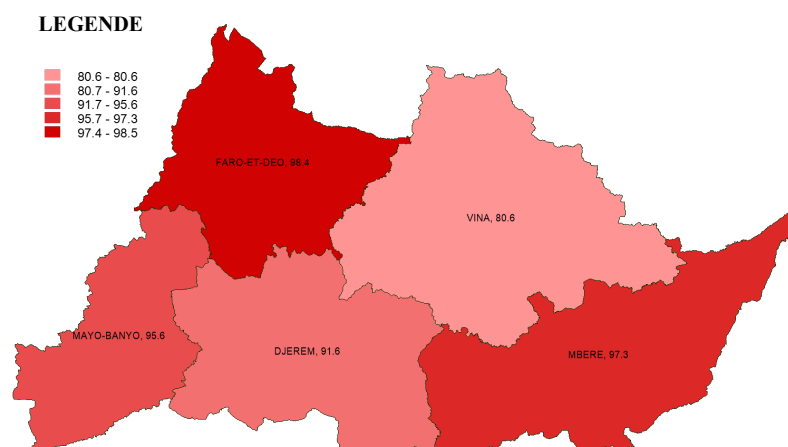
Source : EC-ECAM 4, 2016

### 3.3.4 Population utilisant des combustibles solides

L'autre indicateur retenu par les ODD 7 pour la même cible est la proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres. Le proxy retenu pour le mesurer est le pourcentage de la population utilisant des combustibles solides (le bois, charbon, sciure/copeau) pour la cuisine.

Les résultats de l'EC-ECAM 4 montrent que globalement, 89,2% de la population de la région de l'Adamaoua utilisent des combustibles solides tels que le bois, le charbon et la sciure/copeau pour la cuisine. Ainsi, seulement 10,8% de cette population utilisent des combustibles propres pour la cuisine.

### Carte 3.47: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour la cuisine par département



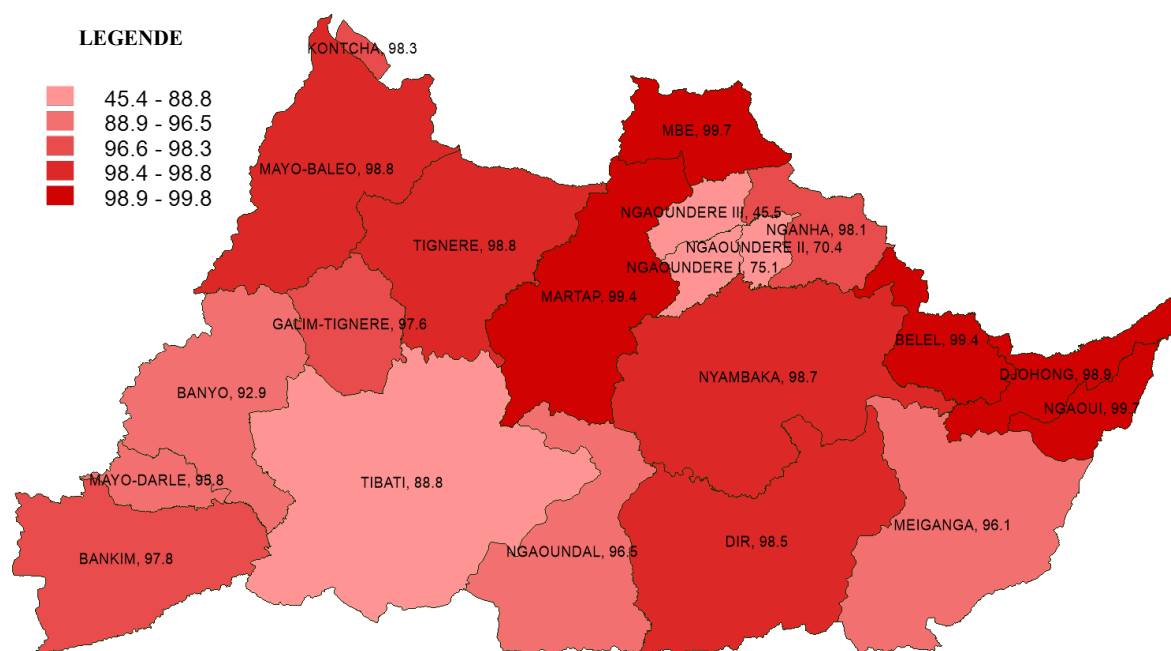
Selon le département, la proportion de la population utilisant des combustibles solides est élevée dans tous les départements (plus de 80%).

Le niveau le plus bas est observé dans le département de la VINA (80,6%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Ce comportement de la population est généralisé dans l'ensemble des communes excepté la commune de Ngaoundéré III qui affiche un taux relativement bas (45,5%).

### Carte 3.48: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour la cuisine par commune



Source : EC-ECAM 4, 2016

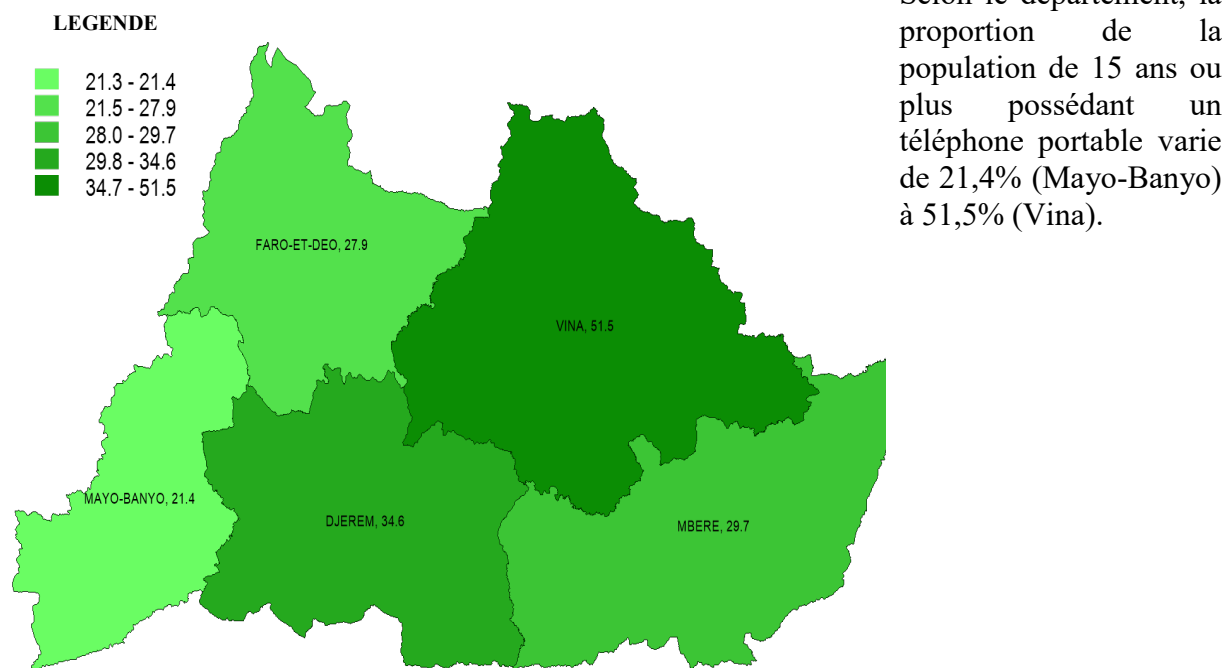
### 3.3.5 Population de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable

La proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie est l'indicateur retenu par la cible 9.c.1 de l'ODD 9 qui vise à « *accroître nettement l'accès aux* »

*technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020 ». Le proxy obtenu à partir de l'EC-ECAM 4 est le pourcentage de la population de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable.*

En 2016, dans l'Adamaoua, 39,0% de personnes de 15 ans ou plus disposent d'un téléphone portable. Cet indicateur est très bas par rapport à l'objectif visé pour l'année 2020.

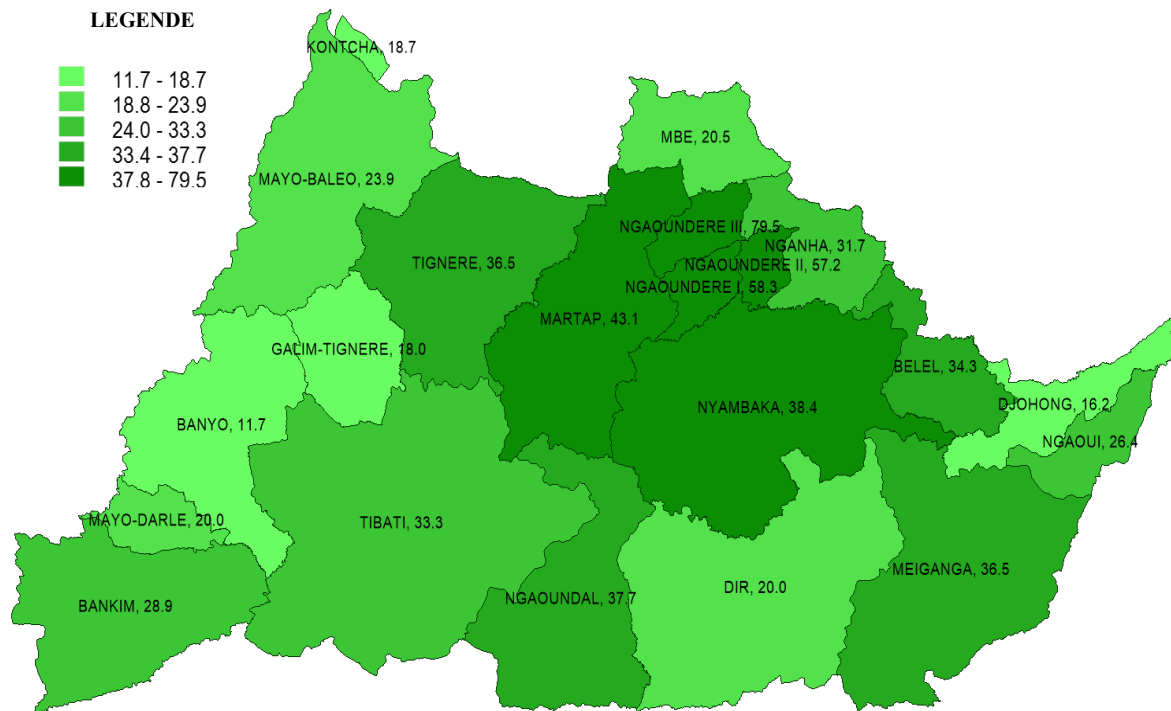
**Carte 3.49: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone portable par département**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Suivant la commune, on enregistre de fortes variations pour cet indicateur. En effet, la proportion de personnes de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable varie de 11,7% (Banyo) à 79,5% (Ngaoundéré III). Dans seulement 3 communes sur 21 cet indicateur a une valeur supérieure à 50%. Il s'agit des communes de Ngaoundéré I, Ngaoundéré II et de Ngaoundéré III.

**Carte 3.50: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone portable par commune**



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### Conclusion

Ce rapport avait pour objectif de faire une présentation de la situation de développement dans la région de l'Adamaoua en 2016. S'appuyant sur l'enquête complémentaire à l'ECAM 4, la plupart des indicateurs présentés dans ce rapport sont désagrégés par département et par commune et permettent d'apprécier le niveau atteint de ces communes par rapport aux objectifs précisionnés. En général, les indicateurs présentés dans ce rapport permettent de ressortir le profil de pauvreté monétaire de la région de l'Adamaoua et d'apprécier le niveau des indicateurs des ODD en 2016.

Il ressort des résultats de ce rapport que le niveau de la pauvreté monétaire est toujours élevé dans la région en 2016. Les résultats des taux de pauvreté monétaire dans les départements et les communes permet d'observer qu'en dehors du département de la Vina où le taux de pauvreté monétaire est plus bas que le niveau régional, tous les autres départements ont des taux de pauvreté plus élevés.

L'emploi qui est l'un des leviers sur lequel s'appuie la stratégie de développement actuel du Cameroun semble moyennement jouer son rôle au sein de l'économie régionale. En effet, en moyenne au niveau régional, une personne âgée de 15-64 ans sur deux est en situation d'emploi et certains départements et communes montrent de plus grandes potentialités à absorber la main d'œuvre disponible. Cependant, la majorité de ces emplois sont précaires.

L'analyse de la scolarisation qui est faite dans ce rapport n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport à ce qui est connu de cette région. L'on observe une grande proportion de jeunes de 15-24 ans à n'être ni à l'école, ni en emploi d'où la nécessité de disposer d'autres informations sur les occupations de ces derniers.

Le travail des enfants est assez fréquent dans cette région.

S'agissant de la situation de l'assainissement et de l'accès aux infrastructures de base dans la région, le rapport relève qu'on est très loin d'atteindre les cibles. L'accès aux sanitaires améliorés ne concerne même pas la moitié des ménages de la région. L'accès à une source améliorée d'eau de boisson est acceptable mais beaucoup reste encore à faire. La situation est moins reluisante quant à l'accès à l'électricité qui concerne seulement un ménage sur trois dans l'ensemble de la région.

Pour ce qui est de l'usage des combustibles propres pour la cuisine, la pratique est presque inexistante et est beaucoup plus le fait des ménages situés dans les milieux urbains. Par ailleurs, malgré les progrès enregistrés dans le secteur de la téléphonie au Cameroun ces dernières années, seulement un peu plus du tiers des personnes de 15 ans ou plus possèdent un téléphone.

## Recommandations

Les résultats de cette étude suggèrent quelques recommandations.

### *A l'attention du Gouvernement, des partenaires au développement et de l'exécutif communal :*

- préserver et renforcer les stratégies de lutte contre la pauvreté dans la région en mettant un accent particulier sur l'évaluation des différents programmes avec leurs impacts réels sur les ménages ;
- poursuivre et renforcer les politiques d'éducation dans la région et procéder à une bonne évaluation de ce secteur pour comprendre les blocages aux avancées et envisager les meilleures options ;
- promouvoir un fort développement infrastructurel surtout en routes, eau et électricité pour permettre aux travailleurs qui sont pour la plupart dans le secteur informel agricole d'accroître la rentabilité de leurs activités ;
- intensifier la communication sur l'utilisation des sources d'énergie propres dans la région ;
- poursuivre l'extension du réseau de télécommunication en milieu rural et réduire davantage les coûts de communication ;
- se référer aux indicateurs présentés dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD) ;
- produire régulièrement les cartes de pauvreté jusqu'au niveau des communes pour assurer un meilleur suivi et évaluation des politiques au niveau local.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. (2018). Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE) 2016, Rapport final. Yaoundé. Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. 2015. Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014, Rapport. Yaoundé, Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. 2015. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5), 2014, Rapport Final. Yaoundé, Cameroun

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS et ICF. International. 2012. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Cameroun, 2011. Calverton, Maryland, USA : INS et ICF International.

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, BUCREP, 2010, Rapport de présentation des résultats définitifs du RGPH3. Yaoundé, Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS et ORC Macro. 2004. Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2004. Calverton, Maryland, USA: INS et ORC Macro.

Davis B. 2003. Choosing a Poverty Mapping Method, FAO, Rome, Italie.

Institut National de la Statistique du Cameroun. (2018). Aperçu de la situation des indicateurs des Objectifs de développement Durables (ODD). <https://ins-cameroun.cm>.

Institut National de la Statistique. (2015). Rapport National 2015 sur le reporting des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). <https://ins-cameroun.cm>.

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (2015). Rapport sur le développement économique 2015 de la région de l'Adamaoua. <https://minepat.gov.cm>.

## ANNEXES

### Annexe A : Synthèse méthodologique

La carte de pauvreté renvoie à un ensemble de techniques dont l'objectif est de désagréger un indicateur de pauvreté à des niveaux administratifs et géographiques plus fins (DAVIS, 2003).

Cette annexe présente l'importance de la carte de pauvreté, la méthodologie de son élaboration et ses limites.

#### A.1. Importance de la carte de pauvreté

L'ECAM 4, réalisée en 2014, a permis au Gouvernement et à ses partenaires de constater que de 2007 à 2014, la pauvreté a légèrement reculé, l'incidence de la pauvreté étant passée de 39,9% à 37,5% au niveau national. Ce faible recul de la pauvreté, malgré des performances économiques satisfaisantes, a conforté l'idée (après l'expérience de 2012) qu'il était important d'avoir une meilleure connaissance de la pauvreté par une désagrégation des indicateurs à des niveaux plus fins pour améliorer l'élaboration et le ciblage des politiques publiques.

Les résultats de l'ECAM 4<sup>12</sup> ne sont représentatifs qu'au niveau des régions, des villes de Douala, de Yaoundé et des milieux de résidence, et ne permettent donc pas de disposer d'informations au niveau du département et de la commune. De plus, l'engagement du Cameroun dans le processus de décentralisation, qui se traduit par le transfert des compétences du niveau central vers les collectivités territoriales décentralisées (CTD), requiert des informations fiables au niveau des communes. C'est fort de ceci qu'il a été retenu de réaliser, dans le cadre de l'ECAM 4, une enquête complémentaire (EC-ECAM 4) afin d'élaborer des cartes de pauvreté, c'est-à-dire de disposer au niveau des communes, les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et des populations.

Ces indicateurs permettent d'avoir un profil de pauvreté au niveau infranational, de mieux suivre et évaluer la stratégie nationale pour la croissance et l'emploi, et la progression vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ils servent également de données de base pour évaluer les effets des programmes et politiques macro-économiques mis en œuvre au Cameroun pour améliorer les conditions de vie des ménages au cours de ces dernières années. Il est également question de fournir au Gouvernement une situation de référence sur l'offre et la demande dans plusieurs domaines (éducation, emploi, assainissement, ...) afin de lui permettre de mieux adresser les orientations stratégiques et les politiques adéquates dans chaque domaine.

Pour mettre en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté, les décideurs politiques ont souvent besoin d'informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des communes, de villages ou groupes de villages, de quartiers au sein d'une grande ville.

Il est souvent plus indiqué d'utiliser les cartes de pauvreté comme instrument de ciblage des programmes publics pour une allocation optimale des ressources. Il s'agit donc d'une alternative aux politiques d'allocation universelle des ressources qui se sont avérées moins efficaces.

---

<sup>12</sup> Et toutes les autres enquêtes nationales réalisées par l'INS, telles les EDS, les MICS, les EESI, etc.



Un tel ciblage est nécessaire dans le contexte de décentralisation en cours et de tensions sur les ressources budgétaires au Cameroun. En ciblant les communes les plus pauvres à l'aide des différentes mesures de pauvreté, il serait possible de rendre plus efficaces les différents programmes de lutte contre la pauvreté. Outre l'élaboration des outils de ciblage, les résultats obtenus peuvent aussi être utilisés pour l'évaluation de différents programmes ou projets de lutte contre la pauvreté ou bien pour aider les chercheurs à mieux comprendre les relations entre la distribution de la pauvreté et les différents phénomènes socio-économiques.

L'élaboration de cette carte de pauvreté a permis d'obtenir des indicateurs de pauvreté monétaire à différents niveaux de désagrégation suivant le découpage administratif en vigueur au Cameroun (région, département, arrondissement/commune). Un tel exercice avait déjà été réalisé en 2012.

## **A.2. Approche méthodologique d'élaboration de la carte de pauvreté monétaire**

### **A.2.1. Quelques définitions**

Les définitions suivantes seront utilisées tout au long de ce rapport pour aider à la compréhension de la méthodologie et des résultats :

**Ménage ordinaire** : une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Sont donc exclus, les ménages collectifs tels que les prisons, les casernes, les internats, les couvents, etc.

**L'incidence (ou le taux) de la pauvreté** est le rapport du nombre d'individus pauvres à l'effectif total de la population. Une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage pauvre. Un ménage est dit pauvre si sa consommation annuelle par équivalent-adulte<sup>13</sup> est inférieure au seuil de pauvreté. Le seuil a été évalué à 339 715 FCFA en 2014, correspondant à 931 FCFA par équivalent-adulte et par jour.

**La pauvreté chronique** se traduit par une absence ou insuffisance de dotation, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Le ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition au ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation. Il s'agit des ménages qui sont actuellement pauvres et qui le resteront de façon durable.

**Le taux d'emploi** est défini comme le rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler.

*La population active occupée*<sup>14</sup> est constituée de l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement

---

<sup>13</sup> Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

<sup>14</sup> Il est à signaler que la 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) a permis d'apporter des modifications importantes au cadre conceptuel d'analyse du marché de l'emploi. Bien que les données de l'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4 n'aient pas pris en compte cette nouvelle norme, les prochaines opérations de collecte de données prévues à l'INS intègrent bien cette nouvelle donnée.

absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

**Le taux de chômage** quant à lui est défini comme le rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT, découragés) à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés).

**Un chômeur au sens du BIT** est une personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

**Un chômeur découragé** est une personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais étant disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

**Le taux de travailleurs non-salariés de 15 à 64 ans** est le rapport de l'effectif des personnes âgées de 15-64 ans en emploi non-salarié à celui de l'effectif total des personnes du même âge qui sont en emploi.

**L'emploi non-salarié** est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire. Il regroupe les employeurs, les personnes établies à leur compte, les membres des coopératives de production, les apprentis et les travailleurs familiaux non rémunérés. Les non-salariés sont donc les personnes qui travaillent mais ne perçoivent aucune forme de salaire.

**Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans** est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou ayant au moins le niveau du secondaire sur le nombre total de personnes âgées de 15 à 64 ans.

**Le taux net ajusté de scolarisation des enfants de 6-11 ans au primaire**, se définit comme la proportion des personnes âgées de 6 à 11 ans scolarisées au primaire ou au secondaire par rapport à la population totale du même âge.

**Le taux net ajusté de scolarisation des enfants de 12-18 ans au secondaire**, se définit comme la proportion de jeunes âgés de 12 à 18 ans scolarisés au secondaire ou au supérieur par rapport à la population totale du même âge.

**La proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées** est le rapport du nombre de la population dont le ménage dispose d'installations sanitaires (toilettes) améliorées non partagées divisé par le nombre total de la population.

**Les toilettes ou installations sanitaires améliorées** sont celles disposant soit une chasse d'eau ou chasse manuelle connectée à un système d'égout, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse septique, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse d'aisance. En font également partie les fosses d'aisance améliorées auto aérées, les fosses d'aisance avec dalle et les toilettes avec compostage.

Les toilettes améliorées sont dites **non partagées** ou encore appelées « **Installations sanitaires améliorées élémentaires** » si elles sont améliorées et ne sont pas partagées avec d'autres ménages.

**La proportion de la population utilisant l'électricité** est l'effectif de la population utilisant comme principale source d'éclairage l'électricité provenant d'ENEO ou d'un groupe électrogène sur l'effectif total de la population.

**La proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau de boisson** est le rapport de l'effectif de la population ayant accès à une source améliorée d'eau de boisson à l'effectif total de la population.

Dans le cadre de l'EC-ECAM 4, **une source d'approvisionnement en eau est dite améliorée** si l'eau provient : de CAMWATER/CDE<sup>15</sup>, des puits à pompe, des forages, des puits protégés, des sources d'eaux protégées, des pluies, de l'eau en bouteille, de l'eau en sachet.

### **A.2.2 Méthodologie d'élaboration de la carte de pauvreté**

La méthodologie pour l'élaboration de la carte de pauvreté monétaire découle d'une idée relativement simple. Idéalement, elle consiste à combiner des données d'enquêtes auprès des ménages qui disposent d'informations sur leur consommation permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données de recensement général de la population qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population. Par ailleurs, la méthodologie des cartes de pauvreté consiste à produire des indicateurs à des niveaux géographiques plus fins sur la pauvreté.

Dans le cas du Cameroun, la carte de pauvreté est obtenue à partir des données de la dernière enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM4) datant de 2014 et de l'enquête Complémentaire à l'ECAM 4 (EC-ECAM 4) de 2016<sup>16</sup> ayant un très grand échantillon, faute d'un recensement général de la population plus récent.

La méthodologie utilisée est celle développée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003). Elle est mise en œuvre en trois étapes. A la première étape, un ensemble de variables communes à l'ECAM 4 et à l'EC-ECAM 4 ont été retenues en se basant d'abord sur la comparabilité des valeurs de ces variables et ensuite sur la comparabilité statistique de la distribution de ces variables. A la deuxième étape, un modèle de régression linéaire a été estimé à partir des données de l'ECAM 4 en expliquant la dépense par unité de consommation du ménage par les variables communes relatives aux caractéristiques du ménage et de ses membres. A l'aide d'une régression logistique, le résidu de ce modèle est décomposé en deux composantes à savoir : grappe et ménage. A la troisième étape, les simulations sont réalisées à l'aide du bootstrap. Pour simuler, les paramètres estimés à l'aide des régressions précédentes sont appliqués aux variables de l'EC-ECAM 4 du modèle linéaire. Au total, les simulations sont répétées 100 fois et les indicateurs de pauvreté monétaire sont estimés pour les différents niveaux géographiques retenus à l'EC-ECAM 4. S'agissant particulièrement de la commune de Kolofata dans la région de l'Extrême-Nord où les données n'ont pas été collectées lors de l'EC-ECAM 4 à cause de la situation d'insécurité liée à la secte Boko Haram, une estimation du taux de pauvreté a été obtenue en utilisant les taux des trois communes voisines.

---

<sup>15</sup>La CAMWATER (Cameroon Waters Utilities Corporation) est la société nationale en charge de la distribution de l'eau au Cameroun. De 2008 à 2018, les services de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'eau potable sur la zone d'affermage étaient dévoués à la Camerounaise Des Eaux (CDE). Depuis le 20 février 2018, un décret signé du chef de l'État camerounais, Paul Biya, ajoute au portefeuille de la CAMWATER les activités d'exploitation du service public de production, de transport et de distribution l'eau potable en milieu urbain et péri-urbain au Cameroun.

<sup>16</sup> Il est recommandé que les deux opérations soient assez proches (pas plus de 3 ans).

Les résultats sont présentés et analysés au niveau des régions, départements et communes. Pour ces mêmes niveaux administratifs, nous présentons aussi d'autres indicateurs liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi qu'une brève analyse de la corrélation entre ses différents indicateurs.

### **A.2.3 Méthode d'estimation de la pauvreté chronique**

Différentes méthodes sont proposées pour identifier et mesurer la pauvreté chronique. Les méthodes d'estimation les plus utilisées se focalisent sur les données de panel. Il s'agit de l'approche des périodes et celle des composantes. L'approche des périodes implique l'identification du statut de pauvreté des ménages dans les différentes périodes qui sont étudiées. Quant à la méthode des composantes, elle est basée sur une variante de l'hypothèse du revenu permanent de Friedman. Mais, en absence des données de panel, surtout dans les pays au sud du Sahara, certaines méthodes ont été récemment développées en utilisant les données en coupe instantanée. La méthodologie qui a été adoptée pour apprécier l'ampleur ou l'importance de la pauvreté chronique dans cette étude a été développée par Chaudhuri en 2001.

Cette méthodologie qui utilise les données de l'ECAM 4, consiste d'abord à utiliser la méthode des moindres carrés généralisés à 3 étapes pour estimer la pauvreté chronique au Cameroun. Ensuite, il est estimé les déterminants de la pauvreté chronique par un modèle logistique multinomial. Par la suite, on détermine par simulation un seuil permettant de classer un grand nombre de pauvres chroniques. Sur la base des données de l'ECAM 4, le seuil obtenu par cette démarche est de 288 758 FCFA, représentant environ 85% du seuil de pauvreté monétaire. Avec ce seuil, l'on parvient à classer 87% des ménages pauvres chroniques à partir de la méthode des moindres carrés généralisés à trois étapes. En contrôlant avec les variables les plus explicatives du modèle logistique multinomial, on parvient à classer plus de 97% des pauvres chroniques de l'ECAM 4, ce qui permet d'avoir une estimation plus robuste de la pauvreté chronique.

Enfin, cette catégorisation couplée aux techniques de calage permet d'identifier les pauvres chroniques à partir des données de l'EC-ECAM 4.

### **A.2.4 Echantillonnage**

Les Enquêtes ECAM 4 et EC-ECAM 4 visent les ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs : internats, casernes, hôpitaux, couvents, etc.) et les individus vivant dans ces ménages sur l'ensemble du pays.

Un échantillon national de 12 847 et 108 000 ménages a été sélectionné respectivement pour l'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4. L'échantillon de l'ECAM 4 est réparti de façon à garantir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des 12 domaines d'étude suivant : Adamaoua, Centre (sans Yaoundé), Douala, Est, Extrême-Nord, Littoral (sans Douala), Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest, Yaoundé. Pour l'EC-ECAM 4, les domaines géographiques de l'étude pour lesquels des estimations indépendantes des principaux indicateurs sont prévus sont les 58 départements et les 360 arrondissements que compte le Cameroun.

Les zones urbaines (grandes villes, d'au moins 50 000 habitants), semi-urbaines (petites villes, de 10 000 à moins de 50 000 habitants) et rurales (petites agglomérations de moins de

10 000 habitants) au sein de chaque domaine ont été répertoriées comme les principales strates d'échantillonnage.

Aussi bien pour l'ECAM 4 que pour l'EC-ECAM 4, l'échantillon a été sélectionné à deux degrés. Au premier degré, dans chaque strate, un certain nombre de zones de dénombrement du recensement ont été sélectionnées systématiquement avec une probabilité proportionnelle à la taille. Au total, 1 024 et 6 388 Zones de Dénombrement ont été tirées respectivement pour l'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4 à partir de la liste des Zones de Dénombrement issue du RGPH de 2005 et mise à jour en 2014 lors des travaux préparatoires de l'ECAM 4. Une opération de cartographie et de dénombrement des ménages dans les grappes tirées a été organisée pour chacune des enquêtes pour dresser la liste actualisée des ménages de chaque ZD-échantillon devant servir de base pour le tirage au second degré. Ensuite, au second degré, un échantillon systématique de ménages a été tiré dans chaque zone de dénombrement-échantillon.

En raison de la répartition non proportionnelle de l'échantillon dans les différentes strates et des non-réponses enregistrés pendant la collecte, des poids d'échantillonnage sont utilisées pour compenser toute analyse de l'échantillon au niveau national et des différents domaines géographiques d'études.

**Tableau annexe A.1 : Répartition de l'échantillon des ZD et des ménages par enquête selon la région d'enquête**

Région d'enquête	Nombre de ZD		Nombre de ménages	
	ECAM4	EC-ECAM 4	ECAM4	EC-ECAM 4
Douala	150	112	1 500	1 800
Yaoundé	148	140	1 480	2 100
Adamaoua	66	384	900	6 300
Centre sans Yaoundé	72	1 025	981	18 900
Est	64	538	870	9 900
Extrême-Nord	92	938	1 254	14 100
Littoral sans Douala	60	447	810	8 400
Nord	79	407	1 074	6 300
Nord-Ouest	79	668	1 080	10 200
Ouest	80	734	1 086	12 000
Sud	61	481	825	8 700
Sud-Ouest	73	514	987	9 300
<b>Ensemble</b>	<b>1024</b>	<b>6 388</b>	<b>12 847</b>	<b>108 000</b>

Sources : INS, ECAM 4, 2014 ; EC-ECAM 4, 2016

### A.2.5 Déroulement de la collecte (sensibilisation, durée, outils utilisés, etc.)

L'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4 ont utilisé diverses formes de sensibilisation pour inviter les ménages à consentir et à participer : la sensibilisation administratives (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets, Maires), la sensibilisation des autorités traditionnelles (chef de villages, Djaoro, Lamibe, Fon, chef de canton, chef de blocs et chefs de quartier, etc.), la sensibilisation religieuse (Curés, pasteurs, imam), la sensibilisation par les leaders d'opinions et les médias. En outre, une sensibilisation de proximité a été menée grâce aux équipes de terrain de l'INS. Cette sensibilisation de proximité a permis de rencontrer les ménages et de leur expliquer le bien-fondé de l'opération. Cette forme de sensibilisation a été bien utile surtout dans le cas des réticences.

Les collectes de données de l'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4 ont eu lieu sur toute l'étendue du territoire national. Celle de l'ECAM 4 a débuté au mois d'octobre 2014 pour s'achever en

décembre de la même année, tandis que celle de l'EC-ECAM 4 a démarré au mois d'octobre 2016 pour se terminer au mois de février 2017.

Pour ces deux opérations, la collecte de données sur le terrain s'est effectuée à l'aide de la méthode dite "Computer Assisted Personal Interviewing (CAPI)". Elle consiste à réaliser les interviews à l'aide d'ordinateurs/tablettes dans lesquels les applications informatiques de collecte de données, développées sous le logiciel CSPro, avaient été installées. Ces applications intégraient des contrôles de cohérence et permettaient ainsi de veiller sur la qualité des données collectées. S'agissant particulièrement de l'EC-ECAM 4, la méthode CAPI couplée à l'approche PAPI (Paper and pencil interviewing) a été utilisée dans les localités ne disposant pas d'électricité ou pour les questionnaires administratifs (commune, santé, éducation).

Il est à mentionner que les analyses ont porté sur 10 303 ménages pour l'ECAM 4 et sur 94 778 ménages pour l'EC-ECAM 4.

### ***A.2.6 Les limites de la carte de pauvreté***

Au niveau de leur élaboration, bien que l'idée qui sous-tend la méthodologie soit conceptuellement simple, sa mise en œuvre adéquate requiert une procédure d'estimation complexe. Cette complexité provient principalement de la nécessité de prendre en compte l'auto corrélation spatiale (les dépenses des ménages à l'intérieur d'un même groupe peuvent être corrélées) et de l'hétéroscédasticité dans l'élaboration du modèle prédictif. La prise en compte de ces subtilités économétriques permet de s'assurer que les prédictions seront non biaisées et efficaces. Une autre raison rendant la procédure d'estimation non triviale est notre volonté d'estimer les écart-types pour chaque statistique de bien-être. Le calcul de ces écart-types apparaît important puisqu'il permettra de diagnostiquer le plus bas niveau d'agrégation qu'il est possible d'envisager pour le calcul des indicateurs. Comme il est possible de désagréger les résultats à des niveaux géographiques très bas (niveau communal dans le cas présent), le nombre de ménages disponibles pour les estimations décroît et les estimations sont par conséquent de moins en moins précises. A un niveau donné, les estimations des indicateurs de pauvreté peuvent devenir trop imprécises pour être utilisées avec confiance.

A propos de l'utilisation des résultats des cartes de la pauvreté, il est important d'être prudent, car toutes les interventions du gouvernement ne doivent pas nécessairement être ciblées avec cette carte de la pauvreté monétaire. Par exemple, les corrélations entre les estimations de la pauvreté au niveau des communes et les estimations des taux de scolarisation net pour l'enseignement primaire ou celles des taux de mortalité infantile ne sont pas nécessairement très élevées. Il existe par exemple des communes fortement pauvres où les taux de scolarisation sont plus élevés que ce que l'on peut observer dans des communes moins pauvres. Il n'est donc pas évident que la carte de la pauvreté monétaire soit adéquate pour informer les interventions en matière de scolarisation des enfants ou de santé infantile.

Afin de vérifier si la carte de la pauvreté est l'outil adéquat pour cibler une intervention particulière, que cette intervention soit mise en œuvre par les autorités publiques ou des organisations non gouvernementales, il est donc nécessaire de procéder à des analyses détaillées sur les besoins que cette intervention vise à combler et sur l'efficacité de la carte de la pauvreté par rapport à d'autres méthodes pour atteindre les populations cibles.

Une autre limite dans l'interprétation des résultats des cartes de pauvreté concerne la période de référence des résultats, en raison du décalage temporel entre les données de l'enquête-pauvreté (ECAM 4 de 2014) et celles du recensement (ou de l'EC-ECAM 4 de 2016). L'on conviendra ici que comme les autres indicateurs issus directement des données de l'EC-ECAM 4, les résultats générés par le modèle et relatifs à la pauvreté se rapportent à l'année 2016, en faisant l'hypothèse que les déterminants de la pauvreté monétaire n'ont pas significativement varié entre 2014 et 2016.

## **Annexe B : Processus d'élaboration et de validation des monographies sur les conditions de vie des populations**

Les monographies sur les conditions de vie des populations de 2016 ont été élaborées à partir des données de l'ECAM 4 réalisée, en 2014, et de l'enquête complémentaire à l'ECAM 4 (EC-ECAM 4), réalisée en 2016. Elles permettent de disposer jusqu'au niveau des communes, les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et des populations, renforçant ainsi l'engagement du Cameroun dans le processus de décentralisation.

Le processus d'élaboration et de validation de ces monographies a connu trois étapes majeures à savoir :

### **❖ La phase de rédaction**

La rédaction des monographies s'est faite avec l'appui technique et financier du Gouvernement du Cameroun et des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence la Banque Mondiale à travers les Projets Filets Sociaux et PEPS. Cette phase s'est déroulée en deux étapes : l'élaboration de la carte de pauvreté et la rédaction des monographies proprement dite. Pour l'élaboration des cartes de pauvreté, un consultant a été recruté pour appuyer l'équipe de l'INS. Les cartes de pauvreté élaborées ont permis de rédiger les documents de monographies décrivant la pauvreté au niveau national, départemental et communal.

### **❖ La phase de validation**

La validation des monographies était initialement, prévue en deux étapes spécifiques : (i) un atelier de validation technique regroupant tous les potentiels utilisateurs des monographies élaborées et (ii) un atelier de validation stratégique des monographies finalisées. Cependant, au vu de la pandémie de la Covid-19, la planification initiale a été modifiée. Les drafts de monographies ont plutôt été envoyés sous clé USB à tous les potentiels utilisateurs des monographies notamment les administrations, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile, les parlementaires et autres pour observations. Une visioconférence a été organisée par la suite pour discuter avec lesdits utilisateurs sur les principales observations et amendements à faire dans les documents. A l'issue de cette visioconférence, un atelier pour la finalisation des monographies a été organisé. Elle a consisté à la prise en compte des observations faites par les utilisateurs pour améliorer les documents.

### **❖ La phase de diffusion**

Elle s'est faite au cours d'un atelier regroupant tous les responsables des structures utilisatrices des monographies. Celle-ci s'est poursuivie dans d'autres cadres à travers le site de l'INS, les journées spéciales (Journée Africaine de la Statistique, Journée Mondiale de la Population, etc.).



## Annexe C : Indicateurs de pauvreté monétaire et de quelques ODD

Tableau annexe C.1 : Indicateurs de pauvreté monétaire (%) par département et commune en 2016

	Taux de pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Taux de pauvreté chronique
<b>Adamaoua</b>	<b>43,5</b>	<b>16,5</b>	<b>38,1</b>
<b>Djerem</b>	<b>42,2</b>	<b>14,9</b>	<b>33,4</b>
Ngaoundal	50,5	18,7	49,7
Tibati	37,6	12,8	24,5
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>58,2</b>	<b>22,5</b>	<b>51,8</b>
Galim-Tignère	58,6	23,6	50,6
Kontcha	52,1	19,5	48,7
Mayo-Baléo	69,2	26,7	53,6
Tignère	54,7	20,9	52,1
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>54,9</b>	<b>20,5</b>	<b>34,2</b>
Bankim	56,5	20,1	32,2
Banyo	52,6	20,6	35,7
Mayo-Darlé	57,6	22,2	38,8
<b>Mbéré</b>	<b>58,9</b>	<b>24,2</b>	<b>50,6</b>
Dir	77,4	33,9	70,8
Djohong	60,6	22,3	37,6
Meiganga	52,3	21,6	47,3
Ngaoui	62,4	24,7	45,7
<b>Vina</b>	<b>31,1</b>	<b>11,3</b>	<b>30,7</b>
Belel	62,8	24,7	58,6
Martap	65,7	26,6	60,7
Mbé	68,7	25,6	55,7
Nganha	64,7	26,9	53,6
Ngaoundéré I	18,5	5,4	15,8
Ngaoundéré II	11,3	2,7	10,7
Ngaoundéré III	18,6	7,7	8,3
Nyambaka	64,4	26,1	63,7

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.2 : Quelques indicateurs sur l'emploi par département et commune en 2016**

	Taux d'emploi, 15-64 ans	Taux d'emploi, 5-14 ans	Taux de chômage BIT, 15-64 ans	Taux de chômage élargi, 15-64 ans	Taux de travailleurs non-salariés, 15-64 ans
<b>Adamaoua</b>	<b>57,4</b>	<b>8,0</b>	<b>3,3</b>	<b>84,3</b>	<b>84,3</b>
<b>Djerem</b>	<b>63,3</b>	<b>13,4</b>	<b>2,8</b>	<b>10,0</b>	<b>87,6</b>
Ngaoundal	48,4	0,5	0,1	12,6	85,4
Tibati	69,8	21,3	3,6	9,2	88,3
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>53,9</b>	<b>6,5</b>	<b>0,8</b>	<b>11,8</b>	<b>91,4</b>
Galim-Tignère	47,8	11,0	0,0	1,2	91,2
Kontcha	59,5	19,2	0,0	0,9	92,6
Mayo-Baléo	76,9	4,5	0,9	7,1	97,4
Tignère	46,1	3,3	1,2	21,2	86,8
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>63,7</b>	<b>10,1</b>	<b>0,9</b>	<b>6,1</b>	<b>88,1</b>
Bankim	77,7	18,9	0,6	1,2	88,7
Banyo	47,7	1,2	1,2	10,8	86,2
Mayo-Darlé	49,3	2,4	2,3	27,2	91,7
<b>Mbéré</b>	<b>66,6</b>	<b>7,5</b>	<b>3,0</b>	<b>5,4</b>	<b>90,1</b>
Dir	69,3	7,5	0,2	0,8	97,3
Djohong	69,7	11,9	1,0	4,0	90,3
Meiganga	66,8	6,7	4,6	6,1	87,6
Ngaoui	58,9	7,1	1,3	10,2	90,9
<b>Vina</b>	<b>51,7</b>	<b>6,9</b>	<b>5,1</b>	<b>16,1</b>	<b>77,3</b>
Belel	47,1	5,0	1,2	6,9	90,9
Martap	52,1	1,6	0,0	11,4	74,2
Mbé	88,7	18,6	0,1	0,2	99,5
Nganha	80,3	19,5	0,3	0,6	97,8
Ngaoundéré I	45,9	7,3	8,2	22,6	65,5
Ngaoundéré II	53,7	3,4	3,8	11,2	67,7
Ngaoundéré III	25,6	1,1	24,4	54,6	55,0
Nyambaka	51,9	5,2	1,1	5,0	85,8

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.3 : Taux d'alphabétisation et pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire ou le primaire par département et commune en 2016**

	Taux d'alphabétisation des personnes de 15-64 ans			Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans			Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Adamaoua</b>	60,9	36,7	48,4	73,0	53,8	63,6	32,1	27,9	30,1
<b>Djerem</b>	54,8	38,4	46,3	66,5	52,7	58,8	16,7	22,0	19,3
Ngaoundal	48,1	25,8	35,8	66,2	37,7	50,2	19,0	40,2	29,8
Tibati	57,4	44,4	50,9	66,6	59,5	62,7	15,4	9,7	12,7
<b>Faro-et-Déou</b>	37,2	16,9	25,9	46,5	23,7	33,6	30,3	26,9	28,6
Galim-Tignère	25,0	8,6	16,3	31,4	14,5	22,0	16,0	22,6	19,1
Kontcha	29,8	6,8	17,1	32,3	12,8	20,7	21,8	11,9	16,7
Mayo-Baléo	48,6	18,5	32,4	59,3	27,8	44,8	34,5	28,1	31,3
Tignère	40,3	21,7	29,6	50,8	28,3	37,1	37,6	30,3	33,7
<b>Mayo-Banyo</b>	60,4	40,2	50,1	70,5	53,3	62,8	24,4	23,1	23,8
Bankim	77,4	64,4	71,2	93,2	83,2	88,9	25,3	25,6	25,4
Banyo	39,1	15,2	26,1	47,1	24,9	37,4	23,2	(18,6)	21,1
Mayo-Darlé	35,0	23,0	28,4	42,4	32,6	36,4	23,9	27,4	25,5
<b>Mbéré</b>	46,0	25,1	34,5	62,7	46,3	54,0	33,1	23,3	28,9
Dir	45,9	26,6	34,8	69,3	40,2	51,7	42,3	29,8	36,8
Djohong	40,3	24,6	31,1	54,3	42,6	47,0	20,8	20,2	20,6
Meiganga	51,1	27,7	38,6	64,7	54,6	59,7	35,0	23,6	30,1
Ngaoui	28,1	12,2	19,5	51,0	22,3	35,8	20,8	15,5	18,2
<b>Vina</b>	72,7	45,5	59,2	82,5	65,9	74,9	38,7	33,3	35,9
Belel	63,8	35,8	47,5	81,6	64,1	72,6	21,1	23,4	22,2
Martap	36,0	19,7	26,8	50,7	34,7	41,1	17,7	26,4	21,1
Mbé	68,5	54,4	61,6	89,7	77,1	84,3	43,4	(27,6)	37,1
Nganha	54,6	30,1	41,9	79,7	57,7	68,8	35,7	33,2	34,3

	Taux d'alphabétisation des personnes de 15-64 ans			Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans			Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ngaoundéré I	76,8	52,7	64,6	81,2	68,5	75,2	56,3	36,0	45,9
Ngaoundéré II	73,6	48,7	60,9	71,2	66,2	68,6	(43,9)	(37,1)	39,9
Ngaoundéré III	92,7	68,3	84,6	98,8	79,3	92,8	(*)	(*)	(56,9)
Nyambaka	54,3	21,7	36,3	76,4	47,6	64,7	23,0	22,7	22,9

**Note** : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (\*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.4 : Taux net de scolarisation par département et commune en 2016**

	Taux net scolarisation au primaire, 6-11 ans			Taux net scolarisation au secondaire, 12-18 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Adamaoua</b>	<b>76,8</b>	<b>69,8</b>	<b>73,6</b>	<b>34,9</b>	<b>26,4</b>	<b>31,0</b>
<b>Djerem</b>	<b>76,2</b>	<b>67,3</b>	<b>72,4</b>	<b>30,9</b>	<b>26,1</b>	<b>28,5</b>
Ngaoundal	83,3	73,9	79,1	25,2	24,5	24,9
Tibati	72,0	62,9	68,2	33,8	26,8	30,3
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>60,1</b>	<b>52,3</b>	<b>56,2</b>	<b>26,2</b>	<b>13,0</b>	<b>19,6</b>
Galim-Tignère	35,6	29,3	32,3	13,0	6,1	9,5
Kontcha	60,1	45,1	51,8	3,8	7,1	5,3
Mayo-Baléo	80,7	77,1	79,1	19,7	15,5	18,2
Tignere	62,1	56,5	59,2	38,8	15,8	26,4
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>68,0</b>	<b>68,0</b>	<b>68,0</b>	<b>31,6</b>	<b>26,3</b>	<b>29,3</b>
Bankim	84,2	73,7	80,0	53,5	47,9	51,2
Banyo	48,6	63,7	54,9	6,6	7,4	7,0
Mayo-Darlé	69,8	59,0	64,9	12,7	10,2	11,4
<b>Mbéré</b>	<b>77,6</b>	<b>63,9</b>	<b>71,1</b>	<b>27,7</b>	<b>13,8</b>	<b>21,0</b>
Dir	82,0	67,3	74,6	25,5	15,3	20,8
Djohong	79,1	71,5	75,2	28,7	10,3	19,1
Meiganga	77,2	62,4	70,5	29,1	15,8	22,7
Ngaoui	71,1	57,6	64,2	23,4	5,1	14,0
<b>Vina</b>	<b>84,2</b>	<b>80,2</b>	<b>82,4</b>	<b>41,4</b>	<b>36,9</b>	<b>39,5</b>
Belel	73,8	73,6	73,7	31,5	33,2	32,3
Martap	72,5	61,9	67,4	22,4	10,7	16,2
Mbé	100,0	99,2	99,6	62,2	62,1	62,2
Nganha	89,9	87,5	88,9	36,0	27,4	32,0
Ngaoundéré I	92,7	87,3	90,1	46,5	47,6	47,1
Ngaoundéré II	82,2	77,0	79,9	31,1	34,4	32,5
Ngaoundéré III	82,1	79,6	81,1	74,6	35,0	60,1
Nyambaka	75,7	71,7	73,9	28,6	21,8	25,7

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

### Taux net ajusté de scolarisation par département et commune en 2016

Taux net ajusté de scolarisation au primaire, 11 ans		Taux net ajusté de scolarisation au secondaire, 12-18 ans			Taux net ajusté de scolarisation au 1er cycle du secondaire, 12-15 ans		
Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
79,8	73,6	34,9	26,4	31,0	28,0	28,3	28,2
77,3	72,4	30,9	26,1	28,5	26,3	21,6	24,3
73,9	79,1	25,2	24,5	24,9	24,7	25,9	25,3
72,9	68,2	33,8	26,8	30,3	27,0	(18,6)	23,8
72,3	56,2	26,2	13,0	19,6	22,8	13,4	18,3
69,3	32,3	13,0	6,1	9,5	10,9	9,3	10,1
65,1	51,8	3,8	7,1	5,3	1,2	7,9	4,1
67,1	79,1	19,7	15,5	18,2	11,2	18,1	13,7
66,5	59,2	38,8	15,8	26,4	36,3	14,6	25,1
68,0	68,0	31,6	26,3	29,3	21,4	25,9	23,5
63,7	80,0	53,5	47,9	51,2	(35,6)	(44,4)	39,5
63,7	54,9	6,6	7,4	7,0	(7,3)	(10,4)	8,7
69,0	64,9	12,7	10,2	11,4	11,0	9,3	10,1
63,9	71,1	27,7	13,8	21,0	21,0	15,1	18,3
67,3	74,6	25,5	15,3	20,8	20,7	16,6	19,0
61,5	75,2	28,7	10,3	19,1	21,9	(12,4)	18,1
62,4	70,5	29,1	15,8	22,7	20,1	16,4	18,4
67,6	64,2	23,4	5,1	14,0	26,1	7,2	16,9
60,2	82,4	41,4	36,9	39,5	34,6	41,8	37,8
63,6	73,7	31,5	33,2	32,3	25,6	36,5	30,0

	Taux net ajusté scolarisation au primaire, 6-11 ans			Taux net ajusté scolarisation au secondaire, 12-18 ans			Taux net ajusté scolarisation au 1er cycle du secondaire, 12-15 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nganha	89,9	87,5	88,9	36,0	27,4	32,0	27,3	30,1	28,7
Ngaoundéré I	92,7	87,3	90,1	46,5	47,6	47,1	47,9	59,0	53,1
Ngaoundéré II	82,2	77,0	79,9	31,1	34,4	32,5	25,9	(32,1)	28,5
Ngaoundéré III	(82,1)	(79,6)	81,1	74,6	(35,0)	60,1	(*)	(*)	(47,2)
Nyambaka	75,7	71,7	73,9	28,6	21,8	25,7	24,0	24,2	24,1

**Note** : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (\*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.6: Pourcentage d'enfants en dehors du système éducatif par département et commune en 2016**

	Pourcentage d'enfants de 6-11 ans, hors école			Pourcentage d'enfants de 12-18 ans, hors école			Pourcentage de personnes de 15-24 ans, ni à l'école, ni au travail		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Adamaoua</b>	<b>22,4</b>	<b>29,2</b>	<b>25,6</b>	<b>28,9</b>	<b>50,7</b>	<b>38,9</b>	<b>22,9</b>	<b>47,8</b>	<b>35,1</b>
<b>Djerem</b>	<b>23,3</b>	<b>30,4</b>	<b>26,3</b>	<b>20,8</b>	<b>48,5</b>	<b>34,6</b>	<b>23,5</b>	<b>48,4</b>	<b>37,2</b>
Ngaoundal	16,7	26,1	20,9	21,8	57,6	39,6	20,8	69,2	47,9
Tibati	27,1	33,3	29,7	20,3	44,1	32,2	24,7	38,9	32,5
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>39,9</b>	<b>47,7</b>	<b>43,8</b>	<b>44,0</b>	<b>73,9</b>	<b>58,8</b>	<b>34,9</b>	<b>65,3</b>	<b>52,1</b>
Galim-Tignère	64,4	70,7	67,7	69,4	81,1	75,4	49,7	76,8	64,8
Kontcha	39,9	54,9	48,2	57,6	71,2	63,6	27,9	72,9	54,6
Mayo-Baléo	19,3	22,9	20,9	40,3	62,9	48,3	24,2	29,1	26,5
Tignère	37,9	43,5	40,8	31,9	73,5	54,4	32,1	69,3	54,7
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>31,2</b>	<b>30,4</b>	<b>30,9</b>	<b>31,0</b>	<b>51,2</b>	<b>39,8</b>	<b>30,1</b>	<b>45,4</b>	<b>36,9</b>
Bankim	14,5	25,4	18,8	5,5	22,0	12,1	9,4	16,3	12,3
Banyo	51,4	33,7	44,0	61,6	80,6	70,2	54,6	74,4	63,2
Mayo-Darlé	29,4	41,0	34,7	45,0	55,9	50,8	33,9	61,0	50,5
<b>Mbéré</b>	<b>22,4</b>	<b>36,0</b>	<b>28,9</b>	<b>29,3</b>	<b>56,8</b>	<b>42,5</b>	<b>11,8</b>	<b>42,6</b>	<b>28,1</b>
Dir	18,0	32,7	25,4	24,1	49,6	35,8	13,0	42,5	30,9
Djohong	20,9	28,5	24,8	27,2	65,6	47,1	11,0	40,1	29,2
Meiganga	22,8	37,6	29,5	30,3	55,4	42,3	11,3	40,2	25,5
Ngaoui	28,5	41,9	35,3	34,8	66,1	50,9	13,3	56,9	36,4
<b>Vina</b>	<b>14,4</b>	<b>18,5</b>	<b>16,3</b>	<b>26,0</b>	<b>40,8</b>	<b>32,4</b>	<b>21,9</b>	<b>44,8</b>	<b>32,4</b>
Belel	23,6	25,7	24,7	22,6	37,8	29,3	21,0	42,9	32,3
Martap	27,5	38,1	32,6	38,0	53,9	46,4	28,4	75,9	56,8
Mbé	0,0	0,8	0,4	8,3	17,4	11,1	2,7	4,2	3,4
Nganha	10,1	12,5	11,1	16,1	37,3	26,1	17,2	23,1	20,2



Ngaoundéré I	6,6	12,7	9,5	27,0	38,9	32,6	29,6	48,0	38,2
Ngaoundéré II	15,6	19,0	17,2	41,9	47,4	44,3	28,7	55,9	42,8
Ngaoundéré III	(17,9)	(20,4)	18,9	7,4	(41,4)	19,9	10,7	27,1	15,8
Nyambaka	21,4	25,3	23,2	23,7	43,7	32,2	30,0	61,2	42,6

**Note** : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (\*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.7: Indice de parité filles/garçons par département et commune en 2016**

	Indice de Parité filles/garçons au primaire	Indice de parité filles/garçons au secondaire
<b>Adamaoua</b>	<b>0,91</b>	<b>0,76</b>
<b>Djerem</b>	<b>0,87</b>	<b>0,50</b>
Ngaoundal	0,89	0,98
Tibati	0,87	0,80
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>0,88</b>	<b>0,84</b>
Galim-Tignère	0,82	0,47
Kontcha	0,75	1,87
Mayo-Baléo	0,96	0,79
Tignère	0,91	0,41
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>1,00</b>	<b>0,83</b>
Bankim	0,88	0,90
Banyo	1,31	1,12
Mayo-Darlé	0,84	0,80
<b>Mbéré</b>	<b>0,82</b>	<b>0,50</b>
Dir	0,82	0,60
Djohong	0,90	0,36
Meiganga	0,81	0,54
Ngaoui	0,81	0,22
<b>Vina</b>	<b>0,95</b>	<b>0,89</b>
Belel	1,00	1,05
Martap	0,85	0,48
Mbé	0,99	1,00
Nganha	0,97	0,76
Ngaoundéré I	0,94	1,02
Ngaoundéré II	0,94	1,11
Ngaoundéré III	0,97	0,47
Nyambaka	0,95	0,76

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

**Tableau annexe C.8 : Indicateurs sur l'assainissement et l'accès aux services de base par département et commune**

	Pourcentage de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées	Pourcentage de la population utilisant l'électricité <sup>17</sup> comme principale source d'éclairage	Pourcentage de la population utilisant une source améliorée d'eau de boisson	Pourcentage de la population utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau) pour la cuisine	Pourcentage de la population de 15 ans ou plus possédant un téléphone
<b>Adamaoua</b>	<b>47,4</b>	<b>72,4</b>	<b>34,1</b>	<b>89,2</b>	<b>39,0</b>
<b>Djerem</b>	<b>39,1</b>	<b>68,2</b>	<b>30,4</b>	<b>91,6</b>	<b>34,6</b>
Ngaoundal	43,8	82,1	34,2	96,5	37,7
Tibati	36,6	60,4	28,2	88,8	33,3
<b>Faro-et-Déou</b>	<b>34,0</b>	<b>55,8</b>	<b>14,2</b>	<b>98,4</b>	<b>27,9</b>
Galim-Tignère	22,4	28,0	1,0	97,6	18,0
Kontcha	32,9	51,1	10,4	98,3	18,7
Mayo-Baléo	21,6	59,5	1,4	98,8	23,9
Tignère	45,6	69,8	27,3	98,8	36,5
<b>Mayo-Banyo</b>	<b>28,8</b>	<b>54,8</b>	<b>7,2</b>	<b>95,6</b>	<b>21,4</b>
Bankim	18,1	62,6	2,2	97,8	28,9
Banyo	36,9	47,2	13,8	92,9	11,7
Mayo-Darlé	56,8	43,8	5,5	95,8	20,0
<b>Mbéré</b>	<b>37,5</b>	<b>79,0</b>	<b>23,0</b>	<b>97,3</b>	<b>29,7</b>
Dir	13,7	69,6	2,9	98,5	20,0
Djohong	33,2	88,5	3,2	98,9	16,2
Meiganga	46,8	80,5	38,5	96,1	36,5
Ngaoui	36,8	78,6	3,0	99,7	26,4
<b>Vina</b>	<b>62,7</b>	<b>80,3</b>	<b>53,3</b>	<b>80,6</b>	<b>51,5</b>
Belel	53,6	44,3	19,5	99,4	34,3

<sup>17</sup> Il s'agit de l'électricité ENEO ou celle fournie par un groupe électrogène.

	<b>Pourcentage de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées</b>	<b>Pourcentage de la population utilisant l'électricité<sup>17</sup> comme principale source d'éclairage</b>	<b>Pourcentage de la population utilisant une source améliorée d'eau de boisson</b>	<b>Pourcentage de la population utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau) pour la cuisine</b>	<b>Pourcentage de la population de 15 ans ou plus possédant un téléphone</b>
Martap	39,9	66,5	1,1	99,4	43,1
Mbé	27,5	88,8	0,0	99,7	20,5
Nganha	51,6	85,9	7,0	98,1	31,7
Ngaoundéré I	74,9	89,2	81,4	75,1	58,3
Ngaoundéré II	73,6	90,8	78,5	70,4	57,2
Ngaoundéré III	66,9	87,9	75,8	45,5	79,5
Nyambaka	53,0	62,3	34,2	98,7	38,4

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

## Annexe D : Personnel de l'EC-ECAM 4

### COORDINATION DE L'ENQUETE

#### Coordonnateur National

TEDOU Joseph

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

#### Coordonnateur National Adjoint

SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin

Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique

#### Superviseur Général

LIBITE Paul Roger

Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales  
à l'Institut National de la Statistique

#### Coordonnateur Technique

NIEKOU Rosalie

Chef de Division des Statistiques Sociales et du Suivi de l'Inflation à l'INS

#### Coordonnateur Technique Adjoint

TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise

Chargé d'Etudes à la Division des Statistiques Sociales et du Suivi de l'Inflation à l'INS

#### Superviseurs de l'exploitation

MBA Martin

Chef de Département de l'Informatique à l'INS

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand

Chef de Division des Traitements et des Systèmes d'Informations Géographiques à l'INS

### EQUIPE DE REDACTION ET DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES

N°	Noms et Prénoms	Structure	N°	Noms et Prénoms	Structure
1.	TEDOU Joseph	INS	16.	TAME DJOKAM Thierry	INS
2.	SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	INS	17.	TATSINKOU Christophe	INS
3.	LIBITE Paul Roger	INS	18.	SOHKADJIE SONGO Pierre	INS
4.	NIEKOU Rosalie	INS	19.	WOUNANG SONFACK Romain	INS
5.	DZOSSA Anaclet Désiré	INS	20.	TALOM KAMGA Alain Magloire	INS
6.	FOMO Marie Antoinette	INS	21.	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	INS
7.	NDEFFO Guy GOUOPE Guy Ferdinand	INS	22.	TCHAMAGO KOUEDOU Olivier	INS
8.	GEUWOU Ghislain Gilles	INS	23.	NANTCHOUANG DJIOKOUE AZER	INS
9.	GUEMALEU GUY Ronel	MINEPAT / PEPS	24.	FOMEKONG Félicien	INS
10.	NYA TCHOUNKEU épouse NGANGUE Christelle	MINEPAT / PEPS	25.	VOUFO Ebenesél Patrice	INS
11.	SABEKOP BEHALAL Marie Flore	INS	26.	YOUSSOUF FEYSAL DAWA	INS
12.	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré	INS	27.	MFOMBANG Marie France	INS
13.	FIONG A BITEGNI Jean Bosco	INS	28.	HORSE Timothée	INS
14.	TINGA YEPDO Joël Maturin	INS	29.	TABI MANI Jean Louis Bedel	INS
15.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	INS			

## COLLECTE DE DONNEES

### Superviseurs centraux INS

N°	Noms et prénoms	Fonction
1	TEDOU Joseph	DG/INS
2	LIBITE Paul Roger	DDS/ INS
3	NIEKOU Rosalie	INS/DDS/D1

### Superviseurs régionaux INS

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	3	KAMGUE Max
2	DJITUPURI Emmanuel		

### Encadrement administratif et de sensibilisation

	Noms et prénoms	Fonction
1.	DJITUPURI Emmanuel	Chef d'Agence Régionale de l'INS pour l'Adamaoua

## Contrôleurs et Enquêteurs de la région

### Contrôleurs Région de l'Adamaoua

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1	AÏSSATOU SADJO	6	GOUSMO TOUKDOUM Désiré
2	AISSATOU ZOUA Nadège	7	SOULEYMAN SAMBO
3	DAAMA Isaac	8	TEKORE Miraille
4	DINNAMOU Salomon	9	YIENEZOUNE Anatole
5	FADIMATOU LABE BELINGA Georges		

### Enquêteurs

1	ABDOULAYE Herbert	19	MAÏMOUNA SAÏDOU
2	AHMADOU Garga	20	MAITCHING MBOUDGA Christelle
3	ALIOUM MOUSSA Hamadama	21	MBOUOMBOUO ABOUBAKAR Sidiki
4	ALIYOU ABDALLAH	22	MISTE Clarisse
5	ATOKARI Seraphin	23	MOHAMADOU AMINOU
6	BILLO EBANGA Serge Arnaud	24	MOHAMADOU Moustapha
7	DAGUY BEIZOUMI Armand	25	MORSIA LABAH Emmanuel
8	DANGWANG DJAORO Elzo Hubert	26	MOUNIRATOU Inna OUMAROU
9	DJIFINDA GAÏWE Tatiana	27	NAFISSATOU NANA
10	DJOUKEM Dorine Aureline Nadège	28	NGAYA GOVIATA Parfait
11	ERKEDAÏ Alexis	29	NOUSSI KAMGANG Pierre Singhor
12	FOUNGUE Samuel	30	NGO NTAMAG III KIDAP Marcelle Florence
13	GOYOMDAR Gédéon Gédéon	31	SAMAKI ABBE Georgette
14	HAMADOU DAWAÏ	32	SITMO Lambert
15	HAYATOU MAMOUDOU	33	TAKMO GAORI Serge Benoit
16	IADANG Diane Raïssa	34	TSEKANGA Amos FADEBAGOWA
17	Jean Marcel WANIE	35	YADA Rosalie
18	MAÏMOUNATOU MOUSSA	36	YOUNOUSSA Amale

### Chauffeurs de terrain

N°	Noms et prénoms	N°	Région d'affectation
1.	ISSA MIDJIYAWA MOHAMAT	2.	KOUEMO Séraphin

## EXPLOITATION DES DONNÉES

### Superviseurs Exploitation des données

N°	Noms et prénoms	Fonction
1.	MBA Martin	Chef de Département de l'Informatique
2.	NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	Chef de Division des Traitements et des Systèmes d'Informations Géographiques à l'INS

### Programmeurs

### Responsables de la production des cartes

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	1.	LACGNI Carlos Dendi
2.	TAME DJOKAM Thierry	2.	ALOGO SAMBA Jean Saturnin
3.	TCHOUDJA Victorien		

## AUTRES PERSONNELS

### Personnel administratif, juridique et financier

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
1.	FOWANG Ignatius TIBONG	8.	SIMO FOSSO Emmanuel
2.	FOBASSO Jean	9.	BIKOK Thomas Aimé
3.	KENGNE NWABO Francine Mireille	10.	NGOO DJOB Désire
4.	BLAOURA MAHMADOU Blaise	11.	MAMBOU Patrick Félicien
5.	SONGO Martin	12.	BITJOKA née NKEME Welly Joëlle
6.	NKAM DIFFO Maurice	13.	MEKE née BOFOLO Mathilde BIH
7.	TABUE Félix	14.	MBEMBE née ABIAMA ELE Mirienne

### Personnel du secrétariat

Noms et prénoms	Noms et prénoms
1. FOUEDJIO Juliette Aimée épouse JEUKÉ	3 MAZEKUI TAKUETE Judith Laure
2. MATOUDOM TCHOUPPO épouse TCHOWOMPI Léontine	

### Personnel du courrier et de la liaison

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	AYISSI MBEZELE Ange Rite	4.	NANA Jean
2.	EYENGA Mélanie Angèle épouse KONO	5.	TABUE Félix
3.	IKOUMA MINDANG	6.	TSAKEM Patrice Hilaire